ACADÉMIE

DE

L'ILE DE LA RÉUNION

fondée en 1913

5-20jex-0

Bulletin 1988

Vol. 29^e

ACADÉMIE

DE

L'ILE DE LA RÉUNION

fondée en 1913

m lex

Bulletin 1988

Vol.29e

ACADÉMIE DE L'ILE DE LA REUNION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

ARRÊTÉ DU 14 MAI 1913 Portant création de l'Académie de l'Ile de la Réunion

LE GOUVERNEUR P. I. DE L'ILE DE LA RÉUNION

Vu l'article 9 du Sénatus-consulte du 3 mai 1854 ;

Le Conseil privé entendu :

ARRÊTE:

ART 1er. – Il est fondé sous le nom d'Académie de l'Ile de la Réunion une institution ayant pour objet l'étude approfondie, méthodique et raisonnée de toutes les questions relatives à l'Histoire, la Géographie, les Sciences Naturelles, la Littérature et les Arts intéressant la Colonie.

ART. 2. – L'Académie de l'Ile de la Réunion est placée sous le patronage et haut contrôle du Gouverneur.

ART. 3. – Cette institution a son siège à St-Denis. Elle est composée de 25 membres titulaires dont 15 au moins résident au Chef-lieu de la Colonie, de 25 membres associés et d'un nombre illimité de Membres correspondants.

ART. 4. – Les vingt premiers membres titulaires seront nommés par arrêté du Gouverneur et choisis parmi les personnes qui se recommandent par leurs connaissances des choses de la Réunion ou de leurs travaux antérieurs.

ART. 5. – Les membres titulaires appelés au début à compléter l'Académie et dans la suite à remplacer les vacances qui pourraient se produire, soit par suite de décès, soit pour toute autre cause, seront soumis à l'élection de l'Assemblée. ART. 6. – Les Membres associés sont élus par l'Académie et choisis parmi les personnes qui auront acquis des titres à la suite d'études ou mémoires présentés à cette société.

ART. 7. – Le titre de Membre honoraire est décerné par l'Académie en hommage à des savants s'intéressant à ses travaux ou à d'autres personnes en reconnaissance de services exceptionnels.

ART. 8. – La qualité de Membre correspondant peut être octroyée par l'Académie à toute personne, qui, s'intéressant à ses travaux, consentirait, le cas échéant, à rechercher sur place les renseignements ou documents qui pourront être demandés dans l'intérêt des études poursuivies.

ART. 9. – L'Académie choisit dans son sein un Président, un Vice-Président et un Secrétaire Général. Elle élabore son règlement intérieur qui est soumis à l'approbation du Gouverneur ainsi que toutes les modifications qu'elle jugerait utiles d'y apporter dans la suite.

ART. 10. – Le Muséum, le Jardin colonial, le Musée Léon Dierx, la Bibliothèque coloniale, les Archives historiques de la colonie sont placés sous le patronage de l'Académie, sans préjudice des attributions conférées aux différentes organisations qui s'y rapportent.

ART. 11. – L'Académie est autorisée à recevoir tous dons en nature qui auront préalablement reçu l'approbation du Gouverneur.

ART. 12. – Un bulletin annuel publiera les comptes-rendus des séances, fera connaître les travaux de l'Académie ainsi que tout ou partie des communications, mémoires, études qui lui auront été transmis et dont la publication aura été jugée utile.

ART. 13. – Un local sera mis par la Colonie à la disposition de l'Académie. Une subvention, dont le montant sera fixé chaque année par le Conseil Général, lui sera allouée afin de lui permettre de constituer des archives, et de faire l'acquisition de tous documents,

ouvrages, manuscrits, etc., dont l'intérêt justifierait la possession, et enfin de faire imprimer le bulletin annuel prévu à l'article 12.

ART. 14. – Le présent arrêté enregistré et publié au Journal et Bulletins Officiels de la Colonie.

Saint-Denis, le 14 Mai 1913 H. GARBIT

BUREAU DE L'ACADÉMIE

au 3 Novembre 1987

Président :Docteur Serge YCARDVice-Président :Christian MERLESecrétaire :Jean-Marc MIGUETTrésorier :Yves DROUHET

arrêtée au 3 Novembre 1987

SOMMAIRE

MEMBRES TITULAIRES :

1. Monseigneur Gilbert AUBRY 2. Madame Suzanne GREFFET-KENDIG 3. 4. Jean-Marc MIGUET 5. Jean MAS 6. Roger SERVEAUX 7. Camille GÉRARD 8. Claude WANOUET 9. Madame Jeanne ANDRÉ 10. Serge YCARD 11. Maxime RIVIERE 12. René ROBERT 13. 14. 15. 16. Armand BARAU 17. Urbain LARTIN 18. Harry GRUCHET 19. Christian MERLE 20. Emile HUGOT 21. 22. Yves DROUHET 23. Henri CORNU 24. Jean VINSON 25. Marcel VAUTHIER

MEMBRES HONORAIRES :

André ROLE Paul GUÉZÉ Madame Yves LAPIERRE

MEMBRES ASSOCIÉS :

Madame Claire BOSSE Albert RAMASSAMY Jean-François SAM LONG . Jacques TABUTEAU Gilbert GÉRARD Gérard MOULS

MEMBRES CORRESPONDANTS

Hubert GERBEAU Jean PAYET Michel CHABIN Benjamin CAZEMAGE Léon de FORGES de PARNY Raymond MARRIER d'UNIENVILL Réverend Père BARASSIN Roger BOUR Daniel ARANJO André JULG Philippe LENOIR Gabriel GÉRARD M. Hibon de FROHEN Jean AZEMA

'Les Manuscrits de Fleury, au Monastère de Saint-Benoît-sur-Loire" Projections de diapositives et commentaires		
par Monsieur Jean-Claude RODA conservateur des Bibliothèques Municipales d'Orléans	p.	11
Méditation sur la paix par Dr S. YCARD	p.	18
Précision sur le passage de la Comète de Halley à la Réunion par M.M. Alain CIROU et Michel VIGNAND	p.	33
Commémoration du 250ème anniversaire de l'arrivée de Mahé de Labourdonnais aux Iles de France et de Bourbon	p.	51
Accueil officiel de M. le Préfet de Région Jean Anciaux par le Président de l'ACADEMIE de la REUNION	p.	59
Découvrir Haïti à travers sa peinture "Naïve" par Dr S. YCARD	p.	65
"Notre ami Thérésien CADET" par Mgr Gilbert AUBRY	p.	85
L'évolution du fait militaire dans l'histoire contemporaine de la Réunion par le Général LARDRY	p.	97
"Noblesse de la profession d'infirmiers et d'infirmières" par Dr Serge YCARD	p.	113
Une approche de l'Homme Réunionnais par Dr S. YCARD	p.	121
Hommage à Germaine VINSON par Dr S. YCARD	p.	133
Les Catastrophes Naturelles à la Réunion par Monsieur R. ROBERT (professeur d'Université)	p.	137
La lignée capétienne et la France par Dr S. YCARD	p.	145
La vraie Adèle FERRAND par Madame S. GREFFET-KENDIG (Conservateur Départemental)	p.	171
Hommage à Gabriel GERARD par Dr. S. YCARD	p.	181

SÉANCE ORDINAIRE DU 25 AVRIL 1985

Salle du Syndicat d'Initiative de SAINT-DENIS

Communication de M. Jean-Claude RODA Conservateur des Bibliothèques Municipales d'ORLÉANS

« Les Manuscrits de Fleury au Monastère de Saint-Benoit-sur-Loire »

.

Projections de diapositives et commentaires

L'Académie de la Réunion est heureuse de saluer le passage à LA REUNION de Monsieur Jean-Claude RODA, Conservateur des Bibliothèques Municipales d'ORLÉANS.

Monsieur RODA n'est pas un inconnu pour nous...

Né en Algérie en 1939, après de solides études à AIX-EN-PROVENCE, il est nommé Conservateur en 1967.

Après trois années d'activités métropolitaines, il sera affecté à LA RÉUNION en 1970 où il séjournera jusquà 1979 : neuf années qui seront particulièrement marquées par la naissance et le développement du Campus universitaire, avec tout ce que cela comporte comme bouillonnement intellectuel, bouillonnement qui, chez Monsieur RODA, se concrétisera, entre autres, par un intense travail de recherche et de mise à jour sur « La bibliographie de LA REU-NION » actuellement en cours de publication sous la responsabilité de Madame BUXTORF qui, depuis Mai 1983, assure, avec une compétence reconnue de tous, la Direction des services d'Archives de LA REUNION.

Après ce séjour réunionnais, Monsieur RODA sera affecté pendant trois ans à la Direction de la Bibliothèque centrale de Prêts des YVELINES, affectation qui sera marquée par une exposition sur LA REUNION, exposition d'autant plus réussie que la collaboration de tous était acquise à notre sympathique responsable de la Bibliothèque de Prêt de VERSAILLES... Je citerai pour mémoire la contribution du Syndicat d'Initiatives de LA REUNION ; celles de l'ONF avec envois de bardeaux, de planches rares, de tamarins etc... Celle également de Madame GABORIT (épouse de l'Amiral) dont l'impact culturel n'est pas près de s'éteindre à LA REUNION, celle de Monsieur le Préfet Bernard LANDOUZY, alors chef de cabinet de l'ELYSEE, ancien Préfet de LA REUNION.

A partir de 1982, Monsieur RODA est affecté à ORLEANS, comme conservateur des Bibliothèques Municipales classées... OR-LEANS dont les plus grandes richesses, indépendamment du souvenir de Jeanne d'ARC, sont :

Les Manuscrits de FLEURY au Monastère de Saint-BENOIT-sur-LOIRE auquel se rattache la grande figure du véritable père de l'EUROPE que fut Saint-BENOIT, manuscrit dont la richesse de l'enluminure, l'ancienneté (5ème siècle), la valeur historique (Histoire de la langue latine avec grammaire latine du 7ème siècle) dont la valeur spirituelle (Sermon de Saint-AUGUSTIN qui date du 5ème siècle) seront l'objet de la communication de Monsieur RODA émaillée de diapositives, et à qui je suis heureux de passer la parole !

> Commentaires de la communication de Monsieur Jean-Claude RODA par Ghislain LANGARD du Journal de l'Ile de la Réunion

Conférence sur le Moyen-Age A la rencontre du Patrimoine

Pour sa première séance de l'année 85, l'Académie de la Réunion a présenté une conférence, nous plongeant directement dans le Moyen-Age et nous entraînant à la rencontre de notre patrimoine. En compagnie de Jean-Claude RODA, actuellement conservateur de la bibliothèque municipale d'Orléans, nous avons eu l'occasion d'admirer quelques-uns des plus beaux manuscrits jamais retrouvés : « Les manuscrits de l'abbaye de Fleury », de Saint-Benoît-sur-Loire.

C'est au VIIe siècle que la première communauté de Bénédictins s'est installée à Floricum (Flory).

Or, parmi les manuscrits provenant de cette fondation, on a pu en identifier 29 antérieurs à cette date. Il s'agit de simples fragments, certains remontant au Ve siècle. Le plus ancien, une lettre de Saint-Cyprien, a été copiée en Afrique, au Ve, mais la plupart sont d'origine italienne et datée du VIe. Il s'agit en fait d'un lot qui aurait été pris par un groupe de Bénédictins chargé de récupérer les reliques du Père fondateur, Saint-Benoît, jusque-là conservées au Monte Cassino. De cette expédition organisée par l'abbé Mummole, en Italie serait donc née l'amorce de la bibliothèque.

Essor et chute

Très vite, l'abbaye devint une des plus prestigieuses de Gaule, et sa bibliothèque la plus riche de la Chrétienté. Au VIIIe siècle, un scriptorium est intégré au monastère. 3 siècles plus tard, l'abbaye devient un centre important de production littéraire dans divers domaines : histotiographie, droit canon, grammaire, poésie... Au sommet de sa rayonnance, on construit même une pièce à l'abri du feu. Régnant avec brio, jusqu'au XIIe, l'essor de cette communauté s'est estompée avec l'avènement du gothique qui supplanta très vite le vieil art roman.

En 1562, une des plus sombres années de la période de guerre de religion, les soldats du prince du Condé livraient l'abbaye au pillage. Sur les 3.000 manuscrits estimés de l'abbaye de Fleury, il n'en reste aujourd'hui que 390 éparpillés en Europe. Parmi ces vestiges médiévaux, 240 se trouvent à la bibliothèque d'Orléans. Tout le reste a été détruit, volontairement par l'homme ou par le temps.

Jalousement gardés

Lorsqu'on connaît la valeur, inestimable que demandait l'élaboration de ces œuvres, on reste perplexe.

Copiés par des moines, véritables scriptes, sur des parchemins (peau de mouton préparée selon une technique de bain de chaux, séchages successifs et polissages), enluminés par des artistes utilisant des pinceaux à un seul poil, ces livres représentent des milliers d'heures passées, penché sur un pupitre, éclairé par une bougie. On comprend dès lors pourquoi, ces richesses n'ont pas de prix, et surtout pourquoi des précautions exceptionnelles sont prises pour les conserver loin de la lumière et des doigts.

La réserve précieuse

La réserve précieuse est une pièce spécialement étudiée pour ces reliques du passé. Celle d'Orléans contient 3.000 manuscrits. Jean-Claude RODA précise « qu'il faudrait lui passer sur le corps pour y accéder ». Outre les serrures, la salle est sous haute surveillance permanente : un système d'alarme la relie directement au commissariat.

Dans cette pièce, hors du temps, la lumière du jour ne pénètre pas, car le soleil altère les couleurs. La température est constante : 17 degrés, et l'hydrométrie maintenue à 50 %. Il faut une autorisation spéciale pour avoir accès à ces pièces uniques. Beaucoup de demandes, peu d'élus.

C'est pour permettre à tous de voir ces livres mais aussi pour éviter les manipulations (qui détériorent les livres) que tout le contenu de cette réserve précieuse va être mis sur microfilms. Si les copistes avaient pu savoir...

Cette conférence a été très appréciée par les personnes présentes (pas assez nombreuses car prévenues tardivement), ceci malgré les déficiences de l'appareil de projection. Encore une fois nous avons pu nous rendre compte que le Moyen-Age n'est pas cette période floue et pauvre de notre histoire, cette nébuleuse, mais au contraire que c'est une ère de riche culture.

Ghislaine LANGARD

Après l'exposé de Monsieur RODA et après le commentaire des diapositives projetées, le Président YCARD avait conclu la séance en ces termes :

En votre nom à tous, je voudrais rendre hommage à Monsieur RODA pour la qualité exceptionnelle de son exposé, émaillé de si belle diapositives !...

Mais, à travers cet enrichissement historique, intellectuel, culturel et artistique, dont nous avons bénéficié ce soir, un élément primordial apparaissait en filigrane, c'est l'esprit bénédictin, avec cette activité débordante qui l'a toujours caractérisé !...

Née après la chute du Grand Empire Romain, issue de ses structures culturelles, cette activité, grâce à l'esprit bénédictin a extrait de ce patrimoine, tout ce qui, autrement, se serait perdu et l'a incarné dans la culture européenne et universelle... L'esprit bénédictin est l'antithèse de tout programme de destruction... C'est un esprit de sauvetage, de promotion né de la conscience du plan divin de salut, et développé dans l'union quotidienne de la prière et du travail !

ORA et LABORA ! Prière et Travail !

N'est-ce pas la devise qui conviendrait le mieux à notre époque où l'homme croit qu'il suffit de produire des biens de consommation pour supprimer le malheur des temps ?...

Une véritable règle de vie, n'est-ce pas cela, précisément qui manque à notre temps asservi par une production déréglée faite, non

plus pour les besoins et la sanctification de l'homme, mais trop souvent pour sa corruption ? Voire même sa perte ?...

Merci à Monsieur RODA, d'avoir su, à travers son exposé, et ses diapositives, souligner la qualité exceptionnelle et la valeur culturelle du travail accompli, en ce Moyen-Age si méconnu, si décrié !...

Et, dans notre monde moderne, si nous ne voulons pas être écrasés par les stupéfiantes découvertes qui se succèdent à un rythme accéléré, évoquons en pensée, ces hommes et ces femmes, qui à la suite de Saint-BENOIT, ont su choisir ce juste équilibre de la valeur du travail bien fait, dans le service et la louange du créateur.

Et, dans nos voyages, et, lorsqu'au détour d'une route et d'un chemin, nous apercevons un monastère dont le trésor est toujours si riche en manuscrits,

Sachons nous arrêter quelques instants et, dans le silence de notre âme, écoutons ces voix du passé qui ont si bien su harmoniser le travail et la prière !

Merci, Monsieur RODA !

Dans le cadre de l'Année Internationale de la Paix décrétée par l'O.N.U

Intervention du Docteur Serge YCARD Président de l'Académie de LA REUNION à la Mairie de Saint-Denis le Mardi 5 Novembre 1985

MEDITATION SUR LA PAIX !

« Nous avons, de nos jours, la capacité de faire quelque chose qu'aucun âge n'a pu imaginer : Nous pouvons menacer, voire même déséquilibrer la planète entière... Aujourd'hui le potentiel destructeur des puissances nucléaires menace la personne humaine, menace la civilisation que nous avons lentement bâtie, menace l'ordre créé lui-même. Oui ! Nous pouvons aujourd'hui menacer l'œuvre créatrice même de DIEU parmi nous... Nous vivons donc aujourd'hui au cœur d'un véritable drame cosmique.»

Cet extrait d'une lettre pastorale des Evêques des ETATS UNIS, en date du 3 Mai 1983, me semble être, en la circonstance la meilleure introduction aux quelques réflexions qui vous seront exposées dans quelques instants...

OUI ! Nous vivons aujourd'hui au coeur d'un véritable drame planétaire... OUI ! Nous vivons aujourd'hui au coeur d'un véritable drame cosmique...

Ce drame planétaire, nous pouvons le découvrir tous les jours, sans avoir besoin de quitter notre fauteuil, à la lecture des journaux, devant notre écran de télévision...

Quotidiennement en effet, nous découvrons que la science et la technique ont acquis les pouvoirs de transformer et de modeler la nature... Cette acquisition s'est faite au long des millénaires et nul ne songerait à contester qu'elle a permis à l'Humanité de sortir de ses tanières originelles...

Mais, qui oserait nier aujourd'hui, que la science et la technique, pour avoir voulu sans discernement, affranchir l'homme de sa dépendance vis-à-vis de la nature, ont dépassé la mesure et provoqué l'apparition de nouveaux périls ?... La Sagesse, en effet, a laissé la place au savoir. Le savoir a étouffé la sensibilité. L'ordre de la vigilance s'est effacé devant le désordre du profit. L'utilité immédiate a méconnu les retombées néfastes éloignées. La rentabilité à court terme a dénaturé les justes raisons de la spéculation. Le nombre a mis en danger la qualité.

En bref, l'idolâtrie de la science semble être devenue la négation de la science ...Et l'humain, impuissant assiste à un véritable drame planétaire caractérisé par une décroissance des ressources naturelles, une décroissance des pouvoirs nourriciers et une croissance inéluctable de la pollution planétaire... Dans son orgueil, Prométhéen, l'homme moderne, semble avoir oublié que la véritable science est de l'humus; Elle est de l'humilité, elle est de l'humanité !.. A nouveaux pouvoirs de la science, devraient correspondre : nouveaux devoirs de l'homme !

Concommitamment, à ce drame planétaire, nous vivons également au cœur d'un véritable drame cosmique :

Peut-on imaginer en effet, que si les Guerres napoléonniennes ont coûté 2 millions de morts à l'EUROPE, si le conflit 14-18 a entraîné 10 millions de morts en 4 ans, si la dernière guerre 39-45 a coûté au total 55 millions de tués et disparus dans le monde...

OUI ! Peut-on imaginer que, de nos jours, en 48 heures, un conflit nucléaire peut coûter presque 500 millions de vies humaines à notre humanité ?... Sans compter les retombées lointaines humaines et climatologiques avec possibilité d'un retour à une nouvelle ère glaciaire que les spécialistes ont déjà baptisée : l'HIVER NUCLEAI-RE.

Hiver disloquant littéralement les conditions actuelles de vie sur terre, et ce, sur quelque continent que ce soit ! Et ce, peut-être, pour des centaines et des centaines d'années ?...

Aussi, comprendrez-vous, Mesdames et Messieurs, l'émotion qui est la mienne quand je prononce ce mot : PAIX !... Aussi, comprendrez-vous encore pourquoi, après une certaine hésitation, j'ai accepté le grand honneur qui m'était fait de participer à cette démarche qui nous réunit aujourd'hui... Démarche dont la finalité est justement d'essayer de conquérir

Hésitation sans doute, car trop souvent dans ce domaine, trop d'idéologies, apparemment animées des meilleures intentions, ont en fait, tendance à récupérer à des fins inavouables, les démarches les plus nobles et ... « L'exportation tous azimuths » « d'un pacifisme politique » constitue, en la circonstance, la plus belle trahison de ce sentiment généreux entre tous, qu'est la recherche d'une PAIX véritable entre tous les habitants de notre planète ...

Mais, après cette hésitation, bien compréhensible vous en conviendrez ... J'ai accepté l'invitation qui m'avait été si aimablement faite ; car, j'ai estimé que, s'il est un domaine dans lequel une véritable mobilisation générale de toutes les énergies humaines doit s'exercer, c'est bien dans cette recherche d'une harmonie planétaire. permettant à notre humanité de s'épanouir au mieux de ses valeurs !

Car, la paix, en effet ne doit pas, à mon sens, se réduire à une simple absence de guerre. La paix doit être autre chose qu'un équilibre de forces adverses, ou qu'un maintien de l'ordre par une domination despotique... La paix doit être le fruit d'un effort inlassable par lequel les hommes s'appliquent à réaliser, dans la justice et la charité, le destin pour lequel ils ont été faits ! A savoir vivre fraternellement unis, se respecter; se promouvoir mutuellement dans leur pleine dignité...

Mesdames, Messieurs,

Au moment même où je prononce le mot PAIX, je réalise tout à coup la démesure de mon ambition, à vouloir vous entretenir d'une notion sur laquelle se sont déjà penchées tant de personnalités compétantes, appartenant au monde politique, philosophique, scientiphique, religieux, artistique ou culturel ...

Aussi, mon propos ne sera-t-il point d'essayer de faire une analyse, ou même une synthèse de tout ce qui a déjà été fait, dit ou écrit dans ce domaine... Je n'ai ni la compétence, ni l'autorité voulue pour cela... Je voudrais tout simplement durant quelques minutes vous faire part de certaines réflexions... OUI! ... Je voudrais, en quelque sorte, vous prendre par la main et vous inviter à suivre avec moi, une méditation sur la PAIX. Méditation qui pourrait se dérouler en qua-

1) Notion de PAIX... Le mythe de la paix

2) Difficulté et limite d'une paix publique, collective

3) Difficulté et limite d'une paix individuelle, intérieure

4) Spiritualisation de la paix.

1) Si la voûte sonore des cathédrales abritait la mémoire des prières et des larmes, le seul écho du mot PAX suffirait à couvrir le chant des orgues, tant nos lèvres l'ont soupiré, tant nos lèvres l'ont murmuré, tant nos lèvres l'ont crié comme on brandit le talisman qui guérit tous les maux.

« PAX, Pax Domini, paix à nos âmes, repos et quiétude de nos corps ! J'ai peur de l'incertitude des jours à venir, qu'on me donne la paix ! Paix pour mon cœur que blesse la peine ! Paix pour mon corps miné de maladies ! Paix pour moi et paix pour tous ! Paix pour tout l'univers afin que passe la crainte et que le monde étonne enfin de sa seule harmonie ! »

La paix est l'âme des cathédrales, éclose à leur ombre mais prisonnière de leur clarté, puisqu'ignorée par l'univers en gestation d'effroi ! Insensible, son tumulte aveugle médite les prémices des émeutes futures, distillant haine à haine, des forces qui se déchirent, « Homo homini lupus », étrange vocation de l'humanité ! Comment devons-nous alors interprêter le message divin « Je suis la Paix, Ie vous donne la Paix »?

DIEU, à l'instar des hommes serait-il traitre à sa parole? Peut-être conviendrait-il de chercher d'abord si sa créature s'est d'abord montrée digne de ce présent, et quel usage elle a fait de son intelligence, de sa volonté, de sa liberté.

Le témoignage, s'il en est besoin, nous sera donné par l'illustre légende de BABEL : Les fils de NOE, descendant d'une race déchue, voulaient reconquérir le Paradis perdu jusque dans l'empire de DIEU. Comment ? Une tour suffisait, pourvu qu'elle fût assez élevée ! On l'édifia, en effet, à la sueur des fronts et au prix du sang. Malgré la fatigue et la mort, l'œuvre progressait dans la bonne entente générale.

On s'exhortait à l'effort, on s'encourageait en répétant qu'on atteindrait un beau jour, à la « Porte de DIEU » la « Bab-Ilou » de la félicité.

Hélas! Quand le malheur survint s'étonnèrent les crêtes noyées d'azur ; alors, l'air frémit en vain et l'écho demeura muet. On criait pourtant, on s'appelait, mais on ne se comprenait plus ; les mots s'étaient mués en bruits.

Car, l'homme, en effet, n'est pas un simple assemblage de pièces détachées, avec une âme, un corps, une intelligence, une conscience, une mort... et pour les croyants... une résurrection.

L'homme est un TOUT... un TOUT inséparable inséré par sa condition corporelle, dans le cosmos et dans les institutions de la cité humaine, avec toutes les contraintes, les imperfections, les limites et les échecs que comporte une telle situation... Mais, ce tout invisible est animé d'un besoin d'Absolu, avec une intelligence, une conscience, une conscience morale...

- Une intelligence dont le dynamisme le porte vers la recherche du vrai, du bien, d'une certaine sagesse de la vie.

- Une conscience : véritable appel intérieur qui conquiert sa pleine dignité, et sa plénitude, à mesure même qu'elle s'exerce selon son dynamisme authentique dans la recherche et dans l'action... Recherches débouchant sur la découverte des grandes orientations morales, caractérisant les vraies valeurs d'une civilisation... valeurs de civilisation dont la paix en est la plus belle expression.

- Une conscience morale enfin, qui n'est pas un ensemble abstrait de principes qui seraient imposés à l'homme comme du dehors... Cette conscience morale est la voix vibrante et vivifiante d'une transcendance.

Elle est le centre le plus secret de l'homme... Elle est ce véritable sanctuaire où l'homme est seul avec le Divin et où la voix de l'ETER-NEL se fait entendre...

Et c'est cette oscillation dramatique entre un extrême de désespoir lié à sa condition humaine, et un extrême d'exaltation lié à ses aspirations sublimes, qui caractérise véritablement l'homme qui, à travers ses expériences quotidiennes, pressent la profondeur de son mystère...

« Je ne fais pas le bien que j'aime, je fais le mal que je hais » disait Saint-Paul.

Sachons plutôt faire montre d'un peu de modestie, et abdiquons surtout nos prétentions. Et s'il est vrai qu'il « faut aimer la vérité plus que soi-même » peut-être la paix surgira-t-elle enfin du renoncement radical de l'homme à lui-même du renoncement de l'homme à l'échec qu'il incarne encore dans l'histoire d'une lente évolution universelle, vers l'harmonieuse uniformité dont notre désir de paix pourrait être le signe avant-coureur. 4) C'est sûrement en ce sens qu'il faut comprendre les messages de ces prophètes de la paix que furent : GANDHI, Martin LUTHER KING et actuellement encore Don Helder CAMARA :

GANDHI lorsqu'il écrit :

« La non-violence sous sa forme active, consiste en une bienveillance envers tout ce qui existe. C'est l'Amour pur ! Je l'ai lu dans l'Ecriture Sainte HINDOUE. Je l'ai trouvé dans le Coran, je l'ai rencontré dans la Bible ».

Don Helder CAMARA Evêque de Récife, quand il s'écrie :

« Partout, à côté d'une majorité qui ne bouge pas, à côté des extrêmes, qui s'affrontent dans la violence et la haine, Oui ! Partout existe une minorité qui comprend que la violence n'est pas la vraie réponse à la violence, sinon le monde tombe dans la spirale de la violence...

La seule vraie réponse à la violence est d'avoir le courage de lutter contre les injustices qui constituent la violence N° 1 ».

Martin LUTHER KING enfin, Prix NOBEL de la Paix, quand il proclamait ainsi son rêve de paix au monde :

« Quand nous aurons permis aux carillons de la liberté de s'élever de toutes les villes, de tous les hameaux, de tous les états, de toutes les cités, nous pourrons hâter le jour où tous les enfants de DIEU : les Noirs, les Blancs, les Juifs et les Gentils, les Protestants et les Catholiques pourront se prendre par la main et chanter :

Enfin libres. Enfin libres. Grand DIEU tout-puissant nous sommes enfin libres... Nous sommes tous en PAIX ».

C'est encore en ce sens qu'il faudrait interprêter la pensée d'un THEILHARD DE CHARDIN qui, dans son évolution de l'humain vers le point OMEGA, faisait déjà allusion à cette « supra-mentalité » collective, véritable mutation de l'espèce humaine dans cette étape qu'il nommait NOOSPHERE.

C'est aussi dans cet esprit qu'il faudrait, semble-t-il, traduire la pensée d'un Sri AUROBINDO, ce TEILHARD DE CHARDIN Hindou, qui, dans son « Yoga intégral » où l'aventure de la conscience entrevoyait une révolution spirituelle dont la révolution matérielle ne serait qu'une ombre ou un reflet...

Ce fut vraisemblablement la pensée d'un André MALRAUX lorsqu'il s'écriait « Le 21e siècle sera religieux ou il ne sera pas ! »

Ce fut surement le sentiment profond d'un EINSTEIN ou d'un OPPENHEIMER qui, quoique pères de la bombe atomique, ne pensaient qu'à l'application pacifique de l'Energie nouvelle ainsi libérée...

Ce fut aussi la pensée d'un JEAN le Précurseur qui, devant la foule assemblée, eut le courage de nommer et désigner JESUS.

C'est encore avec cet esprit qu'il faut considérer l'enseignement de l'Eglise, ainsi que les institutions pacificatrices suscitées par la Papauté depuis « La Paix de DIEU », la «Trève de DIEU », les « Ordres de Chevalerie » du Moyen-Age jusqu'à l'évocation d'un véritable ordre moral exigeant la constitution d'une autorité publique de compétence universelle si chère à VATICAN 2.

C'est toujours cet esprit qui animait un Pape comme Léon XIII dénoncant les dangers de la paix armée, ainsi que les incidences sociales des dépenses d'armement. Un PIE X, partageant l'angoisse de son prédécesseur devant l'inflation des armements et publiant, le 23 MAI 1920, l'encyclique PACEM DEI, sur la restauration chrétienne de la paix ; ou, encore plus près de nous, un PIE XII, fondant sa doctrine sur l'établissement d'une véritable communauté des peuples et proclamant lors d'un certain message de NOEL :

« Il faut à tout prix, empêcher que la guerre mondiale, avec ses ruines économiques, et sociales, ses aberrations et ses désordres moraux déferient une 3ème fois sur l'humanité ! »

C'est encore et toujours avec cet esprit qu'il convient d'analyser les encycliques « PACEM IN TERRIS » ou « GAUDIUM ET SPES » invitant notre monde malade de la violence et de la guerre ;

- A rendre les conflits moins inhumains, en affermissant dans les consciences, le nécessaire respect des droits absolus des hommes et des peuples.

- A dénoncer toute guerre totale échappant au contrôle de l'homme, et causant indistinctement les pertes des humains, des villes, des régions entières.

- A désamorcer les risques de guerre en réduisant les armements en favorisant les conférences internationales, en développant la communauté des peuples, en harmonisant les rapports :

- Rapports des individus entre eux
- Rapports des citoyens avec les autorités publiques
- Rapports des diverses communautés politiques ou états

- Rapports enfin de ces communautés politiques avec la communauté mondiale.

C'est sûrement ce même esprit qui anime le sentiment profond de notre conscience « noyée par le silence éternel des espaces infinis » notre conscience, prête, j'en suis sûr, à s'incliner spontanément devant le signe d'une vérité supérieure.

Aussi, avec le R.V. Père RIQUET, puis-je m'écrier :

Le Chrétien que je suis, face à la paix, se refuse à être dupe ou complice de tous les attentats contre la dignité de la personne humaine. de tous les attentats contre la liberté qui existent de par le monde.

NON ! Je n'ai point de haine dans le cœur...

Le chrétien, face à la paix, a pour premier devoir, de n'oublier jamais qu'il est un chrétien, et que, par conséquent, il est lié à une exigence d'Amour des hommes, de tous les hommes, mais un amour qui ne doit pas être faiblesse, un amour qui ne doit pas être complicité ou lâcheté, mais seulement une volonté inlassable et résolue de travailler à la paix avec tous ceux qui la veulent vraiment dans le respect authentique de toutes les personnes, de toutes les libertés légitimes ; une volonté qui ne cessera de donner toujours la préférence aux solutions d'arbitrage, de conciliation, tant qu'elles seront possibles...

Or. elles seront possibles, tant qu'elles ne se heurteront pas à une mauvaise foi totale...

Et, notre démarche sera de surprendre et d'encourager tous les sursauts de bonne foi qui pourront s'affirmer, sans jamais, pour autant, être ni dupes, ni lâches, ni complices...

Et c'est au nom de cette bonne foi, qui j'en suis sûr, vous habite, tous, Mesdames et Messieurs, que je me permets, en matière de conclusion, de vous demander de lancer avec moi, au monde entier, ce message d'Espérance « S.S. PAUL VI ».

Quand nous regardons le panorama du monde, nous avons l'impression d'avoir devant nous, la vision d'une mer agitée, avec menaces de plus grandes tempêtes encore...

Que prépare l'homme pour lui-même et pour les générations futures ?

Ne voyons-nous pas sans cesse, de nouvelles guerres, et même des signes avant-coureurs de plus terribles encore ? Des armements terrifiants ? Des révolutions incessantes ?... Des luttes sociales institutionnalisées, des contestations endémiques, une lente décadence morale ? Un recours déplorable aux succédanés du véritable amour ? Un oubli aveugle et orgueilleux de la RELIGION ?...

Mais en même temps, nous sentons que l'humanité éprouve un besoin douloureux, et en un certain sens, prophétique d'espérance... comme on sent le besoin de respirer pour vivre...

Eh bien ! Sachez-le. La cause de l'homme n'est pas perdue. Ce ne sont plus l'égoïsme, la violence, l'indigence, la licence des mœurs, l'ignorance qui empêcheront d'instaurer un véritable Ordre humain... un Bien commun... une civilisation nouvelle.

L'unité du monde se fera. La dignité humaine sera réellement reconnue. Le caractère inviolable de la vie sera admis par tous. Les injustes inégalités sociales seront supprimées.

Et, il ne s'agit pas là d'un songe, d'une utopie, ni d'un mythe !

Il s'agit d'un véritable réalisme... réalisme sur lequel tous les croyants du monde fondent leur conception de la vic, leur conception de l'histoire, leur conception de la civilisation terrestre elle-même, conception que notre espérance transcende mais, en même temps, encourage dans ses conquêtes hardies confiantes et enrichissantes pour tous.

Oui ! Nous restons persuadés que les rapports entre les peuples seront bientôt fondés sur la Raison, la Fraternité, la Paix !

Et vos présences ici ce soir, et l'organisation si réussie de ce symposium, me semblent être, en la circonstance la meilleure preuve de cette volonté de paix qui, désormais, devra déferler sur l'Humanité entière...

Commentaire du Journal de l'île de la Réunion

A la Mairie de Saint-Denis

Symposium sur la Paix

Une centaine de personnes a assisté mardi soir à la salle polyvalente de la mairie de Saint-Denis au symposium sur la Paix organisé par la communauté Baha'ie de la Réunion dans le cadre de l'année internationale de la paix. Quatre orateurs devaient à tour de rôle prendre la parole. M. José Moutou, président de l'ASN des Baha'ie de la Réunion, soumettait une déclaration, « Promesse de la paix » de la maison universelle de justice.

M. Sudel Fuma, chargé de cours à l'université de la Réunion, membre de la commission nationale française de l'UNESCO, dressait un historique de la paix à travers les âges. De la « Pax Romana » à l'ONU, Sudel Fuma rappelait les grandes initiatives, individuelles ou collectives ayant pour objet l'établissement d'une paix mondiale. Sudel Fuma montrait les limites de ces grandes idées généreuses.

Le Dr Serge Ycard, président de l'Académie de la Réunion, lançait un appel en faveur d'une mobilisation pour la paix. Faisant le bilan des conflits en cours de par le monde, le Dr Ycard poussait un cri d'alarme, mais concluait par un message d'espoir : « La cause del'homme n'est pas perdue ».

Le symposium s'achevait par « des prières pour la paix » dites par des représentants de toutes les confessions religieuses du département.

SEANCE EXTRAORDINAIRE de l'Académie de la Réunion à la Chambre de Commerce de la Réunion le Mardi 12 Novembre 1985

Communication avec projections de diapositives faites par : Monsieur Alain CIROU, Secrétaire de l'Association Française d'Astronomie, et par Monsieur Michel VIGNAND, Professeur à l'Ecole Normale,

sur le sujet suivant :

Précisions sur le passage de la Comète de Halley à la Réunion

Introduction par le Docteur Serge YCARD Président de l'Académie de la Réunion

Je déclare ouverte cette séance extraordinaire de l'Académie de la Réunion de ce Mardi 12 Novembre 1985 à la Chambre de Commerce de la Réunion.

Qu'il me soit permis, en cette circonstance, et au nom de tous mes collègues, de vous exprimer notre gratitude d'avoir répondu à notre invitation...

Vos présences ici ce soir, montrent bien l'intérêt que vous portez à nos travaux, ce dont nous vous savons gré.

Qu'il me soit également permis de remercier plus particulièrement le Président de la Chambre de Commerce qui a si aimablement mis à notre disposition cette salle.

Nous apprécions d'autant plus ce geste, que la recherche d'une salle de conférence adéquate et disponible n'est pas chose facile de nos jours !...

Je remercie également bien sûr, Messieurs CIROU et VI-GNAND nos orateurs de ce soir, pour leur collaboration aux travaux de notre Académie !

COMETE DE HALLEY

Avec son cerveau de 1.300 Grammes constitué de milliards et de milliards de cellules nerveuses, l'homme est un animal doué d'une prodigieuse curiosité.

Et ce kilogramme de matière cérébrale, qui en définitive, n'est autre que de la matière ayant pris conscience d'être de la matière, a fait progresser obstinément, en un peu plus d'un million d'années la lignée humaine du sinantrope allumeur de feu et tailleur de pierres, à l'homme contemporain briseur d'atomes et navigateur de l'espace...

La soif de connaissances de cet homo sapiens, bipède, curieux, opiniatre raisonneur perpétuellement insatisfait, est illimitée... Aucun problème ne lui parait trop démesuré ! Jamais, il n'abandonne...

Ainsi, naquirent les sciences directement issues de l'étude de la nature telles : la Physique, la Chimie, la Botanique, la Zoologie, la Médecine ; la Biologie... Ainsi naquit l'ASTRONOMIE lente et vertigineuse accumulation de raisonnements, de déductions et surtout d'observation...

A l'origine, observation du ciel et idées religieuses sont intimement liées. Mais, progressivement, la démarche intellectuelle vient rationaliser l'abstraction spirituelle :

Vers les années 7000, apparaissent les représentations rupestres des astres.

Vers 4.225 avant Jésus-Christ, apparaît le premier calendrier Egyptien.

En 585 THALES de MILLOT prédit une éclipse et propose son système cosmogonique.

Avec PLATON et ARISTOTE, s'impose le géocentrisme de la Terre. Mais... il faut attendre des génies comme GALILEE, KE-PLER, NEWTON et HALLEY pour se faire une plus juste idée des débuts de l'Astronomie classique.

Avec NEWTON en effet, commence l'ère de l'Astronomie dite dynamique. Avec lui, on découvre le jeu des forces qui maintiennent en équilibre tous les corps célestes (c'est la gravitation universelle)... Et il devient désormais possible de prédire leurs mouvements sans avoir besoin d'observer leurs passages successifs.

C'est ainsi qu'Edmond HALLEY (1656-1742) pourra, avec une précision extraordinaire, annoncer le retour de la *COMETE* qui porte son nom, objet de la conférence de ce soir, qui sera animée par des personnalités telles que Monsieur CIROU et Monsieur VIGNAND,

Monsieur Alain CIROU : Délégué Général de l'Association Française d'Astronomie, et Rédacteur en Chef de la revue « Ciel et Espace ».

Monsieur Michel VIGNAND Professeur à l'Ecole Normale, Correspondant de l'Association Française d'Astronomie à la REU-NION, Chevalier des Palmes Académiques. Mercredi 13 Novembre 1985 (J.I.R)

ACADEMIE DE LA REUNION

Si HALLEY m'était contée...

La perspective du prochain passage de la comète de Halley suscite intérêt et curiosité comme en témoigne la présence du public venu en nombre hier soir à la Chambre de Commerce pour assister à la séance extraordinaire de l'Académie de la Réunion consacrée à ce phénomène astronomique.

Présentés par le docteur Serge Ycard, président de l'Académie, Alain Cirou, délégué de l'Association française d'astronomie, rédacteur en chef de la revue Ciel et Espace et Michel Vignand, professeur à l'Ecole Normale, spécialiste en astronomie ont exposé l'historique de la comète qui, depuis près de 2.000 ans est associé, dans la croyance populaire, aux plus grands cataclysmes.

Impressionnante par sa taille, qui peut atteindre 120 fois le diamètre lunaire, par sa luminosité et sa couleur de feu, la comète Halley repasse tous les 76 ans. Son trentième passage en mars prochain sera étudié scientifiquement par les astronomes et astrologues du monde entier. Des sondes européennes, japonaises, russes et américaines iront à la rencontre de la comète, et dans l'hémisphère sud des centaines d'observateurs, professionnels et amateurs suivront son évolution.

Dans notre prochaine édition, nous vous présenterons un dossier sur ce mythe de l'espace, témoin de tout un passé, riche d'enseignement pour l'avenir.

La Comète de Halley observée à l'œil nu pour la première fois depuis 76 ans.

Pour la première fois depuis 76 ans, des astronomes ont observé à l'œil nu la comète de Halley, du haut des montagnes de Hawaï et de Californie, M. Jim Wilson, du Jet Propulsion Laboratory de la NASA a précisé que les chercheurs, Charles Norris et Steven Edberg, sont les premiers à avoir, officiellement, distingué sans appareil la comète samedi matin d'un sommet californien culminant à 2.100 mètres. Un chercheur britannique Alain Pickup a également observé ce phénomène d'un sommet de 2.700 mètres à Hawaï peu avant une heure du matin dimanche

La comète de Halley passera tout près de la terre le 11 avril prochain et sera visible jusqu'au mois de mai.

Il faudra ensuite attendre l'an 2.061 pour scruter à nouveau cette grosse boule de glace sale qui se vaporise à l'approche du soleil en faisant naître une traînée lumineuse.

A la Réunion, Michel Vignand a pu photographier la comète. Elle se trouve actuellement à 120 millions de kilomètres de la terre. Elle s'approchera au cours du mois d'avril jusqu'à 60 millions de kilomètres.

La comète de Halley revient après 76 ans d'absence

La Réunion aux premières loges

La comète de Halley revient. En mars prochain, notre île sera un lieu privilégié d'observation du météore.

Cette comète, qui effectue un passage tous les 76 ans, a toujours marqué l'esprit des hommes. Il y a presque dans toutes les familles quelqu'un qui l'a vue en 1910. Comète légendaire, – on associe son passage aux épidémies, aux catastrophes et aux bouleversements – et coupable, selon la croyance populaire de rendre le vin mauvais, d'influencer la ponte des poules, et de multiples maux.

Comète maudite, Halley semble avec ce trentième passage atteindre la fin de son mythe. Déploiement de la technique, envoi de cinq sondes spatiales : la communauté scientifique et aussi des millions de curieux attendent de voir la traînée lumineuse qui traver-

Nous vous racontons aujourd'hui l'histoire de la comète de Halley, repérée pour la première fois en 239 avant Jésus-Christ...

La fin d'un mythe Dossier : Martine Dusigne et Ghislaine Langard

La comète de Halley est de retour. Depuis près de 2 000 ans, elle traverse à intervalles réguliers l'histoire de l'humanité, semant sur son passage, craintes, superstitions, interrogations et espoirs. Longtemps considérée comme un fléau, elle ouvre aujourd'hui, grâce aux progrès scientifiques, les portes du mystère de l'univers. Pour son trentième passage au-dessus de la Terre, la Réunion se transformera dans quelques mois, en observatoire privilégié. Alain CIROU et Michel VIGNAND, spécialistes en astronomie, ont donné une conférence ces jours derniers à la Chambre de Commerce de Saint-Denis pour présenter cet événement historique que constitue le rendez-vous 1986 de la comète Halley. Un exposé passionnant dont nous vous rapportons aujourd'hui les grandes lignes.

La comète de Halley à travers l'histoire

239 avant J.C.

Des astronomes chinois, coréens et japonais notent la présence d'une comète très brillante dans le ciel. On attribue ce passage à la comète de Halley à partir de calculs effectués en remontant le temps. Dans les textes du 6e siècle avant Jésus-Christ, on trouve aussi les traces d'un passage de comète.

A cette époque, l'astronomie se développe dans le Bassin Méditerranéen où elle est intimement liée à l'exercice du pouvoir et à la religion. En Egypte « Râ », le dieu soleil, influence directement les décisions des pharaons.

Les Egyptiens connaissent parfaitement la périodicité des éclipses. Le Cosmos exerce déjà une influence sur la vie quotidienne : dénomination des jours et des mois chez les Romains.

87 avant J.C.

Pline décrit le passage de la comète. Il ne s'agit à cette époque que d'une observation. Halley n'est pas encore entrée dans la légende qui, au cours de ses passages, alimentera les croyances populaires au cours des siècles.

En 43 avant Jésus-Christ, une comète est observée dans le ciel de Rome. Mais ce n'est pas notre comète Halley. La même année, Jules César est assassiné et dans l'esprit du peuple, le passage de la comète devient un présage. Pendant des siècles, elle restera associée à des événements dramatiques, à des superstitions. On n'hésitera pas à lui attribuer les pouvoirs les plus fantaisistes : comme celui de marquer la mort des hommes illustres. On en invente même.

En 1661 par exemple, Mazarin se meurt. Quelqu'un arrive en courant dans sa chambre déclarant qu'une comète sillonne le ciel de Paris. Le cardinal s'écrie alors dans un dernier souffle « Dieu, me reconnaît enfin ».

12 avant J.C.

La comète Halley revient. On l'observe dans le ciel de Palestine pendant deux mois. Bien des historiens l'associent à l'étoile des rois mages... son passage se situant à l'époque présumée de la naissance du Christ.

Cette comète se situe à la conjonction des planètes Saturne et Jupiter, position qui symbolise les trois thèmes « naissance », « Juif » et « royaume ».

Le peintre Giotto au 14e siècle représente les rois mages guidés par une comète dans la fresque qui décore la chapelle de Padoue.

66 après J.C.

L'effet « comète » a cheminé dans l'esprit des hommes.

On tremble à Rome. Néron le sanguinaire, terrorisé par le souvenir de César poignardé, décide de se protéger : il fait supprimer une grande partie de ses proches (il meurt lui-même 3 ans plus tard).

Cette même année, Jérusalem brûle.

374 après J.C.

Le passage est peu remarqué. Le pouvoir religieux lance une offensive de répression contre l'observation du ciel pour mettre en échec les superstitions.

451 après J.C.

L'apparition de la comète est liée à la défaite d'Attila et à la libération de Paris par Sainte-Geneviève.

607 après J.C.

C'est la belle époque de la cométomancie. Cette « science » inventée par Claude PTOLÉMÉE au 2e siècle permet de révéler des présages à partir de la forme que prend la comète.

C'est de là que viennent les expressions comme « bonne étoile », « désastre »... Les comètes sont représentées comme des mains armées de poignards, présages de catastrophes, épidémies, incendies, tremblements de terre...

Certains pensent que les comètes sont des poutres enflammées envoyées pour alimenter le feu du soleil.

999 après J.C.

Une grande terreur s'empare des populations à l'approche de l'an mille. On parle de fin du monde.

Angoisse alimentée par le passage de la comète dont on connaît le mauvaux augure.

1066 après J.C.

Pour la première fois la France envahit l'Angleterre. Guillaume le Conquérant écrase le roi Harold II.

Lorsque la reine Mathilde brode la célèbre tapisserie de Bayeux, elle représente la comète de Halley au-dessus du champ de bataille.

1222 après J.C.

Philippe Auguste meurt quelques semaines après le passage de la comète.

1301 après J.C.

Le retour de la comète inspire le peintre italien Giotto qui la représente dans sa nativité (chapelle de Padoue), au-dessus de la crèche, l'associant à l'etoile de Bethléem qui guidait les rois mages.

1378 après J.C.

C'est l'un des passages les plus proches de la Terre qu'effectue la comète. C'est également le début d'une série d'années noires : bouleversement illustré par le schisme religieux qui marque l'installation du deuxième pape installé en Avignon, et par des épidémies de peste et de choléra décimant des milliers de personne en Europe.

1456 après J.C.

Passage très remarqué. Il intervient lors des invasions turques en Europe.

C'est pour repousser l'ennemi et annuler l'effet de la comète que le pape Calixte III instaure la prière de l'Angélus, à midi et en fin de journée.

1531 après J.C.

Jusqu'à cette date, la communauté scientifique adoptait une attitude de rejet à l'égard de la comète dont elle ne pouvait expliquer le phénomène.

Seule explication admise, les comètes sont des manifestations climatiques, une alimentation en matière pour le soleil...

C'est alors qu'on découvre que la queue de la comète s'oriente toujours à l'opposé du soleil. Ce qui remet en cause l'hypothèse jusqu'alors évoquée.

1607 après J.C.

Comète très visible. Son passage est marqué par la mort d'Henri IV assassiné par Ravaillac (qui survient en 1610). La science fait d'énormes progrès. Trois ans plus tard est inventée la première lunette astronomique, Kepler énonce les « lois des airs », Logomontanus découvre que la comète est placée derrière la lune. C'est la première fois qu'on la situe dans le cosmos.

A cette époque le public est partagé entre les optimistes de la comète, les pessimistes et les fatalistes... Une bataille rangée commence à opposer les astrologues et astronomes.

En 1664 le passage d'une autre comète vient renforcer le conflit. Une effroyable épidémie de peste ravage l'Europe, Londres brûle, c'est le retour de la terreur.

Cette comète assène un grand coup aux balbutiements scientifiques.

1682 après J.C.

De nombreux observatoires ont été installés sous le règne de Louis XIV.

Pour la première fois on observe la comète au télescope et on constate « c'est un rien de vide ». Elle est perçue en effet comme un phénomène composé de peu de matière. Newton établit la loi de gravitation universelle.

A partir de ces travaux l'astronome anglais Edmond Halley parvient à déterminer la périodicité de la comète : 1531-1607-1682 et annonce son retour pour 1759.

Halley meurt en 1742 et d'autres astronomes poursuivent ses recherches.

1759 après J.C.

La comète qui porte maintenant le nom de Halley est au rendez-vous.

L'astronomie l'emporte sur l'astrologie. Pour la première fois on observe la trajectoire de la comète : elle forme une ellipse régulièrement attirée par le soleil.

1835 après J.C.

La communauté scientifique attend le retour de la comète de Halley.

Son passage confirme cet aspect de « vide ». Faite de gaz, son ensemble est très fluide et se déplace à une vitesse constante.

1910 après J.C.

C'est un passage exceptionnel. En effet les scientifiques font un effort de vulgarisation, et les populations se passionnent très vite pour la comète.

Une passion qui rapidement tourne à la psychose. Les vieilles peurs ancestrales réapparaissent. Un observateur américain décèle une infime quantité d'acide cyanhydrique dans la composition des gaz dégagés par la queue de la comète. Mélangé à l'oxygène ce gaz est un poison mortel. Bien que les scientifiques affirment qu'il n'y ait aucun risque pour la vie terrestre, une partie de la population se persuade de l'imminence de la fin du monde. D'autant plus qu'un astronome français réputé, Camille Flammarion avait prédit un « risque » possible d'anéantissement de la planète. L'opinion publique ne retint que la menace qui pour elle devint une certitude.

Le même Flammarion, était en outre l'auteur d'un ouvrage de fiction intitulé « la fin du monde » dans lequel la Terre était anéantie par le choc d'une comète. Nouvelle angoisse populaire « et si la comète heurtait la terre ? »

Le livre de Flammarion, traduit en anglais fut publié sous forme de pamphlet aux Etats-Unis en 1910 et la description de cette l'apocalypse frappa durement les esprits mal informés : « La comète approchait : déjà elle avait quitté l'orbite lunaire et s'avançait menaçante vers l'atmosphère terrestre, effleurant de ses doigts crochus l'ourlet de la robe du globe. Et soudain ce fut le choc. Il y eut un immense flash à l'horizon. Un océan de flammes incandescentes explosa. Et d'une myriade de gorges terrorisées jaillit ce hurlement d'agonie : « le monde est en feu ! ». Ce furent les derniers sons jamais prononcés par une voix humaine. Hommes, femmes, enfants s'éteignirent comme des milliers de bougies soufflées par un vent implacable. Quelques secondes s'écoulèrent avant que le noyau de la comète emboutisse la Terre, embrasant l'atmosphère en une explosion de flammes rugissantes. Rivières et lacs s'évanouirent en nuées de vapeur, forêts et villes s'embrasèrent comme des allumettes...»

Traumatisés par la lecture de ce livre angoissant et par l'approche de la comète, des milliers de personnes hantaient les églises qui restaient ouvertes, achetaient des casques anti-comète mis en vente pour l'occasion, d'aucuns se barricadaient chez eux, bouchant les ouvertures pour échapper à la menace du gaz mortel, téléphonaient à la presse pour connaître l'heure du désastre. On enregistra des taux élevés de dépressions nerveuses, on établit des pronostics, la comète faisait la une de tous les journaux.

On imagine quel fut le soulagement général le lendemain de ce 17 Mai 1910, jour où la Terre a effectivement traversé la queue de la comète sans encombre... « Le soleil se lève, la fin du monde est donc remise à une date ultérieure », déclara Flammarion ! 1910 marque aussi la réalisation de la première photographie de la comète de Halley. Depuis l'astrophysique a pris le pas sur l'astronomie et lors de son prochain passage, en Mars 1986, la comète de Halley, traquée par les moyens technologiques les plus sophistiqués, fournira de nouvelles clés pour découvrir de façon scientifique les origines de la vie.

L'année 1986, marque certainement la fin d'un mythe. L'an prochain un télescope spatial observera la comète de Halley en permanence...

Il ne faudra plus attendre 76 ans pour suivre la comète.

Les Comètes

De la matière originelle

Remonter le temps avec la comète de Halley ce n'est pas seulement se pencher sur l'histoire des hommes, c'est tenter d'expliquer l'origine même de la vie.

A l'origine de notre système solaire, explique Alain Cirou, il y avait un nuage composé de gaz et de poussière.

De la concentration est né le soleil et de l'amalgame des poussières, les planètes. Ces dernières placées sur orbite, gravitent autour du soleil. On estime qu'à l'extrême du système solaire, à environ une année lumière de la Terre, sont ammassées des milliards de comètes qui sont en fait des résidus du nuage originel. C'est le nuage Dort.

Il arrive qu'une de ces comètes se décroche (au passage d'une étoile par exemple). Inévitablement elle est attirée par le soleil autour duquel elle gravite en suivant une trajectoire elliptique.

Une comète est composée de gaz, d'eau. de poussière. « Il faut se représenter une grosse boule de neige sale qui fond en s'approchant du soleil. C'est de ce réchauffement que naissent la chevelure et la queue de la comète qui s'étirent à partir du noyau. »

« Parti d'une glacière, la boule de neige se réchauffe et retourne au froid ».

Au fil de ces passages réguliers, la comète perd de son éclat et elle finit un jour par s'éteindre. A l'intérieur des comètes se trouve la matière originelle, celle qui figurait avant la mise en place du système solaire. En particulier cette molécule de carbone qui au cours des milliards d'années s'est transformée et a donné la vie

La comète de Halley est considérée comme une comète jeune qui a dû se décrocher il y a environ 2 500 ans. Son noyau doit mesurer environ 5 à 6 kilomètres de diamètre.

Les sondes

La 30e apparition de la comète de Halley est une expérience scientifique très particulière. Pour la première fois les scientifiques seront capables d'étudier en direct une comète.

Depuis la Terre des astronomes placés dans le monde entier examineront tous les détails de la « vie » de cette boule de neige sale : astronomie, photographie, spectroscopie, tout est mis en œuvre. Mais l'excitation de la communauté scientifique ne vient pas des observations qui pourront être réalisées depuis la Terre. L'émoi viendra des informations retransmises par les 5 sondes spatiales qui ont rendez-vous avec la comète de Halley en Mars prochain, directement de l'espace.

L'URSS a envoyé deux sondes : Vega 1 (lancée le 15 Décembre 1984) qui passera à environ 10 000 Km du noyau le 6 Mars, et Vega 2 (lancée le 21 Décembre 1984) qui passera à égale distance quelques jours plus tard.

Leurs objectifs : photographier le nuage, réaliser des spectres infra rouges et des images du noyau, étudier la nature du nuage de poussière et les particules organiques. Le Japon a aussi prévu 2 sondes. La première Planet A étudiera Halley à 200 000 Km de son centre. La seconde, Sakigake, enregistrera l'activité d'Halley dès qu'elle approchera d'elle à 7 millions de kilomètres.

Planet A observera comment le nuage se comporte et comment les rayons, les vents chauds du soleil affectent la comète. La sonde transporte un télescope à ultra-violets, une caméra et un analyseur de vents solaires.

Enfin, l'agence spatiale européenne a elle aussi envoyé une sonde à la rencontre de la comète. Elle a été appelée Giotto en l'honneur du peintre italien. Partie le 2 juillet dernier, Giotto passera à 500 Km seulement du noyau le 13 Mars prochain. C'est la seule à pouvoir transmettre des photos couleur du nuage et du noyau.

On estime à 40 % les chances de Giotto de résister au choc de la rencontre avec Halley.

C'est pourquoi Giotto retransmettra en direct, immédiatement, toutes les données qu'elle enregistrera. Les américains détournerons une de leur sonde et de la navette spatiale un centre d'observation sera mis en place.

Alain Cirou souligne que c'est la première fois que la communauté scientifique mondiale déploie et surtout unit des moyens techniques et humains d'une telle envergure.

Halley vue de la Réunion

Il y aura foule dans notre île entre le 10 Mars et le 10 Avril 1986. Près de mille personnes venues d'Europe, sont attendues pour suivre en direct l'évolution de la célèbre comète, qui sera toute particulièrement visible sous notre ciel : des membres de la Société Astronomique de la France, une centaine de jeunes de l'Association Nationale des Sciences et Techniques pour la jeunesse, deux cents représentants de l'Association française d'astronomie, des astronomes allemands et suisses, un club d'astronomie de la région parisienne, une équipe de TF 1 qui assurera au jour le jour la couverture de l'événement, des journalistes parisiens...

Halley ne sera pas visible de Paris à cette époque, et une vaste campagne de promotion incite les amateurs à venir à la Réunion ou dans les îles voisines pour admirer le spectacle. Il serait opportun que les responsables du tourisme local envisagent eux aussi de favoriser des opérations promotionnelles pour cet événement qui peut avoir des retombées très positives pour notre île.

De nombreuses actions décentralisées de vulgarisation seront mises sur pied pour les Réunionnais : un montage audio-visuel sur l'histoire de l'univers et la cosmologie, un grand spectacle à Saint-Gilles « Le ciel en direct » avec laser pour montrer le ciel transposé et interprêté sur grand écran ; des actions ponctuelles dans les centres d'observation : des stages pour les enseignants, etc. - Des observatoires seront installés en divers points de l'île.

L'astronomie intéresse beaucoup les enfants. Et la plupart des amateurs de la Réunion sont des enseignants qui utilisent l'astronomie dans leur fonction pour faire comprendre les autres sciences aux adolescents, qui n'ont aucun mal, contrairement à leurs aînés, à envisager les trois dimensions

Les élèves du LEP de Moufia et du Lycée de Saint-Louis participeront à des expériences.

La carte du ciel austral est tout à fait remarquable et les astronomes de notre région font le projet de créer, avec l'appui du conseil général et du rectorat, un centre de formation permanent pour faire de la Réunion l'observatoire de l'hémisphère sud.

> Après les remarquables commentaires et exposés de MM. CIROU et VIGNAND

Après les splendides projections de diapositives sur l'histoire de la Comète de HALLEY et sur les lieux de passages des météores dans le ciel réunionnais

> Le Président de l'Académie devait conclure en ces termes

De tout temps, les comètes ont inquiété les hommes, et suscité les idées les plus extravagantes. Ces objets insolites venaient-ils du séjour des Dieux ou des profondeurs infernales ? Etaient-ils des exhalaisons terrestres ? S'agissaient-ils, comme le crurent les romains, des âmes des grands hommes regagnant l'EMPYREE, et abandonnant notre monde terrestre, sub-lunaire aux rigueurs des fléaux et des cataclysmes de toutes sortes ? Ainsi, pour OVIDE, la comète de l'an 43 avant notre ère figura l'âme de CESAR après son assassinat devenue :

« Etoile brillante qui traîne dans un long espace, sa chevelure enflammée ».

Pour SUETONE l'influence d'une comète serait à l'origine des monstrueux excès de NERON.

Pour DIODORE de SICILE, la comète de l'an - 371, annonce la ruine de LACEDEMONE.

La célèbre tapisserie de BAYEUX, attribuée à la Reine Matilde, épouse de Guillaume, exprime dans une naïveté exquise, l'inquiétude du personnage contemplant ce météore apparu au moment même où Guillaume le Conquérant envahissait l'ANGLETERRE.

Cette inquiétude toutefois n'était pas partagée par tous... Don CASSIUS rapporte que VESPASIEN, peu avant sa mort et alors que son entourage s'inquiétait fort de la comète, qui de l'avis général, menaçait sa vie, protesta en riant :

« Cette étoile chevelue ne me regarde pas ! Elle menace plutôt le Roi des Parthes, puisqu'il est chevelu et que je suis chauve !...

SENEQUE (-2 + 65), de son côté, et avec lucidité, écrira : que les comètes se meuvent selon des routes prescrites par la Nature et qu'un âge viendra où, ce qui est mystère pour nous, sera mis au jour par le temps et les études accumulées des siècles... Il naîtra quelque jour, un homme qui démontrera dans quelle partie du ciel errent les comètes, pourquoi elles marchent si fort à l'écart des autres planètes et quelle est leur grandeur, leur nature...»

Phrase prophétique s'il en fût ! SENEQUE avait, semble-t-il, pressenti les GALILEE, NEWTON, KEPLER, HALLEY... et pourquoi pas CIROU et VIGNAND, à qui nous exprimons de nouveau toute notre gratitude et nos félicitations, car nous voici maintenant enrichis et rassérénés,

Et, avec VOLTAIRE, nous pouvons tous nous écrier :

« Comètes, que l'on craint à l'égal du tonnerre, Cessez d'épouvanter les peuples de la terre. Dans une ellipse immense, achevez votre cours ! Remontez ! Descendez près de l'astre du Jour ! »

Séance de l'Académie de la Réunion dans la Salle Polyvalente de la Mairie de Saint-Denis le Mardi 26 Novembre 1985

Dans le cadre de la commémoration du 250e anniversaire de l'arrivée de Mahé de La Bourdonnais aux Iles de France et de Bourbon

par le Docteur Serge Ycard Président de l'Académie de la Réunion

Je déclare ouverte cette séance publique de l'ACADEMIE DE LA REUNION de ce Mardi 26 Novembre 1985 à l'Hôtel de Ville de Saint-Denis.

Il m'est agréable, en la circonstance, de me faire l'interprète de tous les membres de notre Compagnie, pour vous exprimer nos remerciements d'avoir si aimablement répondu à notre invitation.

Notre gratitude s'adresse également à la Municipalité de Saint-Denis, qui a mis à notre disposition cette salle polyvalente, si confortable puisqu'elle réunit : Espace, Sonorisation et Climatisation...

Je remercie aussi, bien sûr, nos orateurs Messieurs LENOIR et GERARD, pour leur participation toujours active aux travaux de notre ACADEMIE !

Je me permets de décerner une mention spéciale à Madame BUXTORF ; Directrice du Service des Archives Départementales, qui a tenu à réaliser une toile de fond en images, première ébauche de l'exposition itinérante qu'elle a l'intention d'organiser pour mieux faire connaître au public réunionnais, le personnage hors de l'ordre commun, que nos orateurs vont évoquer dans quelques instants...

Ce personnage, vous l'avez deviné !

C'est MAHE DE LA BOURDONNAIS

« Malgré ce mystère qui enveloppe la destinée humaine, on ne peut s'empêcher de reconnaître l'influence que le lieu de naissance exerce sur la vie des hommes éminents, ainsi que l'impulsion qui impriment à leurs âmes les premiers spectacles qui frappent leurs regards...

Au milieu des plages abruptes de la Vieille ARMORIQUE incessamment battues par les flots, le sombre rocher de Saint-MALO que la mer enserre deux fois par jour comme un navire près de s'échapper au loin, était pour ainsi dire, un écho de tous les bruits, un centre de tous les mouvements du globe...

Ses intrépides marins affrontaient à travers la tempête les passages les plus périlleux... parcouraient les océans lointains et rapportaient dans leurs bâtiments, ces richesses réputées qui firent de Saint-MALO le premier marché du royaume et même de l'EUROPE...

C'est dans cette ville aujourd'hui éclipsée, que les grandes entreprises se formèrent et que la Première Compagnie des INDES, fondée à une époque brillante du règne de LOUIS XIV prit naissance...

C'est dans cette ville que, certain 11 FEVRIER 1699 naquit LABOURDONNAIS !

Et l'imagination ardente et précoce de cet homme hors du commun, s'enflamma par les récits des glorieuses aventures de ses compatriotes. Après avoir connu à l'âge de 10 ans, le SUD-AMERI-QUE, et à 14 ans les INDES ORIENTALES et les PHILIPPINES, ce jeune homme de 18 ans avait fréquenté toutes les mers et passait déjà pour un marin consommé, car il sortait de cette école dure et profitable du long cours...»

MESDAMES, MESSIEURS,

Ces paroles du Gouverneur Henri Hubert DE LISLE malgré leur cent vingt cinq années de recul sont toujours d'actualité et me semblent en la circonstance, être la meilleure introduction à la conférence qui nous réunit ce soir...

L'ACADEMIE DE LA REUNION en effet, toujours fidèle à sa vocation qui est de promouvoir l'étude appronfondie, méthodidique et raisonnée de toutes les questions relatives aux Lettres, aux Sciences, aux Arts, à la Géographie, à l'Histoire intéressant l'ILE DE LA REUNION, est heureuse d'inaugurer ainsi officiellement la commémoration du 250e anniversaire de l'arrivée du Gouverneur MAHE de LABOURDONNAIS aux ISLES de FRANCE et de BOURBON.

Commémoration qui, ici à la REUNION de même que dans l'Ile sœur MAURICE, sera marquée par des manifestations culturelles et historiques très enrichissantes pour tous !...

Une telle commémoration, il est vrai, comme du reste, toute manifestation culturelle de ce genre, fait partie de notre patrimoine historique et, comme tel, se doit en la circonstance d'être célébrée... car l'être humain aujourd'hui, plus que jamais ne peut vivre... ne peut véritablement « être » sans un passé, sans un héritage culturel, sans un héritage historique...

Notre civilisation des machines et des ordinateurs en effet notre obsession des statistiques, des indices, des bilans, le monstrueux entassement des cités, la servitude harassante des transports, cette espèce d'esclavage consenti et bien rémunéré dans lequel se consume la vie de tant d'êtres humains... Tout cela finit par provoquer, selon les tempéraments, une véritable anesthésie du passé, un véritable meurtre de notre histoire...

Et lorsque l'être humain oublie son héritage culturel lorsqu'il perd la mémoire de son origine, «il devient un voyageur sans bagages, et parce qu'il a oublié son passé, ne peut plus assumer son présent et préparer son avenir».

Ce qui est vrai de l'individu l'est aussi d'une société d'une civilisation ! Celles qui perdent leur mémoire culturelle celles qui oublient, qui méconnaissent ou même renient les valeurs essentielles qui les soutiennent sont déjà des civilisations mortes !

Aussi, comprendrez-vous tous, qu'en la circonstance, nous sommes heureux de donner la parole à Monsieur LENOIR Président de l'Amicale «Ile Maurice - France», Membre honoraire de notre Académie.

Ainsi qu'à Monsieur Gabriel GERARD Vice-Président de notre Académie qui, respectivement, nous feront une communication, ce soir, sur l'action qu'a menée Monsieur le Gouverneur MAHE de La Bourdonnais aux Isles de France et de Bourbon. MAHE de LABOURDONNAIS... ce personnage tant décrié et pourtant hors de l'ordre commun dont le génie administratif devait exercer durant plus de dix ans sur les ILES MASCAREIGNES (de 1735 à 1748) une influence qui a incontestablement marqué leur histoire !

ACADEMIE DE LA REUNION

HOMMAGE A MAHE DE LABOURDONNAIS

L'Académie de la Réunion fidèle à sa vocation qui est de promouvoir les actions scientifiques, culturelles, littéraires et historiques intéressant notre île a consacré sa derniére séance publique, mardi soir à la mairie de Saint-Denis, à une conférence sur Mahé de Labourdonnais inaugurant ainsi officiellement la commémoration du 250e anniversaire de l'arrivée du célèbre gouverneur général des isles de France et de Bourbon dans les Mascareignes.

Présentés par le docteur YCARD, président de l'Académie, MM. Philippe LENOIR, président de l'Amicale Maurice-France et Gabriel Gérard, vice-président de l'Académie de la Réunion, ont tour à tour exposé les grandes lignes de l'action menée par Mahé de Labourdonnais tant à l'Ile de France qu'à l'Ile Bourbon, actuelle Ile de la Réunion.

Il ressort de cette conférence que ce personnage historique qui naquit à Saint-Malo en Février 1699, fut à la fois un marin, un homme de guerre et un administrateur hors du commun dont le génie s'exerça pendant plus de dix ans sur les îles Mascareignes où sa mission de gouverneur le conduidit en 1735.

Les conditions de vie à l'île de France et à l'île Bourbon à cette époque, étaient particulièrement décourageantes et, conduit par une volonté de fer, Mahé de Labourdonnais érigea les fondations d'une société qui devait se développer économiquement au fil des ans. Il fit construire des villes, des routes des ponts, encouragea la diversification des cultures, créa les premières industries sucrières, organisa le ravitaillement, institua la liberté du commerce, fonda les premières communes. On lui a longtemps reproché d'avoir favorisé l'île de France où il s'était installé, laissant dans l'esprit des ancêtres des Réunionnais, l'impression que « Bourbon était la Cendrillon de son île soeur », quoiqu'il en soit, « malgré les ans, les particularités des hommes, malgré des destins différents, les deux îles portent toujours l'empreinte indélébile que laisse dans le marbre le ciseau du sculpteur ». Et Mahé de Labourdonnais restera l'une des plus remarquables figures qui aient marqué l'histoire de l'Océan Indien.

La célébration du 250e anniversaire de l'arrivée du gouverneur dans notre région sera l'occasion de présenter aux Réunionnais une exposition de documents, photos et cartes d'époque selectionnés par la directrice des Archives départementales Mme Buxtorf, et d'organiser à Maurice et à la Réunion des concours consacrés à Mahé de Labourdonnais dans le but de susciter des vocations d'historien.

> Compte rendu de MARINE du Journal de l'île de la Réunion

PRIX LABOURDONNAIS

Concours organisé par l'Amicale Ile Maurice France à l'occasion du 250e anniversaire de la fondation de Port-Louis par Mahé Labourdonnais .Ce concours est ouvert également aux Réunionnais.

Thème : l'oeuvre de Labourdonnais dans l'Inde et aux Iles de France et de Bourbon.

Il s'agira d'une oeuvre de synthèse qui présentera (en 100 ou 150 pages dactylographiées, l'essentiel de l'oeuvre de Mahé de Labourdonnais tout en dégageant les aspects politiques et militaires, administratifs et économiques de son entreprise. Les conclusions de l'auteur s'insèreront dans le contexte des références citées.

ler prix :Rs 10 000 (approximativement 6 000 F) et un livre souvenir.

2e prix: Rs 5 000 (ou l'équivalent en francs) et un livre souvenir.

A noter enfin que l'Académie de la Réunion contribuera à l'un des prix.

Conditions de règlements :

1. – Le texte devra être présenté en trois exemplaires. Il sera signé d'un pseudonyme. Une deuxième enveloppe contiendra le nom et l'adresse de l'auteur.

2. – L'envoi devra parvenir par pli recommandé à l'adresse suivante : Amicale Ile Maurice France (Centre d'Enseignement et de Documentation. Rue St-Georges. Port-louis. Ile Maurice). L'enveloppe portera la mention concours.

3. – L'envoi doit parvenir à l'adresse susdite, le 27 février au plus tard (cachet de la poste).

4. - Le rapport du jury sera public d'ici le 30 avril 1986.

5. – La participation à ce concours implique l'acceptation des conditions et règlements, ainsi que celle des décisions du jury.

6. – Ce concours est ouvert sans restrictions aux historiens comme à tous ceux qui s'intéressent à notre histoire – mais qui n'ont rien publié encore en librairie. Toutefois au cas ou le lauréat ne ferait pas partie de la dernière catégorie, le deuxième prix sera exclusivement réservé à la meilleure contribution, digne d'intérêt, reçue de ces participants. Cela afin d'encourager de nouveaux talents d'historien.

7. – La liste des membres du jury, sera publiée ultérieurement.

8. – Le jury pourrait éventuellement – sans engagement – retenir le texte primé à des fins de publication (Presse, bulletin, etc.).

Après avoir remercié et félicité les conférenciers le Président Serge YCARD devait ainsi conclure :

« Le noble martyr but à longs traits, comme tous les héros, la coupe de l'ingratitude, de la calomnie, de la haine, et succomba sous les coups de l'adversité !...

Mais, de ce tombeau un moment silencieux, s'élèvent et rayonnent ces réparations providentielles qui consacrent un grand nom dans l'histoire et la reconnaisance des populations » Il m'est agréable, en manière de conclusion, de citer de nouveau, le Gouverneur HUBERT DE LISLE.

Et même si la sensibilité exquise de nombreux Réunionnais a ressenti, et... c'est légitime !... comme traumatisantes, certaines options prises par celui dont nous commémorons, ce soir, l'arrivée aux ISLES MASCAREIGNES.

Je suis heureux que Messieurs LENOIR et GERARD par leur brillant exposé, aient, à leur tour, contribué à faire « s'élever et rayonner ces réparations qui consacrent le grand nom de MAHE DE LA BOURDONNAIS dans l'histoire des Isles de FRANCE et de BOURBON !»

SEANCE EXTRAORDINAIRE de l'Académie de la Réunion

le Jeudi 26 Juin 1986 dans la Salle Polyvalente de la Mairie de Saint-Denis

> Accueil Officiel de Monsieur le Préfet de Région Jean ANCIAUX

par le Docteur Serge YCARD Président de l'Académie de la Réunion

Au moment même d'ouvrir cette séance extraordinaire marquée par la visite de Monsieur le Préfet de Région Jean ANCIAUX que nous avons le plaisir d'accueillir pour la première fois, au sein de notre Académie de la Réunion, je voudrais, au nom de tous mes collègues et en mon nom personnel, vous exprimer à toutes et à tous, nos sentiments de profonde gratitude, pour avoir si aimablement répondu à notre invitation, rehaussant ainsi de vos présences, cette cérémonie officielle.

Je voudrais plus particulièrement saluer la présence parmi nous, de Madame ANCIAUX à qui nous exprimons nos respectueux hommages !

Monsieur le Préfet,

Je vous adresse, avec mes salutations, mes meilleurs vœux de BIENVENUE pour votre première visite à notre ACADEMIE DE LA REUNION. En cette circonstance, c'est sous votre présidence que se tiendra notre réunion de ce soir, dont l'ordre du jour prévoit : 1) Réception officielle de Monsieur le Préfet de Région, pour sa première visite à l'Académie de LA REUNION

2) Communication du Président de l'Académie sur le thème suivant :
«« Découvrir HAITI à travers sa peinture naïve »
2) Presention de Dianositions

3) Projection de Diapositives.

Monsieur le Préfet,

C'est une dame âgée qui vous accueille ce soir puisque notre Institution a fêté il y a quelques semaines à peine, ses 73 années d'existence...

C'est en effet, le Gouverneur GARBIT qui, certain 14 Mai 1913 l'a portée sur les fonts baptismaux. En ce sens, cet administrateur éclairé, avait suivi l'exemple d'un illustre prédécesseur le Général GALLIENI qui, 11 ans plus tôt, le 23 Janvier 1902, avait personnellement été à l'origine de la fondation de l'académie malgache.

Depuis lors, sa mission ayant été bien définie comme devant promouvoir, par une étude appronfondie, méthodique et raisonnée, toutes les questions relatives à l'histoire, la géographie, les sciences naturelles, la littérature, les arts, intéressant l'Ile de LA REUNION, les générations d'académiciens qui, depuis 73 ans se sont succédé sous notre modeste coupole, ont toujours eu pour ambition de contribuer à l'épanouissement de l'originalité culturelle de notre Ile : En faisant revivre, dans la mémoire et la gratitude de la génération actuelle, l'indestructible passé dont est fait notre présent !

Souvent en collaboration avec la Sociéte des SCIENCES et ARTS, notre grande et sympathique aînée fondée en 1851, mais actuellement un peu en veilleuse depuis la disparition de sa prestigieuses présidente Madame MAS. Souvent encore en harmonie avec la dynamique Université de LA REUNION, créée en 1968 et actuellement présidée par Monsieur LIVET. Toujours en complémentarité avec les multiples associations culturelles qui caractérisent le bouillonnement intellectuel de notre ile, nous avons toujours œuvré pour conserver et compléter le riche patrimoine moral, culturel et spirituel dont nous avons hérité !

Hommes de mémoire, mais porteurs des questions de leur temps, les membres successifs de notre Académie de LA REUNION ont, à chaque génération, découvert leur passé, avec les valeurs qui s'y rattachent... Mais cette véritable re-naissance ne fut ni normative, ni canonique...

Le passé ainsi reconstruit fut selon la belle expression de Michel de CERTEAU :

« Le mort qui fait parler et communiquer les vivants ».

Les vivants en effet sont toujours en quête de leur origine. Et c'est pourquoi l'histoire qu'ils se racontent à quelque chose de « mythique » c'est-à-dire qu'elle permet de comprendre en se référant à un début...

Dans cette perspective le fondement historique n'est pas seulement la première page du livre ; mais c'est ce qui porte et accompagne toute la lecture. Ce n'est pas un premier épisode qui aurait une suite, mais, comme l'a si bien défini Philippe LECRIVAIN :

« C'est un véritable thème mélodique qui construit une symphonie en se déployant de commencement en commencement jusqu'au final ». Et notre travail d'académiciens a toujours été de déchiffrer le thème mélodique de notre époque et d'en proposer une lecture, une interprétation.

Nos propositions seront sans doute, toujours partielles – c'est ce qui fait leurs limites – mais c'est aussi ce qui peut nous permettre de découvrir toutes les richesses de nos origines pour harmonieusement les distiller dans notre présent !... Et ce fut toujours l'honneur de notre institution de renouer le présent au passé ; recueilli dans le repos majestueux de son histoire, en ranimant dans nos travaux, l'âme vigoureuse et sensible des anciens de ce pays. Tout en permettant aux générations montantes de s'épanouir au mieux de l'intérêt culturel collectif que symbolise si bien notre ILE DE LA REUNION.

Cette île, véritable miracle d'une synthèse unique en son genre, miracle d'un équilibre démographique et ethnique, mais aussi miracle d'un dialogue permanent dans le respect des différentes spécificités ou sensibilités en présence.

C'est cette dame de 73 ans qui, ce soir, Monsieur le Préfet a le grand plaisir de vous accueillir et vous exprime par ma voix notre gratitude.

Cette dame, épanouie de la fertilité de son passé, mais toujours jeune de la richesse et de la générosité culturelle de son avenir !

SOYEZ LE BIENVENU, MONSIEUR LE PREFET !

Conférence du Docteur Serge YCARD Président de l'Académie de la Réunion à l'occasion de l'accueil officiel par l'Académie de Monsieur le Préfet de Région Jean ANCIAUX

le Jeudi 26 Juin 1986

Sujet de la Conférence :

DECOUVRIR HAITI A TRAVERS SA PEINTURE NAIVE !

A une époque où le progrès matériel s'empare de plus en plus des imaginations ; en cette fin de siècle où le monde des apparences utilise, pour se rendre inoubliable, les arts d'origine scientifique tels que la photo, tel que le cinéma. Il est naturel que l'artiste, tel un prophète, fasse un bond dans l'inconnu à la recherche de vérité, à la recherche de l'essence même des choses !

Le peintre fait partie de tels artistes. Et la peinture semble être vraiment l'art qui, sans doute, à l'heure actuelle, se propage de plus en plus dans tous les milieux. Art qui permet à l'homme de s'évader de ce monde si matériel où chaque jour il étouffe davantage !

Comme la musique, comme la poésie, comme la danse aussi, la peinture traduit en effet l'aspiration de notre humanité et de chacun de nous, à changer de cadre, à vivre dans cet autre univers où nous aimons si souvent nous plonger pour nous y réfugier !... « Le pays des chimères est sur cette terre le seul digne d'être habité ».

Et c'est dans en ce sens d'ailleurs que l'on a pu dire des artistes, qu'ils représentaient :

« Les Véritables antennes de la race humaine ».

OUI ! La peinture, comme tout art d'ailleurs, est un langage qui est la traduction objective ou subjective de l'interprétation par l'auteur dans son œuvre, de la conception qu'il se fait du monde intérieur ou extérieur !...

Et la peinture, comme la poésie, comme la danse, comme la musique, devient ainsi le reflet d'une civilisation, d'une époque, dont elle est le témoignage, qui se perpétuera à travers les âges.

Mais, les états d'âme ne se révèlent pas tout à fait aussi facilement que l'on pourrait le croire. L'incitation à l'inspiration prend sa source. faut-il le souligner ? Dans un certain environnement, dans une ambiance qui peut apparaître comme « Le catalyseur des émotions ressenties par l'artiste ».

Or, le pays Haïtien que j'ai eu l'avantage de découvrir en ce début d'année, constitue à n'en pas douter, le cadre idéal qui sollicite l'imagination et l'enthousiasme de l'artiste.

Ses sites, l'éclat de son ciel, le tempérament, le caractère, la philosophie du peuple Haïtien marqué par une histoire épique, trop souvent méconnue ! sont en effet autant d'éléments qui ont contribué à l'épanouissement de cette peinture naïve, objet de notre communication de ce soir ! Peinture naïve qui ne se peut véritablement comprendre que dans la mesure où on l'aura située dans son environnement géographique, physique, historique et culturel.

LE PAYS HAITIEN :

L'Ile de HAITI, placée au milieu des quatre Grandes Antilles forme, comme la clé de voûte et l'épine dorsale des CARAIBES par ses chaînes de montagnes qui se prolongent à CUBA, à la JAMAI-QUE et à PORTO-RICO, alors que, bien plus vers l'EST, une véritable poussière d'îles comprenant entre autres, la MARTINIQUE et la GUADELOUPE constituent les Petites Antilles.

Et, tout cet ensemble de plus de 7 000 îles et îlots décrivent la longue courbe de l'archipel des CARAIBES s'étalant sur presque 4 700 Km. Archipel dessinant un immense hameçon dont la hampe ou la tige partie du détroit du YUCATAN près du MEXIQUE, serait formée par les Grandes Antilles, la courbe comprenant les Petites Antilles alors que la pointe, avec les Iles sous-le-Vent arrive jusqu'au Vénézuéla pour boucler cette véritable Méditerranée américaine.

Ces îles si proches les unes des autres, malgré leur héritage commun sur bien des points, sont diverses pourtant par les populations qui les habitent, par les langues qu'on y parle, et par les régimes politiques qui les gouvernent.

Américaines par la géographie, Européennes par la culture, euroafricaines par leur origine ethnique, elles ont enrichi durant toute une époque tour à tour l'Europe et l'Amérique au prix de la pauvreté !

Elles sont maintenant, dans ces régions, surnommées le TIERS-MONDE, attendant des autres, leur redressement économique et un nouvel essor.

Un grand bec ouvert, avalant un gros poisson (l'Ile de la GO-NADE) : ainsi se présente la partie occidentale de l'ancienne grande Ile Saint-DOMINGUE, ainsi se présente HAITI de langues française et créole d'une superficie de 28 750 Km2 alors que sa voisine la République Dominicaine est de langue espagnole avec une superficie de 49 000 Km2.

Etendant ses deux extrémités vers CUBA au Nord et vers la Jamaïque au Sud, HAITI est située au carrefour des civilisations qui ont imprégné tous ces peuples de la Méditerranée américaine !

LE CADRE PHYSIOUE :

Le cadre physique y est particulièrement heurté et l'alternance de rides montagneuses et de dépressions allongées donne à HAITI une forme contrastée : 5 mornes dépassant parfois 2 000 mètres d'altitude, alternent avec 4 alignements de plaines arrosées par des torrents qui, à l'époque des pluies, s'enflent parfois démesurément essayant de fertiliser les vallées dont ils drainent, malheureusement aussi, la terre arable vers la mer, venant ainsi hélas ! parfaire la stérilisation de plus de 4 siècles d'exploitation anarchique du sol.

Situé dans la zone torride 18 à 20° latitude nord, 71°,30 et 74°,30 longitude, le climat reste sans doute chaud mais non de cette chaleur étouffante qui caractérise certains pays tropicaux. Dans le bleu profond du ciel, passent rarement quelques flocons de nuages. Et, le printemps éternel du pays reflète autant dans la nature que dans le chatoiement de couleurs vives, des robes claires et légères des créoles qui, d'un bout à l'autre de l'année, animent les rues des grandes villes comme CAP HAITIEN dans le Nord, JACMEL dans le Sud ou PORT-AU-PRINCE la capitale dans le centre.

Le voyageur arrivant dans cette féérie de lumières ne doit pas craindre que cette différence de température soit difficile à supporter, car si le thermomètre varie entre 25 et 30°, la température en HAITI, est sans cesse raffraichie par les brises du grand large.

Cet adoucissement, déjà appréciable au niveau de la mer, est encore plus sensible sur les hauteurs qui surplombent presque toujours les centres urbains où qu'ils se situent !...

Ainsi, de Port-au-Prince, la capitale du pays avec presque 800 mille habitants, une route serpente jusqu'à PETIONVILLE, juchée à 450 mètres d'altitude, dans un nid de verdure ponctué par le rouge vif des hibiscus ou par les bougainvillées.

Et de Pétionville en à peine 3/4 d'heure, on peut atteindre KENSCOFF dont les 1 400 mètres d'altitude réservent en toute saison, une température qui est celle du printemps des pays tempérés !

Pour le visiteur : pas de problème de séjour. Le service d'immigration lui octroie de grandes facilités quant aux formalités à remplir pas de problème de change ! De plus, le dollar américain qui vaut 5 gourdes, à cours normal en HAITI.

Pas de problème non plus au niveau hôtelier ! Cap Haïtien, JACMEL ou Port-au-Prince offriront toujours dans un cadre folklorique tropical et agréable un hôtel adéquat, sans compter les possibilités hôtelières qu'offrent les plages qui se succèdent le long de la côte Ouest où le Club Méditerranée est particulièrement bien situé.

Il est d'autre part à souligner, qu'en dehors de tout conflit intérieur, comme celui que j'ai vécu en Janvier 1986, HAITI offre toujours au visiteur la qualité d'un accueil défiant toute concurrence... L'hospitalité règne partout, dans les villes comme dans les campagnes. L'étranger est toujours le bienvenu. Et cette spontanéité, cette amabilité, ce sourire que l'on retrouve sur toutes les lèvres et dans tous les regards, est d'autant plus appréciée que ce peuple si sympathique et non complexé, vit trop souvent dans une misère indescriptible, misère qui aurait pu s'extérioriser par l'amertume, l'envie, l'agressivité, voire la haine !...

LE CADRE HISTORIQUE :

Mais, pour bien comprendre ce peuple, rien de tel que le survol d'une histoire particulièrement trouble, voire même dramatique trop souvent méconnue !

Qui se souvient, en effet, que HAITI a été, à l'époque révolutionnaire et impériale, une colonie française ?

Qui mentionne que le rêve américain de BONAPARTE s'est éteint, à cause des revers subis par une expédition destinée à rétablir l'ordre à Saint-DOMINGUE ?...

Et pourtant ! La République d'Haïti est le seul état souverain d'Amérique, à avoir le français pour langue officielle !

Grâce à Haïti, la langue française est une des langues officielles de l'Organisation des Etats Américains.

La FRANCE a, du reste, toujours conservé des relations privilégiées avec ce pays. Et aujourd'hui encore, les échanges commerciaux, les investissements, les programmes d'aide et de coopération et surtout *les relations culturelles*, n'ont rien de négligeable !...

Le public français s'intéresse parfois, à ce pays en raison d'un exotisme qui encourage les fantasmes, et réagit trop souvent, en fonction d'une dictature qui a duré trop longtemps.

Mais, en vérité, ce pays haïtien que j'ai découvert cette année, mérite incontestablement mieux que cette approche par trop superficielle ! Haïti se mérite ! Elle doit être connue en profondeur !

L'histoire de ce pays peut être schématisée ainsi en 4 grandes périodes :

1º/ L'époque pré-colombienne

- 2º/ L'époque espagnole de 1492 jusque vers 1650
- 3º/ La période française de 1650 à 1803
- 4°/ La période haïtienne proprement dite de 1804 à nos jours.

1º/La période pré-colombienne :

Sur la première époque, aucun historien ou ethnographe n'est formel : il semble bien toutefois, que ce pays fut habité par des Indiens Taïnos ; des Caciques de langue Arawak ; pêcheurs et chasseurs d'un naturel pacifique.

2°/ La période espagnole :

L'histoire de Haïti ne commence véritablement qu'en 1492 avec l'arrivée de Christophe COLOMB pour se terminer aux environs de 1697. Le bilan de ce siècle et demi d'occupation espagnole sera particulièrement lourd, marqué par la personnalité de COLOMB, remarquable explorateur, mais en fait, administrateur médiocre qui ne sut pas discipliner les colons espagnols rapaces et cruels.

Et l'île d'HISPAGNOLA comme on l'appelait alors, peut aligner des records :

- Première terre de colonisation européenne dans le Nouveau Monde

- Première ville (Saint-DOMINGUE), siège de la 1ère université construite en 1538 dans le Nouveau Monde.
- Mais aussi Hélas ! ler théâtre des massacres Indiens, avec véritablement génocide puisque leur nombre évalué à 500 000 environ, à l'arrivée espagnole, se résumait à quelques milliers au bout d'une quarantaine d'années.

Pris de pitié, pour ces malheureux Indiens, Bartholomé de LAS CASAS devenu Moine dominicain, se présentera comme le protecteur et le défenseur de l'inhumaine condition de travail de ces pauvres esclaves qui donnaient leur vie en échange de l'or et des fruits de la Terre.

Grâce à lui, des lois seront adoptées pour adoucir le sort des indigènes. Malheureusement, il favorisera du même coup, l'introduction à HISPAGNOLA, des esclaves noirs importés du DAHO-MEY. Ainsi, commençait une traite des noirs qui devait s'étendre sur des dizaines et des dizaines d'années...

3°/ La période française :

L'époque espagnole prit fin en 1697, avec le traité de paix de RYSWICK conclu entre l'Espagne et la FRANCE.

Avec l'arrivée des français, Bertrand d'OGERON, premier gouverneur nommé par le Roi de FRANCE, mettra un peu d'ordre parmi les boucaniers et « les frères de la côte », ces flibustiers qui, de l'Ile de la Tortue au Nord, ou de la côte Nord-Ouest de l'île, sous la conduite d'un LEVASSEUR, Michel le Basque, Alexandre Bras de Fer, MORGAN, avaient contribué à pourchasser les Anglais ou à contre-attaquer les Espagnols. Mais, avec les Français Hélas ! arrivèrent aussi des aventuriers de tous acabits, qui non seulement suivirent l'exemple des Espagnols, mais poussèrent encore plus loin l'abominable marché des esclaves et leur exploitation honteuse.

Maltraités, mal vêtus, souvent mal nourris, ils étaient bien souvent laissés dans la plus profonde ignorance. Quoique baptisés, ils ne recevaient que très rarement une instruction religieuse digne de ce nom ! Ce qui favorisera comme nous le verrons plus loin, l'introduction du phénomène Vaudou.

C'est pourtant grâce à eux, qu'à la fin du 17ème siècle, cette colonie française reconnue officiellement par l'Espagne, par le traité de RYSWICK deviendra la plus florissante des possessions françaises :

On y cultivait la canne à sucre, le coton, le café, l'indigo, le cacao, le campêche. On y fabriquait le rhum, la poterie, les briques l'élevage se développe et des tanneries s'établissent ça et là.

Toutes ces activités productives enrichissent colons et armateurs. En 1776, sur 596 navires, appareillant des ports de la Métropole, 363 se dirigent vers Haïti qui, à cette époque, produisait les 3/4 de la récolte mondiale du sucre.

C'est cette perle des Antilles qui au cours du 18ème siècle a permis en partie, le déploiement architectural de PARIS ou de certaines villes comme La Rochelle, Nantes ou Rouen.

Bordeaux par exemple, montre, à travers son Grand Théâtre, (avec sa charpente d'acajou de Saint-Domingue) ses allées de TOURNY, son Palais de la Bourse... l'apport direct à l'embellissement urbanistique de la métropole réalisé par le commerce et les investissements des négociants dans la colonie Haïtienne.

Les esclaves toutefois, ne se résignent pas à leur sort. Certains se réfugient dans le marronnage, mais le phénomène vaudou d'une part, et surtout la Révolution de 1789 d'autre part, vont déclencher des luttes conduisant à la liberté.

C'est ainsi que certain 14 AOUT 1791, un nègre géant d'une force herculéenne BOUKMAN ancien « commandeur », grand prêtre du « vaudou », convoque pour cette nuit d'été boréale, un grand nombre d'esclaves dans une clairière près d'une montagne dans le nord du pays. Au décor habituel, s'ajoute une nature déchainée, éclairs éblouissants, tonnerre, pluies torrentielles, vents fracassants qui tordent les arbres et détachent leurs branches.

On égorge un cochon. Les esclaves en boivent le sang et jurent d'obéir aveuglément à BOUKMAN.

Huit jours après, le soulèvement éclate, se répand. Partout, les incendies et les massacres se succèdent. Mais cette révolte trop sanguinaire tournera court ; BOUKMAN lui-même périt au cours des combats !

Cet échec toutefois, ne reste pas sans lendemain. Quelques années plus tard vers 1793, apparaît le génial TOUSSAINT L'OU-VERTURE. Sorti des rangs anonymes de ses frères de couleur et de douleur, il se forme lui-même et finit par réunir sous son autorité devenue toute puissante, une véritable armée organisée.

Au sommet de sa gloire en 1801, il est nommé Gouverneur général à vie, avec le droit de désigner son successeur. S'adressant au Premier Consul BONAPARTE, pour lui présenter sa constitution il écrit :

« Le Premier des Noirs au Premier des Blancs »

La réponse de Bonaparte se concrétisera par l'envoi d'une formidable expédition coloniale : 86 vaisseaux de guerre, 22 000 soldats avec comme général en chef : LECLERC, mari de Pauline Bonaparte et donc beau-frère du Premier Consul.

Début Février 1802, à la bataille de Ravine-à-couleuvre, TOUS-SAINT L'OUVERTURE sera défait. Déporté en France, enfermé au Fort de JOUX dans le JURA, séparé de sa famille, miné par le chagrin et la solitude on le trouvera le matin du 7 Avril 1803, sans vie assis sur une chaise près du feu, la tête appuyée contre la cheminée.

« Cet homme était une Nation ! » dira de lui Lamartine. Mais à Haïti toutefois la lutte continue. Et l'effort conjugué des généraux DESSALINE (qui a succédé à TOUSSAINT L'OUVERTU-RE) Christophe et Pétion, sera couronné de succès par la capitulation des Français au combat de VERTIERES le 18 Novembre 1803.

Et la proclamation solennelle de l'Indépendance d'Haïti aura lieu le 1er Janvier 1804.

4º/ L'indépendance nationale :

Cette indépendance obtenue de haute lutte, est très cher payée. L'île est exsangue. L'héritage colonial est lourd de conséquences pour cette première république noire du monde.

Ces hommes qui forgèrent une patrie pour reconquérir leur liberté, s'ils avaient été formés à l'art de la guerre, n'avaient hélas ! reçu aucune formation morale, intellectuelle, professionnelle ou politique. Quelques-uns seulement avaient pu émerger grâce à des efforts personnels patients ou aux faveurs d'un maître ou d'un prêtre. De plus, tares coloniales, les préjugés économiques, sociaux et raciaux vont se refléter dans la vie haïtienne de tous les jours.

Les gouvernements vont se succéder, le Général DESSALI-NES père de l'indépendance, ne règnera que deux ans après s'être fait proclamer empereur sous le nom de Jacques 1er.

Dans le Nord du Pays, le Général CHRISTOPHE qui va lui succéder, va créer une monarchie et une noblesse héréditaire avec son protocole, sa cour, son palais (le palais Sans Souci) et sa citadelle (La Ferrière). Sera également créée l'institution d'un ordre royal et militaire de Saint-HENRI, (Comte limonade ! Duc de Marmelade !).

Dans le sud du pays, le Général PETION apparaîtra comme un modèle de démocrate. Sa mort, après celle de Christophe, amènera au pouvoir le Général BOYER qui règnera 25 ans ; règne qui sera marqué par la relance de l'enseignement et par la domination de la classe bourgeoise mulâtre des villes sur les paysans noirs des campagnes.

De 1843 à 1915, 22 souverains omnipotents vont tour à tour gouverner le territoire haïtien. C'est l'époque des dynasties mulâtres comme celle de SOULOUQUE, illettré et sanguinaire qui instaurera le vaudou comme religion d'état, se faisant sacrer empereur le 18 Avril 1852 sos le nom de FAUSTI 1er. Le bilan de ces 110 années d'indépendance n'est, il faut le dire, guère brillant !

L'économie reste médiocre, le paupérisme augmente ; la misère devient agressive.

Vingt ans d'occupation américaine de 1915 à 1934 vont essayer de transformer les structures de cette république, mais, une fois encore. les germes de la démocratie et du progrès ne prennent pas ! Les vieilles pratiques de coups d'état militaires, d'autoritarisme, de crises révolutionnaires, se succèdent jusqu'en 1956. Aprés la fuite à la Jamaïque en cette même année 1956 du dernier président MAGLOIRE, une véritable anarchie s'installe.

En 1957, François DUVALLIER dit « Papa Doc » sera élu comme président, puis président à vie en 1964.

Son fils Jean-Claude lui succédera à sa mort en 1971. Il sera toujours appuyé par cette grande milice créée par son père que sont les « Tontons Macoute ». Mais, en 30 ans de règne, les Duvallier à leur tour, n'auront pas effacé les tristes records que détient Haïti : celui de la misère, de l'analphabétisme (77 % de la population), du chômage (60 % de la population), des inégalités sociales.

Et pourtant ! Le peuple haïtien restera toujours aimable, sympathique, hospitalier. Et pourtant ! Ce peuple haïtien restera toujours fidèle à l'imprégnation et aux rayons de ce soleil hors de l'exagone qu'est la langue française.

Toute la littérature, toute l'histoire du pays est écrite en français. C'est là un acquis considérable et, à mon avis, irréversible, qui implique par voie de réciprocité de la part de la France, une action en profondeur pour continuer d'édifier dans ce pays, une véritable communauté de langue et d'esprit.

LE PHENOMENE VAUDOU :

Cette histoire shakespearienne que nous venons de survoler serait incomplète si nous n'évoquions pas une donnée culturelle et religieuse sans laquelle on ne pouvait comprendre véritablement la pensée haïtienne. Je veux parler du Vaudou.

Déjà, j'y avais fait allusion en évoquant la cérémonie de Août 1791, celle du Bois Caïman, avec le géant BOUKMAN.

Il faut bien savoir en effet, qu'en même temps qu'il pratique les religions chrétiennes, le haïtien croît aux dieux de ces ancêtres africains. Et exerce simultanément, le culte vaudou sans sentiment de contradiction comme on pourrait l'imaginer.

Nous nous devons de préciser en effet, qu'à une époque où les maîtres imposaient en quelque sorte à leurs esclaves, le baptême et la catéchisation, ceux-ci ont détourné cette exigence en faisant évoluer le vaudou de ses attaches africaines originelles (DAHOMEY) en fusionnant un ensemble de croyances africaines et chrétiennes.

C'est pourquoi, aujourd'hui, où la liberté du culte peut être considérée comme totale, le vaudou, offre un rituel empruntant au christianisme de nombreux éléments de sa liturgie et en associant sous des noms distincts, DIEU ou la Sainte-Vierge aux Dieux de l'Olympe vaudouesque.

Le vaudou n'est autre qu'une parcelle d'AFRIQUE transplantée, intégrée, transformée et recréée, au cours d'une histoire dramatique souvent sanglante.

Autrement dit, le vaudou présente un double aspect : celui inchangé de ses origines, et celui dynamique de son évolution.

Entre les deux, est intervenue l'influence du catholicisme qui a entraîné un métissage apparent, une sorte de syncrétisme de deux religions aussi proches qu'éloignées l'une de l'autre.

Le vaudou qui veut dire : Divinité, n'est pas, comme on a pu le croire ou le dire, satanique. Il est semble-t-il, spiritualiste et proclame la survie de l'âme en divinisant l'esprit des ancêtres. Ses adeptes demandent à leur façon, à l'invisible, ce que les hommes ont trés souvent espéré dans leurs pratiques religieuses : remèdes à leurs maux, satisfactions à leurs besoins et espoir de survivre.

Le vaudou, bien qu'il n'ait point de liturgie écrite, reste une religion organisée, avec ses temples, (les Houmforts), qui ne sont souvent que de simples tonnelles, avec ses prêtres (les Hougans) ou (les Mambos), avec ses adeptes (les Hounsis). Au dessous du Dieu suprême appelé grand maître, et sans la permission de qui, rien ne peut se faire, on trouve des êtres groupés en famille parfois hiérarchisés selon leurs spécialités et leur pouvoir.

Ces êtres sont les «loas» ou esprits, préposés par DIEU à la garde de l'Univers et de l'homme.

L'imagination haïtienne en fait, des personnalités douées de volonté, d'intelligence et de passion. C'est ainsi qu'on trouvera AGOUE Génie de la mer, DAMBALLA et son double féminin AI-DA WEDO représentés sous forme de serpents (associés à l'Arcen-Ciel) symbole de fécondité liée à l'eau ERZULIE représentée par un cœur symbole de l'amour; GUEDE Esprit de la mort correspond, lui, à une grande famille, avec entre autres **Baron-Samedi** ou Baron-la-Croix ou Baron Piquant-Legra qui règne sur les cimetières. Citons encore ZACCA esprit champêtre de la récolte, OGOUN symbolisé par une « crosse » esprit du feu et du tonnerre. C'est vraisemblablement lui qui fut invoqué par BOUKMAN au Bois Caïman en 1791.

La cérémonie vaudou qui, a généralement lieu le samedi soir commence par un recueillement autour des VEVES, symboles tracés sur le sol à la main avec de la farine, dont le dessin correspond à l'esprit que l'on va évoquer. (1)

Puis, les Hounsis se mettent à danser autour d'un poteau appelé POTEAU-MITAN à travers lequel descendra l'esprit qui chevauchera l'un des initiés.

La danse est intimement liée au culte vaudou et occupe une place si essentielle qu'on pourrait presque définir ce culte comme une religion dansée.

LE TAMBOUR avec lequel on bat le rythme est devenu le symbole même du vaudou, une cérémonie souvent s'appelle « BAT-TAMBOUR ». Les chants sont des hymnes composés en l'honneur des loas; la cérémonie est dirigée par le prêtre ou la prêtresse hougans ou manbos qui arrêtera l'effet de la présence de l'esprit sur le hounsi quand il le jugera bon ! (2)

En fait, une cérémonie vaudou peut être comparée à une remarquable concentration d'énergie : la volonté d'appel des officiants, l'absolue nécessité de la venue des loas, l'élan et la force qui président à une telle cérémonie, représentent une concentration psychique telle qu'elle peut être qualifiée de magique. Et que, renforcée, canalisée, en un circuit pré-établi, elle peut se traduire par des phénomènes défiant toute logique tels que : macher du verre, ou absorber des braises, sans blessure ou sans brûlure buccale ou encore piétiner braises ou verre cassé sans aucune atteinte plantaire. Véritable circuit magique d'une part : par l'ensemble des hounsis, le poteau-mitan, et le jeu compliqué des vévés et d'autre part, par le hougan et le mambos qui ferment le circuit et établissent le contact.

Tout devient alors possible ! Les esprits se montrent, soufflent où il veulent, chevauchent qui ils veulent, alors les corps vacillent se désarticulent, se métamorphosent, se dépersonnalisent, lancés dans l'espace et projetés à terre en une danse fantastique qui fascine et saisit parce qu'elle échappe au temps ainsi qu'à toute logique.

90% des Haïtiens pratiquent le vaudou, c'est vous dire l'imprégnation culturelle de ce peuple, qui trouve là, le support des mythes et des rites millénaires. C'est vous dire aussi combien l'extériorisation artistique de ce peuple sera imprégnée de cet inconscient collectif que cristallise la pratique d'une telle religion.

Mesdames, Messieurs,

La peinture naïve haïtienne est le résultat d'une véritable synthèse historique des différents paramètres géographiques, historiques et culturels que je viens d'évoquer.

Indépendamment d'une histoire dramatique, sanglante, grâce à un environnement coloré, luxuriant, grâce aussi à ce syncrétisme religieux que nous venons d'évoquer, la peinture haïtienne comme l'homme haïtien, reste gaie, joyeuse, spontanée, sans complexes. Malgré sa misère, l'homme haïtien reste en effet toujours digne, sans amertume, en pleine possession d'une certaine noblesse sachant toujours se situer par rapport à autrui !

⁽¹⁾ Le Vévé est une sorte d'armoirie du LOA invité. Il est la représentation matérielle de « l'Esprit » qui, par ailleurs n'a pas besoin d'effigie puisqu'il emprunte le corps d'un mortel. Le dessin joue ainsi le rôle d'une connexion entre les diverses dimensions. Il exerce un appel sans recours à la divinité. C'est sur lui que se placent des éléments correspondants aux objets tracés.

⁽²⁾ Les Tambours sont, du reste, multiples : il y a d'abord « l'ASSOTO », un superbe tambour plus grand qu'un homme, véritable objet sacré ; il est habillé : un LOA l'habite. Trois autres tambours grondent : le BOULA, le SEGOND ; et le MANMAN. C'est le troisième qui émet de subtiles variations sur le fond percutant de ses deux compagnons. Le son de cette voix porte jusqu'aux esprits et les font descendre, d'où l'importance de l'homme qui « bat ' tambour ». Il lui faut une force physique et nerveuse énorme. Il doit être au courant de tous les airs baignant les LOAS et savoir discerner le moment propice pour saluer, en changeant de rythme, le chevauchement d'un HOUNSI par le LOA.

C'est dans les scènes de la vie de tous les jours, à la ville comme à la campagne, là où le coeur d'HAITI bat le plus fort, que ses peintres puisent au-delà des sujets, leur palette de couleurs éblouissantes.

« La peinture naïve haïtienne est l'une des plus joyeuses par ses juxtapositions de couleurs éclatantes, qui décrivent tour à tour les faits historiques, les mystères du vaudou, la luxuriance des paysages, les scènes intimistes ou anecdotiques, dans des décors aux maisons peintes en rose, pistache, ou ocre ; avec des personnages vêtus de vert cru, de jaune acide ou de rose phosphorescent ! »

Parlant de la peinture haïtienne en général, André MAL-RAUX s'émerveillait et s'interrogeait :

« Ces toiles nous posent une énigme, disait-il, car l'AFRI-QUE qui les inspire, n'a pas de peinture, mais il est vrai aussi que le chant noir qui a bouleversé le monde, le blues, lui non plus n'est pas né en AFRIQUE, mais de la complainte des esclaves.

Pourquoi la couleur surgit-elle tout à coup en HAITI plutôt qu'en toute autre îles des Antilles ? »

Cet appel, cette vocation à l'expression picturale, fait incontestablement du peuple haïtien un véritable peuple de peintres. 800 à Port-au-Prince, 100 à Cap Haïtien, 50 à Jacmel, il en naît tous les jours, me disait le conservateur directeur du Musée d'art de Port-au-Prince.

Et le trait commun de ces peintres naïfs semble résider dans le regard pur qu'ils portent autour d'eux ; sans aucune formation picturale, leur approche est totalement intuitive et leurs sources d'inspiration, comme nous l'avons déjà souligné, sont exclusivement puisées dans le contexte de la vie quotidienne, dans la vie historique du pays et bien sûr, dans le vaudou !

Dans ce dernier cas, il s'agit de l'une des rares peintures religieuses contemporaines.

L'histoire de l'Art naïf haïtien remonte sans doute à plus d'une centaine d'années, mais ce n'est que vers 1940 qu'elle n'a véritablement pris son essor.

Un jour, un attaché culturel de l'ambassade des Etats-Unis, le professeur **DEWITT PETERS** remarque en pleine campagne, sur les portes d'un stand de boissons, certaines décorations polychromes.

Immédiatement, le professeur PETERS découvre dans ce tableau l'œuvre d'art spontanée d'un artiste, habité par le besoin de peindre et de dessiner. L'artiste peintre vaudou de profession s'appelait Hector Hippolite et allait devenir le plus fameux primitif haïtien.

En 1944, PETERS fonde à Port-au-Prince, un atelier et une galerie attenante. Ce sera « le Centre d'Art » dont la réputation ira sans cesse grandissante. Ce centre devient en effet, très vite le foyer des premiers peintres primitifs, que l'on retrouve également, réunis dans une célèbre œuvre collective de décoration murale, de la Cathédrale de la Trinité à Port-au-Prince, réalisée vers 1950.

Leurs noms désormais célèbres, dans les origines de la peinture naïve haïtienne, sont :

RIGAUD BENOIT qui y peint la nativité, PHILOME AUBIN la Crucifixion et la dernière Cène, CASTERA BAZILE l'Ascension et le Baptême du Christ, TOUSSAINT AUGUSTE la fuite en Egypte, WILSON BIGAUD les noces de CANNA, FERNAND PIERRE la visitation, PREFETE DUFFAUD un chemin de croix qui ne se déroule pas à Jérusalem mais dans sa ville natale de Jacmel au sud de Haïti.

Après 1950, ce mouvement de peintres, prospère, au point de se diviser en écoles distinctes, souvent rivales. Et c'est ainsi qu'on pourra distinguer :

A/ L'Ecole du Nord ou celle du Cap Haïtien, marquée par la personnalité d'un Philomé AUBIN, avec une peinture minutieusement dessinée, aux couleurs gaies. racontant la vie quotidienne ou de événements historiques de l'époque de l'Indépendance, qui se déroulèrent précisément dans cette région du Cap. Ce seront les aventures du Roi Christophe, la bataille de Verrières, la citadelle Laferrière, le Palais Sans-Souci.

B/ L'Ecole du Sud-Ouest, celle de JACMEL, qui se caractérise bien davantage par la représentation des paysages luxuriants à l'image de la flore haïtienne, comme « la Jungle de Philippe-Auguste SAL-NAVE »

C/ L'Ecole de Port-au-Prince, qui sera caractérisée par 3 mouvements :

Tout d'abord, le mouvement dit « Saint SOLEIL » consistant à donner à des villageois vivant isolés de toute forme de représentation picturale, des pinceaux et des palettes en les incitant à « peindre comme il leur plaît ».

Les résultats seront spectaculaires...

Ensuite avec le phénomène dit « du marché de fer » qui est la reproduction d'œuvres qu'un Haïtien aura vues dans une galerie et qu'il aura eu l'audace de copier en y apportant sa facture personnelle.

Enfin, avec toutes les nouvelles tendances des jeunes peintres qui veulent se détacher des anciens.

C'est ainsi que des artistes venus de tous les coins du pays, vont se retrouver à Port-au-Prince, où se regroupent les centres artistiques et galeries, comme la Galerie MONNIN, caractérisée par son attitude active et constructive vis-à-vis des jeunes artistes.

Monsieur Michel MONNIN que j'ai eu personnellement l'avantage de rencontrer, travaille passionnément au renouvellement de l'art naïf haïtien. C'est du reste chez lui, que j'ai pu réaliser une partie des diapositives qui vous seront projetées.

En bref, dans aucun autre pays, l'art naïf n'a reçu un soutien aussi large. Il faut toutefois craindre que la surproduction ne conduise au développement d'une véritable industrie d'Art dont les retombées risqueraient de dévaloriser les œuvres produites en séries.

Mais cette évocation de l'art naïf haïtien serait bien incomplète si on passait sous silence ce que j'appellerai : « le phénomène taptap » qui reste l'une des manifestations les plus originales de la culture de ce pays. En effet, en HAITI, où les voitures privées restent très rares, les transports collectifs sont assurés par une multitude de « tap-tap » un mot d'origine créole qui signifie « tout de suite ».

Ainsi, dans les banlieues, dans les campagnes, mais surtout dans les rues de Port-au-Prince, à CARREFOUR à sa sortie-sud, ou en plein centre au lieu dit « marché de fer » ; ces camionnettesbus se livrent à des manœuvres acrobatiques pour se doubler, ou pour se « chiper » quelques clients supplémentaires.

Pour mieux séduire ses éventuels passagers, la carrosserie de ces bus est entièrement décorée à la main, de fleurs, de volutes, d'arabesques, de scènes diverses de la vie quotidienne ou de l'Histoire Sainte. Ces fresques naïves aux couleurs éclatantes, véhiculent la joie, l'amour et la foi des haïtiens. Elles reprennent les valeurs et les mythes collectifs et ici, comme ailleurs, la religion en tant que source d'inspiration, a presque toujours la première place, avec des reproductions de scènes bibliques où les personnages ont des visages d'Haïtiens.

Représentatif d'un besoin inné de s'exprimer, le phénomène tap-tap illustre bien la fantaisie du caractère et de l'imagination fertile de l'homme haïtien. Véritable musée ambulant d'un art pictural, il constitue une sorte de résumé de l'inconscient collectif de tout un peuple.

Ainsi donc, un pays coloré, luxuriant malgré le déboisement, au climat toujours agréable en toute saison, ainsi donc un pays à l'histoire mouvementée, dramatique, ainsi donc un peuple qui s'est formé dans la souffrance et qui, actuellement encore vit bien en-dessous de la misère, a vu naître, se développer, s'épanouir, une peinture naïve faite de spontanéité, de sincérité.

Pour les visiteurs que nous sommes, ce peuple de peintres nous permet, en quelque sorte, de voir le monde actuel avec les yeux purs de leur enfance, avec le cœur candide de l'enfance même de la race humaine. Sur leurs cartons, par-delà leurs toiles, c'est le cœur même d'un peuple que l'on sent battre, battements qui rythment sans doute un hymne à la joie de vivre et à la magnificence de la nature, mais qui rythment également le terrible souvenir d'une histoire dramatique, faite de répressions et de luttes pour la liberté !

Et c'est ainsi que chaque tableau doit être lu à deux niveaux celui de la représentation immédiate et celui des symboles. Car, toujours le mystère se mêle étroitement à la réalité quotidienne. Un arbre, ou une fleur, pouvant dissimuler un esprit ; un animal ou un personnage pouvant être le support d'un loa.

En bref : si la grande AFRIQUE a trouvé son génie de la couleur dans la petite HAITI, c'est parce que la peinture haïtienne, comme nous l'avons déjà souligné, est un véritable résumé de l'inconscient collectif de tout un peuple, avec ses joies, avec ses peines, ses victoires et ses échecs, ses comédies et se drames, ses doutes et ses espoirs, espoirs qui s'extériorisent malgré tout, par la spontanéité de l'accueil, par la confiance en l'avenir, confiance qui, je l'espère, ne devrait jamais plus déboucher sur de nouvelles déceptions !

EN CONCLUSION

HAITI n'est souvent qu'un sujet de reportage à sensation où l'on néglige hélas ! trop souvent, l'essentiel.

N'oublions jamais qu'elle fut le premier état indépendant de langue française de l'AMERIQUE.

Grâce à HAITI, cette langue s'est imposée aux NATIONS. UNIES et à l'organisation des états américains.

A la fondation de l'ONU, il n'y avait que trois pays, officiellement de langue française :

La FRANCE, la BELGIQUE : pour l'EUROPE et HAITI pour l'AMERIQUE.

MICHELET n'avait donc pas tort de l'appeler : « LA FRANCE NOIRE »

N'oublions jamais aussi qu'HAITI fut le premier état souverain reconnu par le Pape en Amérique, et également le premier état à signer un CONCORDAT avec ROME en 1860. D'où son appellation : de « Fille aînée de l'Eglise du Nouveau Monde » (Mgr SILVA-NI).

N'oublions jamais enfin que l'intelligentzia haïtienne par la qualité et la multitude des œuvres écrites en français (5 000) dont certains prix littéraires couronnés par l'Académie Française se fait valoir par sa compétence dans beaucoup de pays d'Amérique, d'Europe, d'Afrique et même d'Asie.

Nous ne devons jamais oublier aussi que cette terre des poètes, avec une élite des plus cultivées, possède hélas ! le plus fort taux d'analphabètes du continent américain ; nous ne devons pas oublier aussi cette terre de contrastes où des palaces avec jardins, piscines, meubles luxueux interpellent des taudis trop abondants, habités par un peuple vivant en dessous de la misère...

A ce pays si sympathique, il ne faut plus des exploiteurs, mais des nations amies pour l'aider à sortir fraternellement son arrièrepays de l'ignorance et de la pauvreté !



Le Professeur Thérésien CADET

EN CONCLUSION

HAITI n'est souvent qu'un sujet de reportage à sensation où l'on néglige hélas ! trop souvent, l'essentiel.

N'oublions jamais qu'elle fut le premier état indépendant de langue française de l'AMERIQUE.

Grâce à HAITI, cette langue s'est imposée aux NATIONS-UNIES et à l'organisation des états américains.

A la fondation de l'ONU, il n'y avait que trois pays, officiellement de langue française :

La FRANCE, la BELGIQUE : pour l'EUROPE et HAITI pour l'AMERIQUE.

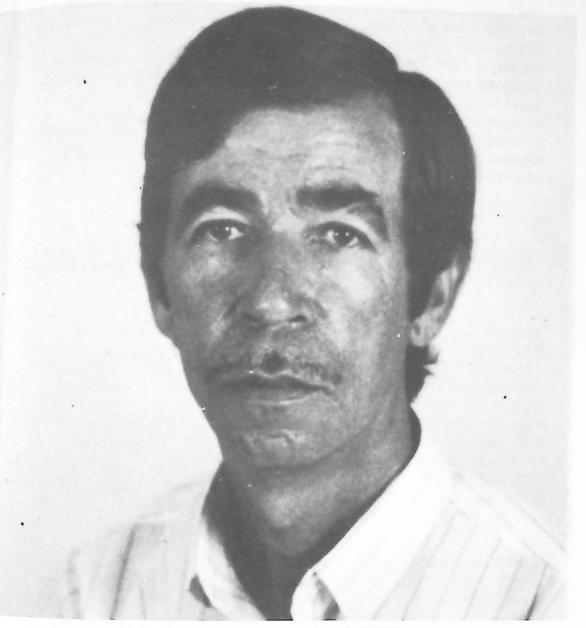
MICHELET n'avait donc pas tort de l'appeler : « LA FRANCE NOIRE »

N'oublions jamais aussi qu'HAITI fut le premier état souverain reconnu par le Pape en Amérique, et également le premier état à signer un CONCORDAT avec ROME en 1860. D'où son appellation : de « Fille aînée de l'Eglise du Nouveau Monde » (Mgr SILVA-NI).

N'oublions jamais enfin que l'intelligentzia haïtienne par la qualité et la multitude des œuvres écrites en français (5 000) dont certains prix littéraires couronnés par l'Académie Française se fait valoir par sa compétence dans beaucoup de pays d'Amérique, d'Europe, d'Afrique et même d'Asie.

Nous ne devons jamais oublier aussi que cette terre des poètes, avec une élite des plus cultivées, possède hélas ! le plus fort taux d'analphabètes du continent américain ; nous ne devons pas oublier aussi cette terre de contrastes où des palaces avec jardins, piscines, meubles luxueux interpellent des taudis trop abondants, habités par un peuple vivant en dessous de la misère...

A ce pays si sympathique, il ne faut plus des exploiteurs, mais des nations amies pour l'aider à sortir fraternellement son arrièrepays de l'ignorance et de la pauvreté !



Le Professeur Thérésien CADET

« NOTRE AMI THERESIEN CADET »

Mardi 3 Février 1987. L'Angélus du soir égrène ses notes jusqu'au cimetière des Avirons. Les derniers rayons du soleil mettent en relief les fleurs des frangipaniers. Etoiles de lumière dans un ciel d'orage. Quelques gouttes de pluie voudraient accorder la nature aux yeux mouillés des visages. Peut-on retenir ses larmes lorsqu'un ami vient de quitter les rives de la terre pour l'étape du grand voyage? Au loin et en contre-bas la mer se love au creux de la plage de sable noir. La fin du jour s'endeuille entre récifs et forêts pour ce corps qui s'en va dormir sous le versant de la colline. Mais la rumeur des brisants se mêle obstinément aux prières d'Espérance comme une mélopée pour la vie aux rêves de l'Océan !

Sa revanche :

C'est ici que repose Thérésien Cadet. Pouvait-il rêver d'un cadre plus beau, lui qui était épris de sa terre natale ? D'ailleurs c'est bien là qu'il voulait reposer pour l'éternité. Il l'avait dit et son vœu a été exaucé. L'humus de l'enfance nous façonne avec le lait maternel. Nous poussons dans le même terreau que les arbres ; ils respirent la sève de notre ciel. Thérésien, il avait fallu l'arracher à sa pioche et à son champ pour le pousser vers les études. La terre, sa terre, il la connaisait ! Les arbres... ils peuplaient son intériorité ! Et ce fut l'arrachement véritable pour des années d'études à se plonger dans les livres, les heures d'insomnies, la recherche... la rédaction de sa thèse.

Sa revanche aura été de tout entreprendre par amour sur le sujet même de ses racines qui donneront fleurs et fruits. Conscient de l'humilité de ses origines ce chercheur a progressé par l'intelligence du cœur. Intelligence qui porte plus loin que les tam-tam- de l'arrogance et que l'orgueil des puissants. Il a été soutenu par Jeanine, son épouse. Ils se sont soutenus mutuellement et ont traversé les épreuves grâce à leur foi religieuse. Les croix se sont transfigurées dans l'unique croix glorieuse de Jésus ressuscité. Dès lors, le brillant universitaire aura été préparé à comprendre la souffrance et la fragilité humaines ainsi que la condition des petits.

Les clefs de la réussite :

Nous détestons l'agitation et les tourbillons mondains. Dans notre groupe d'amis, constitué de longue date, l'Evangile et la prière sont inscrits au rendez-vous. Le silence aussi... de même que l'humour. Notre ami Thérésien, pour sa part, a certainement reçu un don de contemplation sur la vie. La vie qui germe et se blottit dans la plus petite graine, la vie qu'il faut préserver et faire repartir à partir d'une espèce végétale en voie de disparition. Il fallait le voir expliquer la génèse des forêts de l'île ! A travers les créatures il rejoignait la vie du Créateur. Se promener avec lui, dans les bois et sousbois de Mare-Longue à St-Philippe, était un régal. Il avait su allier recherche scientifique, approfondissement de la foi et relations humaines de grande qualité. L'humilité le conduisait à la simplicité. La recherche inlassable de la vérité faisait de lui un être discret et effacé, un sage dont les conseils étaient fort appréciés.

Avec la disparition de Thérésien Cadet, la Réunion perd visiblement l'un de ses plus remarquables enfants. Partout il aura laissé l'image d'un compagnon de route exigeant et fidèle. Pas d'a-peu-près et puis on verra bien ! Rigueur, précision, travail bien fait... reprise et intériorisation, persévérance. Les clefs de la réussite. Et ce qui a été possible pour cet enfant des Avirons, pourquoi ne le serait-il pas pour nos jeunes d'aujourd'hui ? Alors les parlottes s'envolent et que les modes se démodent les ouvrages de Thérésien feront référence pendant longtemps encore. Devenir adulte suppose le temps de la maturation. Les choix qui, un moment, semblent vous mutiler et vous forçant à creuser votre sillon sont les conditions incontournables de l'épanouissement à venir. Rayonner la vie !

L'éternité :

Nous avons reçu la grâce de la foi : la vie ne s'arrête pas aux frontières de la mort. La source du baptême s'élargit en fleuve immense aux marches du Paradis. Le cours du temps qui semble s'inverser se déploie dans le cœur du Dieu des miséricordes dont le nom est « Père » pour le pardon de toutes les purifications. Les corps s'y transfigurent aux dimensions totales de l'Esprit. « Lui-mêmedevenu » comme jamais il ne l'a été, Thérésien est – et sera – toujours vivant. Le Verbe qui a créé tous les univers, Jésus-Christ mort et ressuscité, porte l'existence de notre ami à des dimensions cosmiques insoupçonnées de nos intelligences terrestrement limitées. Collaborant plus que jamais à la transformation du monde et à la gloire de Dieu, Thérésien marche à nos côtés et nous soutiendra dans le combat continué. Inutilité de la foi ? Certes elle ne pèse d'aucune valeur marchande en nos temps de modernes idolâtries. Comme l'air que nous respirons... ou l'amitié ou l'amour. Comme la vie d'un homme offerte à notre fraternité. Mais alors quel trésor ! Ce n'est pas tout d'avoir une cérémonie religieuse au moment de sa mort. L'essentiel n'est pas de mourir chrétien, c'est de vivre toute sa vie en chrétien et jusqu'à sa mort pour ne pas mourir d'éternité. Thérésien a vécu de la foi comme nous vivons de l'oxygène indispensable à nos poumons.

Et c'est pour cela, qu'au nom de nous tous, je fais pour lui cette prière :

« Thérésien, Entre les mains de notre Père Plus douces que nos mains Plus fortes que la terre Nous déposons ton corps ; Le Dieu qui a donné L'amour et l'amitié Ne peut nous séparer A jamais par la mort : Un jour nous ne serons plus qu'un Entre les mains de Notre Père ».

> Le 3 Février 1987 Mgr Gilbert AUBRY

HOMMAGE SOLENNEL

à

Thérésien CADET Membre Titulaire de l'Académie de la Réunion décédé en Février 1987

Rendu par le Docteur Serge YCARD Président de l'Académie de la Réunion

le Vendredi 3 Juillet 1987

au Musée Léon DIERX

٠

« La mémoire des humains, a-t-on dit n'est qu'un imperceptible trait du sillon que chacun de nous laisse au sein de l'Infini !...»

Dans le cas de Thérésien CADET toutefois, je suis persuadé que la trace laissée par cet « être d'exception » ne sera jamais perdue...

Digne fils de LA REUNION qu'il aimait tant, et à laquelle, par ses travaux, il est resté fidèle jusqu'à ses dernières heures... Frappé en pleine maturité, à un moment, à un âge où l'humain, en plein épanouissement, est au summum de son potentiel intellectuel. OUI ! Je suis persuadé que ses concitoyens grands et petits, ses élèves, ses collègues, ses confrères, ses amis, sa famille, sauront à jamais garder sa mémoire... Et la trace laissée par son passage sur cette terre, loin d'être un imperceptible trait, prendra en ce qui concerne, l'allure d'une voie triomphale... Hélas ! inachevée...

Thérésien CADET n'est plus !

Sa soif de connaissances étaient absolue, mais ne devait rien à quelque éclectisme de salon. Cette soif était si intense qu'elle exigeait au niveau individuel, la recherche de certaine spécialisation, seul moyen d'accéder à la conquête des connaissances, mais elle exigeait non moins fortement une vaste culture générale permettant de situer son propre domaine dans le mouvement d'ensemble de la pensée humaine...

Des personnalités religieuses telles que : Monseigneur AUBRY ou le Révérend Père DATTIN ont, au moment des obsèques en Février dernier souligné les qualités humaines, mais aussi et surtout, ses qualités de croyant, ses qualités de chrétien...

En ce qui me concerne, j'atteste que Thérésien CADET ne revendiqua jamais les honneurs... et... sa modestie naturelle dût-elle en souffrir, même à titre posthume, je me dois pour la postérité d'esquisser ici, un rapide survol de ses titres... survol qui est sa propre histoire ...et en aucun cas, un témoignage de son ambition... Il aurait pu les récuser car il les transcendait.

Mais cette manifestation d'orgueil était l'opposé de sa nature, foncièrement modeste et toujours empreinte de charité chrétienne...

Thérésien est né le 21 JUIN 1937 aux AVIRONS.

- Etudes au lycée LECONTE DE LISLE Bac de Sciences expérimentales en 1956 Mention BIEN.

- Licence de Sciences Naturelles à PARIS 1959. Mention BIEN.

- CAPES en 1960. Mention BIEN.

- Agrégation de Sciences Naturelles 1961.

De retour à la REUNION en 1961, il gravira tous les échelons d'une carrière d'enseignement hors de l'ordre commun.

- Doctorat d'Etat en 1977 avec mention TRES HONORABLE et félicitation du jury.

- Professeur d'Université en 1981.

Une trentaine de publications floristiques, phytosociologiques écologiques marqueront d'autant de pierres blanches le cheminement professionnel de ce scientiphique infatigable...

Ses travaux sur les plantes de FRANCE à l'ILE BOURBON, sur la flore de l'Ile RODRIGUE, sur la flore des MASCAREIGNES, ses Etudes sur les savannes de LA REUNION, sur le cryptoméria du JAPON, ses communications sur l'activité volcanique et la perennité de certains types de végétation dans l'île de LA REUNION, sa collection «A la découverte de LA REUNION » 5 volumes, celle encore «Voir la Nature », « Fleurs et Plantes de LA REUNION et de l'ILE MAURICE » sont autant de sources précieuses et de documents de références pour tous ceux qu'intéressent les Sciences Naturelles et à travers elles : la Nature.

A/ AU POINT DE VUE ADMINISTRATIF, SES ACTIVITES SONT PUREMENT DEMENTIELLES.

Dans le cadre de l'Education Nationale :

Premier Professeur de Sciences Naturelles nommé à l'Ecole Normale, il participe, dès 1961, à la construction des salles de Travaux Pratiques et du Laboratoire; créé de toutes pièces ce Labo de Sciences Naturelles et assuré la gestion des crédits et du personnel.

En 1962, il assure le démarrage d'un enseignement supérieur scientifique à LA REUNION fonctionnant comme antenne de la Fac de SCIENCES de MARSEILLE. En 1963, eest nommé Conservateur du Museum d'Histoire Naturelle et pendant son intérim de 1 an, réorganise la Bibliothèque et ressuscite « l'Association des Amis du Museum ». Actuellement présidé par notre collègue Harry GRUCHET.

Dans le cadre Universitaire :

Responsable du Laboratoire de Biologie Végétale de l'Institut d'Etudes Supérieures Scientifiques.

Créé dans le même temps, le magnifique herbier de la REU-NION contenant plus de 6 000 spécimens récoltés depuis 1961. Herbier servant de base aux travaux pour la Flore des MASCAREI-GNES.

Successivement, il sera également Membre du Conseil provisoire, Membre du Conseil Scientifique, Membre du Conseil du Centre Universitaire et en 1977 sera élu Directeur de l'U.E.R. SCIENCES, avec la reponsabilité de 250 étudiants et 20 enseignants.

Dans le cadre de Collectivités Publiques :

Membre fondateur et Conseiller technique de la Société Réunionnaise d'Etude et Protection de la Nature (S.R.E.P.N.). Il sera également Membre du Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement (C.A.U.E.), Membre du Comité départemental de la Recherche Agronomique et Consultant de l'Office National des Forêts pour le problème des réserves biologiques.

B/ CONCOMMITTAMMENT A CES ACTIVITES PUREMENT ADMINISTRATIVES, THERESIEN CADET ASSURERA UNE ACTIVITE PEDAGOGIQUE REMARQUABLE A TOUS POINTS DE VUE :

Il marquera en effet de son empreinte l'enseignement du second degré dans la formation pédagogique des professeurs de Collège et dans l'enseignement supérieur, ses cours de Biologie Animale, de Biologie Végétale, de Géologie, seront des modèles du genre tant par la richesse pédagogique des sujets traités, que par la clarté, la concision, et partant l'accessibilité par les élèves à un enseignement considéré comme ingrat ; voire même indigeste.

« J'ai toujours eu à cœur d'aider les professeurs de Sciences Naturelles du Second degré, à adapter leur enseignement au contexte local, en dirigeant de nombreuses excursions sur le terrain, en insérant des articles de mise au point dans le Bulletin de liaison de leur Association à l'échelle locale et nationale...

... Pour répondre aux besoins de la population, exprimés à travers diverses associations à but pédagogique et culturel, j'ai fait divers exposés ou conférences, ou interventions à la radio et à la télévision sur les sujets relatifs à la Flore, à la Végétation, à la Protection de l'Environnement...»

M'écrivait Thérésien CADET, dans un mémoire que je lui avais demandé de faire pour l'ACADEMIE DE LA REUNION.

Car, ici encore, depuis son élection comme membre titulaire de notre Compagnie en 1964, il a marqué de son style, de son empreinte, de sa présence toujours discrète, courtoise, mais efficace notre Institution par ses communications dont la richesse pédagogique était une délectation pour les auditeurs.

Une des dernières en date avait pour thème :

« Données récentes sur l'origine, l'Age, et la structure géologique de l'ILE DE LA REUNION ».

Oui, comme le disait tout récemment encore le Président du Conseil Général, Monsieur Auguste LEGROS : « Thérésien CA-DET à force de courage et de modestie a ouvert à plusieurs générations d'étudiants de l'Ile le sentier des richesses botaniques ».

MESDAMES, MESSIEURS,

Une personnalité se construit autour de quelques traits cardinaux. Elle se révèle au premier contact. Chez ce passionné de culture scientifique et humaine qui aurait pu s'enfermer dans une véritable thébaïde intellectuelle. L'accueil qui aurait également pu être réserve ou froideur, a toujours au contraire été marqué par l'effacement de lui-même pour mettre en exergue l'intérêt exclusif de l'autre... Cette attitude va bien au delà de la bonté qui est souvent un peu complaisance a soi, voire méme condescendance.

Plus que bien d'autres, Thérésien avait connu les difficultés de la vie... Et on pouvait le soupçonner à la tristesse fugacee qui ombrait parfois son regard... En ce domaine, la noblesse se reconnaît au silence gardé...

Thérésien CADET a toujours su offrir à l'ami, une sérénité chaleureuse, fruit d'une sagesse lentement obtenue...

Mon Cher Thérésien

Mon cher collègue,

« Rares étaient ceux à qui vous permettiez de pénétrer plus avant dans une intimité dont vous gardiez jalousement la faveur, mais ces privilégiés savent aussi et peuvent dire combien l'homme, chez vous, forçait l'estime et l'affection...

Une fois rompue la froideur de l'abord, une fois forcée cette réserve qui dictait en partie une modestie trop grande aux yeux du monde, il n'y avait plus en vous que sympathie, douceur, bonté, affection délicate et facilement alarmée... En bref, toutes ces vertus que vous avez, sans bruit, mais sans défaillance, pratiquées comme époux, comme père, comme ami, comme collègue...

Que peuvent donc, sur la douleur d'une famille à qui fut enlevée votre présence, nos faibles témoignages de condoléances ? Qu'elle sache, du moins, la sincérité de notre affection, l'émotion avec laquelle nos regrets aux siens et la douleur vraie avec laquelle, au moment où certain mois de Février 1987, vous vous êtes endormi de ce long sommeil sur lequel vous avez toujours vu luire la Grande Espérance Chrétienne.

L'ACADEMIE DE LA REUNION, comme elle l'avait fait officieusement en Février vous adresse ce soir par ma voix, son dernier et solennel ADIEU !

AD DEUM THERESIEN

Docteur Serge YCARD Président de l'Académie de la Réunion

L'EVOLUTION DU FAIT MILITAIRE dans l'histoire contemporaine de la Réunion

CONFERENCE FAITE LE 4 JUILLET 1986 Par le Général LEMOINE

> Au Théâtre de Champ Fleuri Dans le cadre de l'exposition :

« HISTOIRE DE LA REUNION DE 1900 A NOS JOURS »

.

34

.

C'est une aventure extraordinaire et sans doute unique au monde que vit la Réunion depuis trois siècles.

Au commencement était le ... néant, puis, vous le savez, des hommes et des femmes, jetés par le hasard sur les rivages réunionnais, venus d'horizons multiples, de races, de couleurs, de religions différentes, ont appris de façon progressive, à vivre ensemble – je dirais même – à survivre ensemble dans leur nouveau pays d'adoption.

Cette expérience récente du « struggle for life » est riche d'enseignements ; elle a même valeur d'exemple à suivre en ces temps de société de consommation où l'homme déraciné, assisté, égoïste est plus porté à cultiver les différences qu'à rechercher les convergences...

Ce réflexe d'auto-défense qui a contraint les Réunionnais, le plus souvent dans les larmes, le sang et la souffrance – à s'unir pour affronter les rigueurs de la vie, relève de l'instinct de conservation : en effet, dans cette île inconnue, isolée au bout du monde, à l'écart des grands courants commerciaux et stratégiques, mal dans sa peau par rapport à la mer, menaçante autant qu'émouvante par son volcan en activité et sa montagne aussi envoûtante que traîtresse, ravagée périodiquement par les cyclones et les raz de marée, tout a conduit ces hommes et ces femmes à s'unir pour surmonter les épreuves de la nature, pour survivre aux éléments hostiles et souvent déchaînés, l'eau, le vent, le feu...

C'est celà qui explique sans doute le caractère réunionnais réfléchi, peu expansif, un peu fataliste, voire superstitieux et jaloux de son originalité.

C'est cela aussi qui explique la solidarité, l'esprit de famille et l'attachement à son île du Réunionnais.

Mais cette volonté de s'unir pour survivre n'aurait sans doute pas triomphé de tous les obstacles, sans le rôle exemplaire joué par ceux de ces hommes et celles de ces femmes qui, venus de France, n'ont jamais renoncé au sentiment d'appartenance à la Mère Patrie et se sont attachés, avec obstination, à renforcer le cordon ombilical nourricier. La langue française qui n'est pas seulement une manière de parler et d'écrire, mais surtout une manière de prendre la vie, a véhiculé leur pensée ; elle leur a permis, par sa latinité et sa richesse, de toucher les hommes et les femmes, venus d'horizons différents ; elle a même inventé un véhicule de communication, le créole qui est devenu le ferment et le ciment de l'identité réunionnaise. Le créole a permis aux plus humbles et aux plus faibles d'exprimer la voix de leur cœur, celle que Leconte de Lisle a qualifié de volupté, de pudeur et de nostalgie.

Si je parle ainsi des racines et des sources originales réunionnaises en abordant un sujet « militaire », c'est parce que j'estime que pour le Réunionnais, l'esprit de défense, donc la vision qu'il peut avoir de son armée, surtout depuis la fin du siècle dernier, procède directement tout à la fois de cet attachement viscéral à la Mère-Patrie et de cette farouche volonté de préserver son identité singulière.

En 1986 comme en 1900, l'état d'esprit est le même... Les exigences et les menaces des temps présents pressent les hommes et les femmes de la Réunion à serrer les rangs afin de préserver cette fragile mais riche mémoire collective acquise à force d'obstination, de sacrifices et d'intelligence. Ne nous y trompons pas, l'enjeu du combat n'a pas changé de nature.

Je vais donc essayer de vous montrer que depuis 3 siècles, mais plus particulièrement depuis la fin du XIXe siècle, le Réunionnais a toujours appréhendé «le fait militaire», si contraignant et dramatique soit-il, comme un outil indispensable à la défense de SA CAUSE. Il l'a d'abord utilisé pour ancrer son Ile, de façon irréversible à la Métropole, cherchant par tous les moyens à se faire reconnaître Français à part entière ; c'est ainsi que fut créée une mémoire collective spécifiquement réunionnaise. Il l'a ensuite utilisé pour servir et même prendre à son compte et défendre les intérêts et les responsabilités de la France dans la région de l'Océan Indien Sud. Nous vivons cette période où la Réunion est perçue comme la France par la plupart des Etats insulaires voisins.

C'est bien cette mémoire collective et ce destin original de la Réunion qu'il s'agit de préserver : vous constaterez, au cours de son exposé que j'articulerai en 3 périodes, que ce Passé réunionnais a été façonné par la volonté de ses seuls enfants ; je vous montrerai que l'avenir réunionnais appartient – plus que jamais –à ses seuls enfants. C'est assez souligner l'importance de la formation des jeunes générations, domaine privilégié de l'action des Forces Armées dont je vous reparlerai.

LA lère PERIODE : 1880-1910

C'est l'époque de la puissance coloniale de la France qui a pour ambition dans l'Océan Indien Sud, conquérir MADAGASCAR. Dans cette « entreprise » – on l'appelait officiellement ainsi – il est intéressant de constater que la métropole et la Réunion poursuivent des desseins différents, mais convergents.

D'un côté, la Métropole, avec un certain machiavélisme; avait tendance à penser, je cite : « que les soldats réunionnais, comoriens, zanzibaristes se battaient aussi bien sur le terrain que les soldats... sénégalais ! » De là à considérer l'Ile de la Réunion, même si la loi du 27 juillet 1874 sur le recrutement n'était pas applicable aux créoles, comme un réservoir d'hommes disponibles, il n'y avait qu'un pas qui fut vite franchi. La Réunion en effet, avait acquis depuis longtemps la réputation difficile à soutenir, d'être la « Colonie colonisatrice » de la France ; ses enfants avaient déjà donné à la métropole, l'Ile de France, les Seychelles, Rodrigue et même certains comptoirs de l'Inde.

De l'autre côté, la Réunion, par les meilleurs de ses fils envoyés en France pour participer aux tâches nationales avait la certitude que cette vocation de servir les intérêts de la Métropole à 4 000 lieues de distance, était le prix à payer pour réussir l'intégration à part entière de l'Ile dans la communauté française. Les élites réunionnaises estimaient que monter la garde des droits de la France dans l'Océan Indien et même déterminer notre Pays à les faire valoir, fusse avec le sang créole, finirait par sceller, de façon irréversible, le destin de la Réunion à celui de la Mère-Patrie.

C'est ainsi qu'entre 1885 et 1895 – à plusieurs reprises – des députés et sénateurs réunionnais qui avaient pour noms de MAHY, DROUHET, Louis BRUNET sont intervenus à la Chambre afin de forcer le gouvernement français à engager « l'entreprise » de MA-DAGASCAR.

En particulier, Monsieur de MAHY, alors Ministre de la Marine, n'hésita pas – à donner les ordres qui déclenchèrent la conquête de MADAGASCAR !...

Ainsi naquit la célèbre histoire des bataillons Bourbon, levés à la Réunion. Au XIXe siècle et principalement 3 fois de suite entre 1880 et 1890 pour la conquête de MADAGASCAR.

Je cite au passage quelques anecdotes, tirées des gazettes locales de l'époque, qui révèlent, de façon éclatante, la volonté des Réunionnais, notamment de leurs élites politiques et religieuses, de faire participer la jeunesse de l'Ile à ces expéditions guerrières. C'est d'abord à l'Assemblée Nationale, en décembre 1885 que Monsieur DROUHET, député, exalte le courage et le patriotisme des créoles réunionnais et revendique, pour eux, de façon solennelle, l'honneur de servir la Patrie les armes à la main.

Ce sont ensuite à la Réunion, les municipalités qui se mobilisent spontanément afin de faciliter l'enrôlement des volontaires dans les communes.

Tous les moyens et toutes les énergies sont sollicités au profit de la mise en condition des volontaires. La population de SAINT-DE-NIS, en liesse, accueille les jeunes recrues dès leur descente du train, les accompagne en cortège jusqu'à la Caserne Lambert, puis au Port, afin de saluer dans l'enthousiasme, leur embarquement.

L'Abbé BERTHOMIEU, curé de la paroisse de Notre Dame de la Délivrance salue ces vaillants « missionnaires » qui ont droit à l'estime et à la confiance du Pays ; il va même exiger du Commandant d'Armes de SAINT-DENIS qu'une messe soit dite dans l'enceinte de la caserne Lambert.

On forme à la hâte des musiques militaires, qui accompagnent les détachements créoles à MADAGASCAR : « Faites de la musique, vous aurez moins besoin d'infirmiers »... Nos Anciens pensaient au moral !

Ainsi, vous le constatez, il y avait de l'ambiance à la Réunion ; les volontaires créoles bénéficiaient du soutien populaire ; toutes les énergies réunionnaises s'engageaient dans l'expédition : propagande journalistique, activités des élus nationaux et locaux, collusion du sabre et du goupillon, générosité et sensibilité d'une population solidaire...

Et le consensus ne se relâchera d'ailleurs pas ; il sera entretenu avec soin tout au long des campagnes.

Sur le terrain, les unités réunionnaises sont félicitées par leurs chefs, elles enlèvent à la baïonnette des positions ennemies, conquièrent des Drapeaux, bref participent activement à la conquête ! A l'arrière, dans les cases créoles, les dames de la Réunion sont sollicitées afin de confectionner des effets chauds pour les soldats en campagne ; on leur demande même de broder les fanions des Bataillons !

A leur retour au Pays, les volontaires sont accueillis comme des Héros ; on les fête ; le Gouverneur, Monsieur ROBERDEAU exalte leur bravoure tandis que le Maire du PORT reproche avec véhémence, au Commandement, de ne pas avoir tenu ses promesses en refusant d'engager les Bataillons de marche en tête du corps expéditionnelle, toujours à l'avant garde... Les créoles ont été ainsi frustrés d'une parcelle de gloire qu'ils méritaient.

Il semblerait que le sang créole aurait du davantage couler afin de forcer le respect, donc l'intérêt de la Métropole pour sa colonie... colonisatrice !

Cela dit, il ne faut pas sous-estimer les effets indirects de ces expéditions coloniales.

Ce fut d'abord la création de liens et d'échanges entre MADA-GASCAR et la Réunion ; une certaine communauté d'intérêts apparut comme envisageable ; la Grande Ile devint très vite un champ d'activités, attrayant et très recherché par les élites réunionnaises.

Ce fut aussi la rupture de l'isolement de la Réunion, aussi bien avec son environnement régional qu'avec la Métropole : mise en place d'un câble sous-marin avec MADAGASCAR et MAURICE, rattachement de la Réunion au réseau anglais de câbles universels, la station TSF de TANANARIVE déverse enfin un flot d'informations sur la Réunion.

Ce fut enfin et surtout la preuve administrée par le sang de l'attachement de la Réunion à la France qui distinguait, je le crois à jamais, le destin choisi par les Réunionnais, ô combien différent de celui de ses voisins insulaires.

En revanche, constatons qu'agissant ainsi, les Réunionnais qui revendiquaient sans équivoque possible, le titre de « Colonie Colonisatrice de la France » s'attiraient la méfiance, et même l'hostilité de ces mêmes voisins, notamment les Malgaches. En 1986, cette méfiance existe encore... elle joue – et jouera – j'en suis persuadé, un rôle non négligeable dans l'approche des relations régionales, politiques, économiques et culturelles.

Je crois que c'est bien celà l'engagement principal de cette première période.

LA 2ème PERIODE : 1914 - 1947

C'est l'époque des deux guerres mondiales, deux guerres d'auto-destruction européennes qui aboutirent au déclin de l'Europe et à la décolonisation. On sait que notre Pays a payé un lourd tribu à cette double et désastreuse décadence...

La France va donc puiser des ressources dans son Empire colonial, considéré comme un immense réservoir humain...

En 1914, on imagine facilement que la Réunion, comme elle l'avait fait à la fin du siècle précédent, accueillit avec enthousiasme cette nouvelle « occasion » de manifester, de façon concrète, son attachement à la Mère-Patrie et d'ancrer ainsi, un peu plus l'Ile à la Métropole. De la Somme à la Mer Noire, le soldat créole se mêla au bain de sang et de boue du poilu métropolitain... 15 000 réunionnais furent mobilisés, plus de 3 000 ne revinrent pas ; les monuments aux Morts, pareils à ceux de la Métropole sont là pour rappeler aux jeunes générations les sacrifices de leurs aînés...

En 1939, l'état d'esprit du Réunionnais est peu différent : on mobilise 9 000 créoles, dont beaucoup, malgré leur volonté de monter au front, ne purent quitter l'Ile du fait du désastre de Mai 1940 ! Le patriotisme des Réunionnais n'est pas en cause ; jugez vous-même : dès le 18 juin 1940, le Gouverneur de l'Ile, Monsieur AUBERT, pressé par des notabilités de l'Ile et par les Associations d'Anciens Combattants, expédie au Gouvernement français des messages, le conjurant – je cite – « de tenir encore malgré les souffrances... de ne pas accepter... les conditions de l'adversaire... de ne pas compromettre par une défection 15 siècles d'Histoire de France ! »

Le message des Anciens Combattants se termine par ces mots : « La Colonie qui contient encore 15 000 hommes jeunes et valides demande ardemment à pouvoir apporter encore sur un sol ou sur un autre, son concours et ses forces à l'immense tâche qui s'offre ! ». On le voit, même au fond du goufre, le patriotisme réunionnais est demeuré vivace. Vous savez que le Gouverneur AUBERT, fidèle au Maréchal PETAIN éprouva les pires difficultés à calmer le jeu et à conserver la maîtrise de la situation.

Toutefois, il ne put empêcher en 1942, le ralliement de la Réunion à la France Libre. La voix du Général DE GAULLE qui annonçait de LONDRES que « la fidèle Réunion avait rallié les drapeaux de la France combattante » rompait une fois encore l'isolement tant redouté des Réunionnais et les réconciliait avec leur destin, celui de l'attachement à la Mère-Patrie.

Qu'importe alors les péripéties de la tourmente il y eut des Réunionnais à NARWICK, à BIR HAKEIM, chez les Cadets de la France libre à LONDRES, à la libération de PARIS, sur le Rhin de STRASBOURG, au cœur de l'Allemagne à ULM, à CASSINO, en Corse, en Provence et à... DACHAU...

Tout cela est malheureusement mal connu ; seules les Associations patriotiques sont encore le vivant témoignage de ces sacrifices qui d'ailleurs se sont prolongés en Indochine, en Afrique du Nord, au Liban et au Tchad.

Mais l'important, c'est de tirer les enseignements de cette obstination des Réunionnais à vouloir servir la Mère-Patrie dans les moments les plus dramatiques ;

Je dirai d'abord que l'impôt du sang versé par les créoles sur les sols de France et de Navarre, a achevé de fabriquer une mémoire historique à l'Île de la Réunion. Désormais les créoles ont « leur » passé et ce passé est intimement mêlé à l'histoire de la France. Il s'agit là d'une charge affective et morale incomparable qui fait partie intégrante de l'âme et de la culture réunionnaises. Je m'étonne, au passage, que la jeunesse réunionnaise y soit si peu initiée. A mon modeste niveau, je m'éfforce, avec mes cadres, d'y sensibiliser nos jeunes recrues.

Je dirai ensuite que les deux guerres mondiales, en particulier la première, firent découvrir la France et les Français aux masses réunionnaises. Désormais, ce n'est plus seulement l'élite intellectuelle qui a le privilège de ces contacts ; les échanges et relations projetés au niveau de l'homme de la rue, vont se multiplier. Il faut prendre conscience de l'ampleur et de la portée psychologique, sociale et politique de ce brassage humain. Je dirai enfin et avec regret, qu'au cours de cette première moitié du XXe siècle, principalement entre les deux guerres mondiales, la Métropole a continué à considérer l'Ile de la Réunion comme... « une simple colonie » : en particulier, le service militaire, pourtant obligatoire pour tout le monde, n'était pas, faute de places, appliqué dans l'Ile ; on procédait par tirage au sort ; seul un conscrit sur cinq en moyenne, était pris. Bien plus, les Réunionnais ne voyaient « leur » armée qu'à l'occasion des élections et le plus souvent à leurs dépens : on choisissait en effet, des détachements de tirailleurs sénégalais et algériens, venus de Madagascar, où ils tenaient garnisons, pour faire du maintien de l'ordre... Situation quelque peu humiliante et frustrante pour une population profondément

Ainsi, durant cette longue période, tout s'est passé comme si la Métropole lointaine et surtout ignorante, voulait remettre en cause le droit légitime, conquis de haute lutte, du Réunionnais à l'appartenance française.

Curieuse et difficile destinée que ce ménage instable où l'épouse pourtant fidèle, doit sans cesse prouver son attachement à son amant...

En revanche, et ce point est à mon avis capital, le Réunionnais, par son obstination à vivre et à réagir en français, a conquis, vis à vis de ses voisins dans l'Océan Indien, la reconnaissance, semble-til définitive, de son droit légitime à l'appartenance française...

Pour les états insulaires, il est admis que la Réunion, c'est la France ; et ce résultat, elle ne le doit qu'aux sacrifice et à la détermination de ses enfants.

LA 3ème PERIODE : 1946 A NOS JOURS.

Deux mots caractérisent cette période pour la Réunion : Décolonisation et départementalisation vont en effet marquer le destin des Réunionnais, semble-t-il de façon irréversible.

La décolonisation de l'Océan Indien d'abord qui touche tous les états insulaires dans le voisinage de la Réunion et dont la conséquence majeure – notamment sur le plan militaire – sera le transfert des intérêts stratégiques français de Madagascar à la Réunion... Mesure capitale qui, du jour au lendemain va tirer l'Ile de son isolement et la projeter au niveau de centre décisionnel et de centre d'intérêt militaire. Ce transfert se réalise d'ailleurs dans les mêmes conditions mais plus atténuées, dans les domaines culturels, économiques et politiques. La départementalisation de l'Ile de la Réunion ensuite, qui consacre l'Ile comme partie intégrante de la Métropole et affirme son appartenance à la Mère-Patrie. Désormais, le destin de la Réunion est scellé : terre française à part entière, expression que « certains » responsables n'hésitaient pas à compléter, dès 1946, au Parlement même, de la manière suivante : - « en mission dans la la Mer des Indes » !

En réalité, voilà le vrai destin de la Réunion que ses enfants, exploitant les chances inespérées offertes par la décolonisation et la départementalisation, doivent se fabriquer, c'est à dire concilier appartenance à la Métropole et intégration dans un milieu régional ; en d'autres termes comment vivre Français sans renier sa singularité à 4 000 lieues de la France...

Les conséquences de cette double évolution sur le plan militaire sont nombreuses et importantes :

1. – La départementalisation introduit la sélection de la circonscription dans le département. Les jeunes garçons réunionnais sont soumis désormais, comme les jeunes métropolitains, au service militaire obligatoire : on peut parler de citoyen soldat à part entière, en remarquant cependant que les normes de sélection très rigoureuses écartent encore plus de 50 % des jeunes du service et que les filles, pourtant candidates en grand nombre échappent à ce même service militaire.

C'est ainsi que les Armées passent chaque année 7 200 jeunes à la sélection pour en retenir... 3 200 environ. 4 000 sont donc exemptés ou dispensés de service militaire pour des raisons sociales (soutien de famille), médicales (tension excessive, équilibre émotionnel insuffisant) et d'autres raisons... je dois dire qu'un grand nombre d'exemptés acceptent à contre cœur cette décision ; leurs familles réagissent même avec colère... cela signifie qu'en 1986, le service militaire obligatoire, beaucoup plus qu'en Métropole, réprésente encore un outil de promotion sociale très apprécié et très utile.

Les 2 000 meilleurs sélectionnés, tous volontaires, sont envoyés en Métropole dispersés dans des régiments et formations où ils découvrent – pour la première fois – la France, retrouvant pour la plupart de la famille et cherchant hélas avec de moins en moins de succès un emploi... Voilà pour l'attrait.

L'envers de la médaille, c'est l'attitude actuelle du métropolitain qui ignore la Réunion et considère le jeune réunionnais comme un étranger. Il y a risque d'incompréhension, donc de tension, de rejet et d'hostilité au niveau des jeunes générations. Les responsables militaires et civils doivent — à mon avis — veiller à cette menace et rechercher en commun de saines solutions.

Pour ma part, j'ai proposé que les jeunes recrues soient affectées en Métropole dans les unités situées au plus près de leurs familles ou tout au moins, de structures d'accueil réunionnaises ; j'ai demandé que les recrues soient encadrées par des Officiers et des Sous-Officiers qui connaissent le département...

Quant au comportement du métropolitain, il s'agit d'un problème politique, celui de l'immigration en France, qui a tendance à confondre par ignorance et par peur, Français d'Outre-Mer et immigré.

Les 1 200 autres appelés effectuent leur service militaire à la Réunion, principalement dans le **Régiment du Service Militaire** Adapté, où les responsables militaires agissent en étroite coopération avec les autorités civiles du département, s'efforçant de donner aux jeunes réunionnais une formation militaire de base et une préformation professionnelle.

Bien qu'il s'agisse de jeunes sélectionnés qui se situent dans la première moitié de leur génération, force est de constater que 20 % d'entre eux sont analphabètes, ou ne savent plus écrire et lire, que 70 % d'entre eux sont en situation d'échec scolaire ou professionnel, et qu'à ce titre ils doivent subir un cycle de rattrapage scolaire – niveau du certificat d'étude – qu'ils assimilent d'ailleurs très vite.

Poussant la réflexion un peu plus à fond, on découvre que parmi les 4 000 jeunes exemptés, au minimum 2 000 se trouvent dans une situation encore plus critique et que par conséquent, il y a en 1986, et sans doute pour de longues années encore, à la Réunion de la place pour un deuxième R.S.M.A....

La vocation de cet « outil » de rattrapage est justement – au rythme des progrès accomplis par l'Education Nationale et en étroite collaboration avec ses maîtres – de mordre toujours plus bas, afin d'arracher un maximum de jeunes aux pesanteurs de la société de consommation...

Vous voyez ainsi apparaître le rôle fondamental et essentiel de l'Armée dans la formation des jeunes adolescents.

C'est une véritable prise en compte de la jeunesse mâle de la Réunion.

J'ajouterai enfin que le service militaire s'il est instrument de promotion sociale est aussi le creuset qui permet au jeune réunionnais, assez individualiste, de découvrir sa génération, de vivre en communauté, de s'imposer une certaine auto-discipline, et peut-être plus encore de découvrir son pays : à l'incorporation, 80 % des jeunes n'ont jamais escaladé les pentes du Piton des Neiges ou du Volcan !

Mais le rôle de formation des hommes ne se limite pas à cette seule éducation de masse...

Les Armées participent activement à la formation des élites : c'est la vocation de l'E.M.P.R., créée, par Michel DEBRE qui prépare des jeunes aux carrières militaires d'Officiers et de Sous-Officiers. Cette école a déjà donné à la Réunion : 23 Officiers, environ 140 Sous-Officiers.

C'est aussi la vocation des préparations militaires et notamment de la P.M.S. créée en 1986 sur le département qui préparent de jeunes élites réunionnaises aux responsabilités d'Officiers, de Sous-Officiers de réserves et de gradés du contingent... Les demandes sont très nombreuses – plus de 120 en 1986 – ce qui révèle bien le dynamisme, la disponibilité et le goût d'entreprendre de la jeunesse de ce département.

C'est enfin la vocation des réserves – qui ne connaît le Bataillon Bourbon – beaucoup plus dynamiques ici qu'en Métropole, qui rassemblent des centaines de cadres Officiers et Sous-Officiers, soucieux de servir l'intérêt général, vigilants et jaloux de leurs responsabilités, bref disponibles pour la défense de la cité sous toutes ses formes.

Dans l'état actuel des choses, les réserves qu'elles appartiennent à l'Armée de Terre, à la Marine, à l'Armée de l'Air et à la Gendarmerie, constituent une force organisée et disponible de 1 500 hommes. Elles représentent une ressource qualitative qui interviendrait avec foi et compétence dans des situations de tension, menaces d'où qu'elles viennent ou catastrophes climatiques...

Elles sont aussi le garant du civisme, de l'esprit de défense des Réunionnais. Elles constituent enfin, pour l'active, le meilleur relais de l'Armée avec la Nation.

2. – La décolonisation signifie le transfert des intérêts, donc des responsabilités stratégiques de Madagascar à la Réunion, d'une terre étrangère sur une terre française. C'est là sans doute une chance inespérée pour le département qui devrait permettre aux Réunionnais de se fabriquer un destin exaltant et original.

Cette réflexion mérite développement : la zone sud de l'Océan Indien, zone de responsabilité du Commandant Supérieur qui a pour mission principale de faire respecter la souveraineté française – y compris par les armes sur les terres françaises que sont les Iles Eparses, Mayotte, les Terres Australes et la Réunion – constitue en réalité un **espace francophone** dont la Réunion est devenue le centre nerveux et qui occupe une position stratégique exceptionnelle. Cet espace est partiellement administré par la Métropole qui est de plus en plus par la Réunion interposée, la **seule** puissance européenne encore physiquement présente dans un hémisphère sud où se déplacent de plus en plus les « affaires du monde ».

Les caractéristiques de cet espace francophone sont les suivantes :

- Tous les Etats Insulaires qui le composent ont une histoire commune depuis le XVIIe siècle : l'histoire de la colonisation qui a généré des contacts nombreux et révélé des capacités d'échanges fructueux et complémentaires. Le succès récent de la commission de l'Océan Indien est sans doute la résultante de cette longue période d'apprentissage à commercer et pourquoi pas à vivre ensemble.

- Les Terres de souveraineté française occupent une position stratégique déterminante ; elles permettent, notamment à partir du canal de Mozambique, de contrôler les courants pétroliers et les mouvements maritimes Nord-Sud via la route du Cap, et plus encore de surveiller la pénétration de l'Afrique Noire, continent vide mais riche, par l'accès naturel de la côte est, à partir des continents indiens et asiatiques surpeuplés et pauvres. J'ajouterai que cette même voie de pénétration, est aussi empruntée comme elle l'a toujours été par l'Islam. Rappelez-vous, le vieux proverbe africain : « quand un arabe joue de la flûte à Zanzibar, toute l'Afrique danse ».

- Dans cet espace francophone, la langue française est le véhicule incontesté et indispensable de la communication. Il y a lieu de remarquer, qu'à la différence de l'espace francophone de l'Océan Pacifique Sud, immergé dans un espace culturel anglo-saxon pesant et omni-présent, l'espace francophone de l'Océan Indien n'est à ce jour pas concurrencé : notre langue, donc notre culture y dispose d'un champ de manœuvre incomparable qui autorise des initiatives. J'évoquerai, afin de préciser ma pensée, l'exemple de l'U.R.S.S., pourtant présente au Mozambique, en Tanzanie, à Madagascar et aux Seychelles, qui utilise des conseillers vietnamiens à Madagascar, parce qu'ils parlent français...

Les Armées sont donc le garant de cet espace francophone ; la mission consiste essentiellement à conforter la présence française sur les Terres de souveraineté et à contribuer au rayonnement et au respect des intérêts de notre pays. Le département de la Réunion est devenu ainsi le tremplin à partir duquel les F.A.Z.S.O.I. doivent être capables de monter la garde dans le canal de Mozambique, ce qu'elles font avec la Légion à Mayotte et les Parachutistes sur les Iles Eparses. Elles doivent pouvoir intervenir par une projection de forces aéromaritimes et terrestres sur une distance de plus de 2 000 km dans le canal de Mozambique, soit pour défendre Mayotte ou les Iles Eparses, soit pour porter assistance au Gouvernement Comorien dans le cadre des accords de défense, soit pour protéger des ressortissants français qui seraient menacés dans un quelconque des Etats insulaires de la zone.

J'ajoute que les F.A.Z.S.O.I. assurent encore, principalement avec des forces maritimes, la surveillance permanente des Terres Australes, la protection des courants maritimes dans la zone.

Elles sont prêtes, comme en Métropole, à participer - en cas de crise et sur réquisition - à la défense des points sensibles de l'Ile de la Réunion.

Enfin, toutes nos forces aéromaritimes et terrestres sont capables d'intervenir et elles le prouvent chaque année – en cas de catastrophes naturelles – raz de marée, cyclones, éruptions volcaniques sur un point quelconque de la zone.

Cette 3ème période vous aura, je l'espère révélé avec netteté, la place et le rôle des Forces Armées dans l'histoire contemporaine du département. Vous avez pu constater que ce rôle est de plus en plus important, que les militaires participent de plus en plus au développement de l'Ile. Je crois même que les Armées sont devenues un instrument indispensable à son équilibre et à son rayonnement dans la zone sud de l'Océan Indien.

Je résumerai ainsi leur mission au service de la Réunion.

Elles sont le garant de sa sécurité ; elles concrétisent l'indéfectible attachement de la Réunion à la Métropole. C'est là un résultat très positif que la Métropole, nous l'avons vu, avait pourtant contesté, de longues années durant, à la Réunion.

Elles contribuent à la formation des jeunes hommes ; elles sont perçues, et à juste titre, comme un outil efficace de promotion sociale ; elles donnent à une jeunesse trop isolée, l'occasion de se mêler à la communauté métropolitaine.

Les formations militaires stationnées dans le département participent aussi, de façon non négligeable, à la vie économique de l'Ile : je cite au passage quelques exemples révélateurs :

- Les Forces Armées dans la zone sud de l'Océan Indien ont représent én 1985, un volume financier de l'ordre de 600 MF.
- Elles louent dans le département 600 logements pris à bail.
- Elles emploient plus de 300 personnels civils travaillant pour la Défense.
- Elles injectent dans l'économie locale réunionnaise 16 MF par an pour leurs approvisionnements en hydrocarbures.
- Elles utilisent, au 1er juillet 1986, les services de... entreprises de construction, ce qui représente un investissement de 40 MF...

et je pourrais multiplier les exemples...

Les forces Armées constituent enfin le support indispensable à toute politique de rayonnement régional dans la zone sud de l'Océan Indien. S'il est désormais admis, à la fois par les Etats insulaires voisins et par la Métropole, que la Réunion est bien le «Département français en mission dans la Mer des Indes», il est raisonnable de penser que ce destin exceptionnel pour une terre insulaire, située à plus de 4.000 lieues de la Métropole, ne pourra s'épanouir que dans la mesure où les Réunionnais pourront agir en toute sécurité à l'extérieur de l'Ile et seront accueillis dans le milieu comme les messagers d'un pays fort et vigilant. C'est là le rôle essentiel des Forces Armées.

Ma conclusion sera brève :

J'ai essayé de vous montrer la place et le rôle du « fait militaire » dans l'histoire contemporaine de la Réunion.

Vous avez pu observer que ce rôle, loin d'être négligeable, est de plus en plus important. Mais vous avez aussi constaté que la finalité est toujours la même – et peut-être plus encore actuellement qu'auparavant, du fait des dangers de la société de consommation ; il s'agit d'« **unir des hommes** autour d'une idée simple : dans un monde incertain et menaçant il faut savoir se battre ensemble pour sauvegarder l'essentiel.

C'est ainsi que je comprends la vocation des Forces Armées que j'ai l'honneur de commander. Dans ce pays où les hommes et les femmes, dès l'origine, ont eu l'intelligence et la sagesse de s'unir pour survivre, je crois que les forces armées, principalement dans leur mission de formation des hommes – doivent aider les Réunionnais à échapper à l'emprise aveugle du progrès technique, au syndrôme de la démesure et aux pressions idéologiques extérieures qui menacent, en privilégiant les différences – de les entraîner à contrecourant de leur originale, jeune, mais riche et exemplaire histoire.

Vous le savez sans doute, dans les « carnets du Major THOM-SON », Pierre DANINOS a écrit : « La France est le seul pays au monde où, si vous ajoutez dix citoyens à dix autres, vous ne faites pas une addition, mais 20 divisions »...

A la Réunion, du moins je le crois, en 1986, si vous ajoutez 10 Réunionnais à dix autres, vous faites encore une addition.

C'est bien cela qu'il faut préserver ; c'est peut-être aussi cette leçon qu'attend la Métropole de son département en mission dans la Mer des Indes.

Je vous remercie de votre attention.

Allocution du Docteur S. YCARD Président de l'ACADEMIE

A l'Ecole d'Infirmiers et d'Infirmières au C.H.D.F.G. de St-Denis à l'occasion de la distribution des Diplômes d'Etat aux Lauréats le Vendredi 25 juillet 1986

Thème de l'Allocution :

« Noblesse de la profession d'Infirmiers et d'Infirmières. Valeurs morales qui s'y rattachent » Chers lauréats,

Au moment même où, pour quelques heures encore, vous allez fréquenter cette école... votre école !...

Au moment même où vous allez faire véritablement vos premiers pas dans une vie professionnelle active...

Au moment où vous allez recevoir, où vous allez cueillir les fruits de vos efforts,

Qu'il me soit permis de vous rappeler la noblesse de la profession que vous exercerez désormais ainsi que les valeurs morales qui s'y rattachent !

Etre infirmière, être infirmier, c'est, sans doute après avoir suivi un enseignement de base, être apte et habilité à assumer dans son pays, la responsabilité de l'ensemble des soins que requièrent la promotion de la santé et les soins des malades...

Mais cette aptitude essentiellement technique resterait bien limitée, bien médiocre, s'il ne s'y ajoutait pas également la dimension humaine indispensable à tous ceux qui, comme l'écrivait STEN-DHAL : « travaillent en pleine pâte humaine ».

Or, chers lauréats, s'il est une profession dans laquelle on travaille en pleine pâte humaine, c'est bien celle médicale à laquelle par formation et par finalité vous appartenez désormais !

Et, cette pâte humaine est essentiellement pétrie de déférence, de respectabilité, de Dignité... D'où la Noblesse de l'ART MEDI-CAL. D'où la Grandeur de notre Action thérapeutique. D'où aussi notre RESPONSABILITE.

Et cette responsabilité devra, à mon avis, s'exercer sur 2 points :

- d'abord celui de la compétence technique
- complétée par une responsabilité déontologique.

D'abord la compétence technique

Avec tout ce que cela comporte comme acquis intellectuel, comme connaissance approfondie du métier, comme nécessité de recyclage, comme formation continue... Car, à notre époque, en effet, la rapidité des progrès scientifiques, celle des progrès techniques, le développement accéléré de la thérapeutique ne permettent plus de penser que la formation initiale d'un infirmier aboutissant au diplôme puisse être une instruction définitivement valable !...

Du reste, les pouvoirs publics conscients de la responsabilité, ont rédigé une loi vôtée par le Parlement le 16 juillet 1971 qui est une véritable charte de la formation permanente de l'homme.

Cette loi qui fait de la formation continue une obligation nationale fait également de chacun d'entre vous, une obligation morale et professionnelle d'y adhérer !...

Mais, à côté de cette responsabilité dite de compétence, existe également une :

Responsabilité déontologique, une responsabilité morale qui cristallise en quelque sorte, la grandeur de votre profession et partant, la noblesse de votre activité professionnelle.

La Déontologie en effet, est la science de nos droits, mais surtout celle de nos **DEVOIRS PROFESSIONNELS**.

La connaissance déontologique est indispensable à tous ceux qui participent à une action médicale et sociale car elle délimite et définit les **responsabilités professionnelles**, responsabilités qui sont sans doute de **nature légale**, mais aussi et surtout **DE NATURE MORALE**.

Ce sont ces responsabilités qui engagent l'infirmier diplômé, mais déjà l'élève, envers : le malade, sa famille, la société, les médecins, les différents membres de l'équipe médico-sociale, mais aussi envers les institutions elles-mêmes...

Mais de telles responsabilités n'atteindront véritablement leur but et n'auront toute leur valeur que dans la mesure où l'infirmier possèdera au plus haut degré, un SENS MORAL.

C'est ce sens moral qui dicte à tout individu sa règle de conduite.

Sens moral basé sur la science, la raison, la reconnaissance des droits et des devoirs que la loi peut ignorer...

Sens moral qui est, en d'autres termes, l'obligation de donner ou de faire quelque chose au nom sans doute de la loi, mais également et surtout, de l'honneur, de la religion, de la raison, de la coutume ou de la bienséance.

Sens moral enfin, qui est à la base de tout dévouement, de tout sacrifice !

Une personne a le sens moral lorsque, d'instinct, elle comprend, elle sent ce qui est bon, ce qu'il faut faire...

C'est en quelque sorte : la conscience, cette partie de nous-mêmes, qui nous juge, nous scrute, nous invite à agir selon la loi morale... Nous incite à éviter ce qui est mal ; amoral ou immoral...

Une personne est consciencieuse au sens professionnel du mot, non seulement si elle connaît et fait techniquement bien son métier, mais encore et surtout, lorsqu'elle possède le sens moral.

Appelés désormais à travailler dans cette pâte humaine qu'est l'humain vivant, vous serez souvent placés devant de véritables problèmes de conscience... Impartialité, sagesse, sens moral vous permettront de professer le respect le plus absolu de toutes les croyances religieuses, de tous systèmes philosophiques de ceux auxquels vous prodiguez vos soins mais aussi de tous les membres de la famille du malade ou de son entourage.

Dans l'exercice de votre profession, seul doit être pris en considération *le droit à la vie ou à la santé*, de l'individu sans distinction de races, de couleurs, de croyances, de langage ou d'opinion politique.

Devant certains problèmes d'une brûlante actualité, comme par exemple la planification des naissances, l'avortement, l'euthanasie, l'acharnement thérapeutique, les greffes d'organes, les manipulations génétiques, l'alcoolisme, la drogue; problèmes auxquels les sociologues, les médecins, les autorités religieuses s'efforcent de trouver des solutions adéquates, les infirmiers devront toujours adopter des attitudes de circonspection, de réserve, de sagesse.

Car, l'infirmier, plus peut-être que n'importe quel autre membre de la société, est tenu de pratiquer, ce qu'on appelle : DES VER-TUS MORALES.

Sa conduite, ses relations, sa respectabilité, comme celle du reste, de tout membre du corps médical, ne doivent prêter à aucune critique justifiée... N'OUBLIONS JAMAIS QU'EN TOUTES CIRCONSTANCES, NOUS DEVONS RESTER LES GRANDS AMBASSADEURS DE NOTRE PROFESSION... Et, le rôle que remplit l'infirmier, la confiance que l'on doit pouvoir mettre en lui, devront toujours l'inciter à développer les QUALITES MORALES indispensables à l'exercice d'une profession hors de l'ordre commun. Ces qualités morales faites de dévouement, de bonté, de douceur, d'ordre, de précision, de propreté, de calme, de maîtrise de soi, devront toujours caractériser la noblesse du métier, et, dirais-je même, de cette vocation qui vous ont fait choisir cette activité d'infirmiers ou d'infirmières 1...

Certes, en pratique courante, les patients demandent avant tout, à être soulagés de leur souffrance ou à guérir de leur mal, mais ce serait une erreur de croire que l'humain malade réclame toujours un diagnostic et un traitement... Ils souhaitent en effet très souvent, quelqu'un qui leur explique leur mal... éventuellement un protecteur, un défenseur, un confident, un ami !... Ils donnent leur confiance, ce qui suppose le secret, mais ils souhaitent aussi être compris, ce qui implique un problème de psychologie étayé par une moralité sans faille souvent inspiratrice « AMOUR » de celui qui souffre...

« Celui qui sait se montrer humain avec les hommes démontre dans quelle mesure il aime son art » disait HIPPOCRATE.

Mais le message hippocratique ne s'arrête pas là ! Cinq siècles avant le message d'amour du CHRIST, il soulignait déjà : d'une part la nécessité de compétence technique pour une pratique médicale digne de ce nom ; d'autre part, l'exigence d'un sens moral sans ambiguité !

« Toute finalité d'un acte médical est – d'entreprendre la guérison du mal » écrivait-il, mais. L'obtention d'un tel résultat implique que la démarche du médecin se fasse :

« Plus avec prudence qu'avec fermeté, moins avec violence qu'avec douceur car tout thérapeute doit montrer une vive compréhension de la souffrance humaine, première nécessité immanente de tout acte thérapeutique ».

Dans sa vision prophétique de l'évolution de « l'ART DE GUERIR » étayée d'une activité déontologique de tous les instants, la médecine, grâce à HIPPOCRATE, aura cessé d'être SA-CERDOTALE POUR DEVENIR UN VERITABLE SACERDO-CE avec ce que ce mot implique de responsabilité technique et de vertus morales.

Mesdames, Messieurs,

Plus le siècle approche de son terme, plus l'inquiétude de nos contemporains grandit ! Combien de fois entend-on dire que tout va mal ! que la morale et les mœurs ne sont plus ce qu'elles étaient autrefois !

La société de type industriel dans laquelle nous évoluons, a engendré une économie d'opulence, gravement menacée aujourd'hui ! : Nos cités hérissées de tours de béton sont de plus en plus livrées à la violence. Le terrorisme aveugle s'internationalise. Le progrès, jadis tant vénéré, est maintenant mis en accusation ! les vieilles terreurs ancestrales font leur réapparition...

Ces phénomènes inquiétants qui se développent à l'échelle mondiale sont en fait, les symptômes d'une crise frappant les civilisations d'un niveau élevé. Crise de croissance matérielle certes ! mais, le désarroi des esprits montre que le mal est plus profond !...

La prédominance de la science dans la réflexion, la prédominance de la technique dans l'action, a profondément modifié l'état culturel et les modes de pensée hérités du passé.

Cette transformation des mentalités provoque une remise en question des vérités établies, surtout chez les jeunes !...

L'esprit critique se développe trop souvent d'une façon démesurée, voire anarchique. L'intolérance s'installe, et avec elle, ce sont les règles morales de notre société qui sont atteintes... La hiérarchie des valeurs vacille, l'entendement de nos contemporains s'effondre !

Pour conjurer cette grande crise de civilisation, il faut que l'homme cesse d'être un loup pour l'homme... Et il faut, pour cela, rétablir à tous les niveaux, *la hiérarchie des valeurs morales*, valeurs sans lesquelles aucune civilisation n'existe réellement !

Or, une civilisation digne de ce nom est un ensemble de conditions civiles, matérielles mais surtout morales amenant un ordre rationnel et permettant à la vie humaine des meilleures possibilités d'existence et une destinée heureuse...

« C'est de la façon dont on est soigné qu'on juge d'une civilisation » a-t-on dit. Et là encore, c'est dans l'art de guérir que réapparaissent à côté de la compétence technique scientifique intellectualisée, les nécessités d'un support moral qui donne véritablement à notre action professionnelle, toute sa dimension humaine.

« Science sans conscience n'est que ruine de l'âme » disait déja RABELAIS.

Aujourd'hui, plus que jamais, chers lauréats, vous devez comprendre que l'acte professionnel que vous accomplirez n'est pas un simple acte technique, mais doit toujours rester un acte d'honneteté intellectuelle, un acte de conscience professionnellle, un acte de probité morale !

Faire de chacun de vous des êtres forts, pour que vous ne soyez pas seulement honnêtes et justes dans la pensée, mais efficaces dans l'action ! Développer en chacun d'entre vous, le sentiment du prix de la vie humaine et l'urgence d'une défense ardente de l'individu... Vous convaincre que votre vocation est celle d'un engagement très étendu vis-à-vis de la personne humaine et du groupe social...

Telles sont, j'en suis sûr, les responsabilités de l'enseignement qui vous a été prodigué dans cette école !

Programme magnifique s'il en fût tout à l'honneur de vos professeurs de vos moniteurs, de vos cadres, qu'il m'est agréable de féliciter en la circonstance, pour les résultats obtenus.

Programme magnifique dont, désormais, j'en suis sûr, vous saurez, avec compétence, dispenser, prodiguer, répandre :

Et l'efficacité technique, et les qualités éthiques.

Et ce, pour le plus grand bien de tous !

Chers lauréats,

Une fois estompée l'ivresse normale émanant de la réception des lauriers de ce jour, n'oubliez jamais la noblesse de la profession que vous exercerez désormais !

Qu'aucun malade n'ait jamais à pâtir de l'insuffisance technique ou de l'insuffisance morale d'un médecin ou d'un infirmier !

> Docteur S. YCARD Président de l'Académie de la REUNION

Intervention du Docteur S. YCARD Président de l'Académie au Colloque Organisé par le CERCLE LECONTE DE LISLE LE VENDREDI 26 SEPTEMBRE 1986 dans la Salle Polyvalente DE L'HOTEL DE VILLE DE ST-DENIS

.

Thème de l'intervention du Docteur S. YCARD : UNE APPROCHE DE L'HOMME REUNIONNAIS

10.00

Après avoir entendu et apprécié la qualité exceptionnelle des différentes prestations qui ont été faites depuis lundi dernier, je voudrais, tout simplement, ce soir, à l'occasion de cette Table ronde essayer de schématiser un bien modeste point de vue.

Point de vue dont l'objectif ne sera pas de faire une critique de ce qui a été si magnifiquement exposé, mais plutôt de tenter de cristalliser les retombées au niveau réunionnais.

En ce sens, je vais, très brièvement, essayer de me situer en tant qu'homme qui se présente à vous sous 3 éclairages différents mais complémentaires :

1/ en tant que chrétien imprégné dès son enfance de catholicisme romain

2/ en tant que Français également imprégné dès sa plus tendre enfance de culture occidentale européenne

3/ en tant que Réunionnais enfin, car le Chrétien français que je suis est né à LA REUNION, a toujours vécu dans cette île et est issu de parents qui y ont vécu depuis presque deux siècles...

Ce sont ces trois approches que nous allons faire assembler, approches sans lesquelles on ne peut véritablement comprendre l'Homme Réunionnais et à travers lui comprendre toute la REUNION...

EN TANT QUE CHRETIEN :

J'ai toujours pensé que l'Etre humain ne peut être considéré comme un simple assemblage de pièces détachées, avec une âme, un corps, une intelligence, une conscience, une mort et une résurrection.

L'Homme est un TOUT, inséparable, un Tout en condition corporelle, qui est : intelligence, conscience, liberté, appelé à mourir et à ressusciter.

Et ce TOUT, de par sa condition corporelle, est inséré dans le COSMOS ; inséré également dans les institutions de la cité humaine, avec toutes les contraintes, toutes les imperfections, toutes les limites et les échecs que comporte une telle situation !

Et ce TOUT indivisible est animé d'un besoin d'ABSOLU, avec une INTELLIGENCE, une CONSCIENCE, et une CONSCIENCE MORALE :

A/ UNE INTELLIGENCE :

Qui ne se satisfait pas du superficiel ou des apparences des choses, mais dont le dynamisme la porte vers la connaissance profonde, vers la recherche du VRAI, du BIEN, vers une véritable SAGESSE de la vie.

« Intus légère » veut dire, en effet : connaître par l'intérieur. Et en ce sens, l'intelligence est complétée par :

B/ UNE CONSCIENCE :

Véritable appel intérieur, qui conquiert sa pleine dignité et sa plénitude, à mesure même qu'elle s'exerce selon son dymamisme authentique, dans la recherche et dans l'action...

Et cette CONSCIENCE, à son tour, sera elle même complétée par :

C/ UNE CONSCIENCE MORALE :

Qui n'est pas un ensemble abstrait de principes qui seraient imposés à l'homme comme du dehors...

Conscience morale qui est le centre le plus secret de l'homme, véritable sanctuaire où l'homme se trouve seul en sublime face-à-face avec le DIVIN, et où la voix de l'ETERNEL se fait entendre, Conscience Morale qui est encore l'expression de la voix vivante et vivifiante du « Sacré » qui est en nous... du « Sacré » que nous sommes tous en tant que création du Dieu. Puisque en son genre !... et portant en elle son germe Divin (Pie XII).

Et c'est ce TOUT, chez tout être humain et ce, fragile et pourtant immortel, qu'en tant que chrétien je respecte, sans discrimination de races, de castes, de philosophie, de religions, ou de conceptions politiques.

Car, pour l'interlocuteur chrétien ouvert au dialogue, en effet tout être humain est porteur de sa propre richesse culturelle et, en ce sens, tout dialogue sera d'autant plus fructueux et enrichissant que, de part et d'autre, les échanges se feront dans le respect réciproque de la personnalité, de la spécificité, en un mot, de la DIGNITE des interlocuteurs en présence. Oui ! C'est ce TOUT fragile et pourtant porteur d'immortalité, que tout chrétien se doit de respecter lorsqu'il parle de l'être humain ce « roseau pensant » susceptible d'utiliser sa raison pour juger, contrôler, critiquer, analyser, créer, mais susceptible également de mobiliser tout son être pour réfléchir, méditer, aimer, prier ou adorer !

Et ce roseau pensant ainsi défini aura droit au total respect de sa dignité humaine, en recevant également, des garanties légales, pour sauvegarder sa liberté civile, critique ou politique.

De plus, cet individu libre, digne, appartient également à une société, et en tant que citoyen devra ipso facto, recevoir respect et protection de la LOI, même si, dans cette société le groupe auquel il appartient devient minoritaire !...

EN TANT QUE FRANÇAIS DE CULTURE OCCIDENTALE EUROPEENNE :

Je pense que, cette civilisation qui m'a imprégné dès mon enfance, civilisation trop souvent décriée de nos jours, posséde ses titres de noblesse qui méritent le respect !

La civilisation occidentale en effet, est le résultat d'une rencontre de traditions et de peuples divers s'étendant des bords de l'Atlantique, de la Mer du Nord, et de la Baltique à la Méditerranée.

Et dans ce milieu géographique européen, la nature semble avoir été conçue, à mesure humaine.

L'homme n'y est jamais, en effet, écrasé par la masse des éléments « La nature est à la mesure de l'homme, disait PROTAGO-RAS, comme l'homme est à la mesure de la nature ».

Ce qui n'est le cas, ni en AFRIQUE, ni en AMERIQUE, ni en RUSSIE, ni en INDE, ni en ASIE.

D'autre part, cette civilisation occidentale est le résultat unique d'un héritage grandiose

« Notre culture est la seule à avoir accepté l'héritage du passé » disait MALRAUX.

Et il ajoutait :

« C'est un phénomène sans précédent ! ».

Paul VALERY avant lui, avait déjà défini le trépied de cette civilisation occidentale, par ces trois termes :

ORDRE ROMAIN, PHILOSOPHIE GRECQUE, MYSTIQUE CHRETIENNE.

Mais je voudrais également ajouter une certaine influence païenne antique, dont l'imprégnation prédominante au début, s'est plus ou moins estompée au secours de la dynamique de l'Histoire Occidentale..

1/ DE ROME, il est vrai, nous avons hérité de l'organisation hiérarchique de la Cité, qui fixe à chaque citoyen, sa place au service de la chose publique (de la RES PUBLICA!).

Avec ROME, c'est le BON SENS paysan, c'est la Loi égale pour tous, c'est le sens de l'état, c'est le respect des contrats et des signatures.

2/ Avec la GRECE, on avait déjà reçu le sens de la mesure, le sens des proportions, de l'harmonie, la notion de démocratie au sens le plus noble du mot...

Avec la GRECE encore, nous avons hérité de l'habitude d'envisager les problèmes par la seule Raison, libérés de la magie, de la superstition, ou de toutes les forces irrationnelles comme cela se voit encore dans bien des pays à l'heure actuelle...

3/ Avec le CHRISTIANISME, c'est la révélation d'une LOI d'AMOUR qui apprend à l'homme à réfréner ou à sublimer ses instincts.

SOCRATE avait enseigné la conscience de l'individu. JESUS a enseigné la notion d'« être humain susceptible d'immortalité ».

Il faut ajouter à tout cet héritage que la méthode scientifique des GRECS, mise au point plus tard, par l'expérimentation et l'induction d'un BACON, complétée par l'analyse et la synthèse d'un DESCARTES, s'est trouvée de ce fait, propre au service de l'époque moderne pour les réalisations matérielles les plus étonnantes.

Une technique nouvelle prodigieuse : le machinisme, complétée et amplifiée par une révolution technologique dans la télématique ou dans la microgénétique, a permis de capter les énergies naturelles, de les mettre au service de l'humanité et par là, de développer dans des proportions illimitées, la capacité de production de l'homme... La Science, s'est trouvée ainsi, mise au service de l'industrie et de ce fait, a changé de caractère :

Il ne s'agissait plus simplement, comme à l'époque grecque, d'un désir de connaître, ou d'une simple contemplation des phénomènes.

La Science devenait progressivement un instrument de puissance, passant d'une conception désintéressée en une sorte d'ivresse dyonisiaque, transformant ainsi technique et science, en éventuel instrument d'impérialisme.

Ainsi donc, grâce à cet héritage, il est incontestable que l'homme occidental ait acquis une réelle supériorité qui, pendant plusieurs siècles, s'est manifestée par une véritable conquête de la planète.

Mais, il s'agit là, il faut bien le préciser, d'une supériorité dans le domaine de la technique, de l'économie, dans l'efficacité, dans l'invention, dans la créativité, dans l'usage de la machine, car, dans le domaine qui touche à la vie de l'âme, à la vie de l'esprit ou le raffinement des manières, la civilisation hindoue ou chinoise peut se comparer à notre vieille EUROPE et à l'Occident tout entier.

Par contre, cette capacité de transporter notre pensée en action si caractéristique de la méthode cartésienne, a donné à l'homme occidental, le sens administratif, le sens du but à atteindre, le sens des proportions à observer, le sens de la prévision, le sens de l'entretien.

En bref :

Tout cet héritage s'est fondu dans le creuset du 19ème et du 20ème siècle, pour donner naissance à une civilisation orientant l'homme vers l'action, tout en restant soucieux de la personne humaine dont la liberté constitue la valeur suprême. Et c'est tout cet héritage que la FRANCE a apporté à cette Ile de LA REUNION, car la FRANCE en effet, n'est pas arrivée les mains vides, sur cette terre Australe lointaine, inculte, inhabitée...

Elle y a apporté :

- L'agriculture pour multiplier les nourritures terrestres,

- L'alphabet, multiplicateur pour le temps et l'espace, de la mémoire vivante,

- L'ordre intellectuel, héritage de la Grèce antique,

- L'ordre structurel, édifié en grande partie par la pensée juridique, pragmatique de ROME,

- L'ordre technologique qui se trouve à l'origine du machinisme moderne,

- L'ordre administratif avec le sens de la gestion,

- L'ordre spirituel enfin qui confère un sens à la vie et sa dimension à l'humain.

Ordre spirituel auquel appartenait entre autres, la mission exaltante de préparer les esclaves à la liberté.

(Communication : Avril 1980 H. GERBEAU)

EN TANT QUE REUNIONNAIS :

Ainsi donc, dès l'origine, ayant subi :

d'une part, l'influence de la civilisation occidentale européenne francaise,

d'autre part, celle de l'église catholique universelle,

L'ILE DE LA REUNION présente incontestablement une originalité qu'en tant que Réunionnais imprégné de ces deux influences, je vais maintenant essayer de définir :

Mais, en la circonstance, je tiens à bien préciser :

Je n'engage que ma propre responsabilité au cas où mon point de vue pourrait trahir la réalité des faits, ou encore, pourrait bousculer ou heurter des conceptions différentes de la miennes.

Si cela était, je m'en excuse à l'avance.

**

A l'origine, île déserte, donc monopole d'aucun groupe ethnique, notre pays, dès le début de son histoire, a incontestablement été imprégné de culture occidentale française, et de catholicisme romain.

Et LA REUNION peut, actuellement, être comparée à un arbre magnifique qui, trois siècles et demi durant, a été irriguée par un vaste fleuve culturel venant d'EUROPE. Mais fleuve qui, chemin faisant, s'est grossi, s'est enrichi de différents affluents culturels et ethniques venant de tous les bords de l'OCEAN INDIEN et même d'ASIE : Malgaches, Africains, Hindous, Musulmans de BOMBAY ou Pakistanais, Tamouls du SUD de l'INDE, Chinois de CANTON et de HONG KONG, venant compléter l'Apport Français d'origine.

Et chaque élément constituf de ce vaste ensemble a apporté avec lui, sa propre façon de voir les choses, sa propre façon de penser, de raisonner, de sentir, de souffrir, d'aimer, de méditer ou de prier...

Mais, les années passant, la Géographie, l'Histoire, les Religions ont littéralement brassé tous les éléments de notre population en un « métissage culturel », aux inter-actions multiples, aux contrastes nuancés, sans que, pour autant, ait pu se constituer un phénomène d'assimilation globale, qui eût été, du reste, préjudiciable à la personnalité ou à l'identité de chacun des éléments constitutifs considérés.

Certes, tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes, à LA REUNION. Des problèmes existent : économiques, sociologiques, politiques, que je n'évoquerai pas ici !

Certes, sporadiquement, voit-on apparaître, de-là, des manifestations de mécontentement, exceptionnellement de violence, extériorisant les inter-actions de tension sous-jacente !

Tels des tremblements de terre extériorisant le glissement de plaques tectoniques sous-jacentes, sans que, pour autant, ici à LA REUNION, les degrés de magnitude ne dépassent jamais 2 ou 3e au maximum sur l'échelle de RICHTER du social réunionnais.

Mais, une telle recherche d'équilibre, n'est-ce pas l'image même de toute vie, qui, par définition, est mouvement ? A condition, bien sûr que cette recherche d'équilibre puisse toujours rester dans les limites de l'acceptable, en tant que médecin je dirai « de physiologie », ce qui est, à mon avis, le cas à LA REUNION.

Certes encore, la vie réunionnaise, cette vie « à grand spectacle » n'est-elle pas idyllique ou aussi paradisiaque que voudraient bien le faire croire les cartes touristiques ou les dépliants !

Mais, très sincèrement, la vie réunionnaise, il faut le constater est très acceptable et agréable à bien des égards...

Et, en toute objectivité, le visiteur impartial ne peut qu'apprécier les résultats obtenus après trois siècles et demi d'histoire, imprégnés de culture française et de syncrétisme religieux.

Que de fois, moi-même, au cours de mes voyages, en INDE, ASIE, AFRIQUE ou en pays islamiques, n'ai-je pas ressenti une impression « de déjà vu » tant il est vrai que notre microcosme réunionnais peut être comparé à un véritable jardin ethnique, religieux et culturel ! Mais, chaque fois, de retour au pays natal, je ne pouvais que constater et apprécier la façon, dirais-je, «élégante» dont avaient été résolus bien des problèmes de coexistence pacifique, d'équilibre ou d'harmonieuse compréhension.

OUI ! Je ne pouvais que rendre hommage à la façon dont l'homme réunionnais avait appris à vivre en communauté, d'une manière si heureuse, avec ses multiples sensibilités ethnoculturelles, avec ses religions différentes, et dans un espace aussi restreint alors que ces mêmes problèmes se posaient en termes d'intolérance, d'incompréhension, de suspicion, de racisme, voire même de véritables affrontements dans les pays que je venais de visiter !

Et personnellement, je pense que ces résultats si encourageants, dans un monde pourtant si difficile, OUI, je pense que la raison est due à l'influence du «religieux réunionnais», qui, insensiblement, a su distiller partout un esprit de tolérance, d'acceptation de non-violence, permettant d'apporter ainsi des solutions heureuses à bien des conflits, tout en respectant la dignité de chacun.

Je pense en effet, que la donnée religieuse est tellement présente à LA REUNION, que «le mode de raisonnement le plus habituel n'est ni rationnel, ni mathématique, ni politique, mais bel et bien magico-religieux !»

Le fait religieux comprenant non seulement le domaine de la FOI et des rites religieux, mais aussi le domaine de la croyance et des rites magiques sous-tendus par les idéologies religieuses et les religions présentes dans notre île.

«C'est, en d'autres termes, un monde présentant à la fois, un visage public et une face cachée souterraine». Et il apparaît bien que l'homme réuniionnais ait su assimiler d'une façon harmonieuse la pensée cartésienne et pragmatique occidentale, tout en y incorporant le mysticisme hindou, la sagesse chinoise, un certain fatalisme musulman et un animisme africain.

OUI ! Il apparaît bien que, malgré l'approche dualiste des choses, à laquelle nous sommes habitués dans les différents domaines : politique religieux, ou philosophique, nous ayons également tendance à LA REUNION à accepter une approche globale, pour ainsi dire synthétique des problèmes.

«Il existe en effet un homme réunionnais tout en finesse intérieure qu n'aime pas l'exubérance, un homme réunionnais tellement accueillant qu'il s'efface et tellement complexe qu'il peut paraître complexé !» Mais, si vivre, c'est bien se sentir dans sa peau et pouvoir s'épanouir là où on est, je pense qu'on peut envisager avec confiance le paysage d'avenir de notre île, et grâce à une solidarité locale et nationale, je puis espérer que cet homme réunionnais pourra, avec intelligence, assumer son Histoire dans une démarche qui le conduira de plus en plus, à une véritable conscience collective faite de solidarité réciproque ».

Je puis également espérer que cet homme réunionnais influencé, comme nous l'avons vu :

d'une part, par un syncrétisme religieux à grande dominante catholique romaine toujours respectueux de la dignité humaine, d'autre part, par une culture occidentale française, véritable « ciment » de l'ensemble d'une population aux origines si diverses,

Puisse conserver sa spécificité, son originalité, son appartenance à un groupe ethnique culturel bien déterminé tout en continuant de s'intégrer harmonieusement dans une identité réunionnaise et française qui fut son modèle de référence de toujours, sans jamais rien perdre de sa dignité, de sa personnalité.

Et ce serait une erreur grossière, voire MEME UNE FORFAI-TURE, que, sous prétexte de recherche de spécificité, d'identité culturelle ou de racines profondes, nous nous laissions entraîner à cheminer à rebrousse-poil de notre Histoire réunionnaise, Histoire qui, nous l'avons vu, a incontestablement réussi un si harmonieux équilibre de complémentarité. On risquerait alors de disloquer, de faire éclater les greffes si bien réussies de l'arbre réunionnais aux dépens de l'Homme Réunionnais.

Car, c'est le cœur de LA REUNION, c'est le cœur d'une FRANCE originale que l'on sent désormais battre à travers une Histoire tissée quelquefois d'ombre, mais surtout de lumière, à travers une vie quotidienne faite de diversité, de complexité écologique, culturelle, religieuse et ethnique.

Et pour moi, LA REUNION reste et doit demeurer ce véritable miracle d'équilibre démographique et ethnique, miracle d'un dialogue permanent dans le respect des différentes sensibilités ou spécificités en présence.

Et, à cause des sangs très disparates que ce pays a reçus, notre île fait, une fois de plus, songer à un arbre greffé plusieurs fois, à qui la qualité et la saveur de ses fruits résultent d'une beureuse alliance de sucs et de sèves très divers concourant à une même et indivisible existence.

Puissent les tempêtes politiques dévastatrices toujours épargner les rivages de notre île !

Puisse notre arbre réunionnais continuer toujours de se développer en véritable symbole de réussite culturelle !

« O mon île de LA REUNION, dont la mémoire d'origine en mille mémoires et dont les races s'enfantent de mille races !

Ce n'est pas assez de survivre de tes antiques combats !

Ce n'est pas assez d'avoir vaincu l'esclavage au commerce fratricide »

(Mgr. G. Aubry)

Puisses-tu remporter d'autres victoires ! celle d'une conscience, celle d'une solidarité pouvant éternellement engendrer l'harmonieuse coexistence de tes races multitudes !

Puisses-tu, dans un reflux grandiose après avoir été colonisée, devenir à ton tour, colonisatrice culturelle, et exemple à suivre de coexistence pacifique et d'équilibre à jamais trouvé ! à jamais conservé !

HOMMAGE

à

Germaine VINSON

Par le Docteur S. YCARD Président de l'ACADEMIE Le 28 Octobre 1986 Il est des êtres qui disparaissent comme ils ont toujours vécu... avec délicatesse... avec discrétion. Ils font alors penser à certaines plantes florifères des forêts qui, après toute une existence passée à l'ombre du grand arbre de la vie s'effeuillent soudain à certaine brise du soir, non sans avoir répandu pendant toute leur existence, le parfum délicat et subtil d'un altruisme permanent !...

Ces êtres d'exception savent, sans doute, que l'humain peut rester seul au milieu des autres. Mais, ils savent surtout que celui qui est ouvert au monde, celui qui sait rester fraternel, celui qui est solidaire des autres, celui-là, même solitaire ou célibataire, n'est jamais seul !

Ce fut sûrement le cas de Germaine Vinson, qui s'est littéralement éteinte dans la nuit du 21 au 22 octobre 1986. Elle venait d'avoir 90 ans.

Née un certain 8 octobre 1896, à Moka (île Maurice), deuxième d'une fratrie de 6 enfants, Germaine Vinson est membre de cette illustre famille des Vinson qui, de génération en génération, a marqué son passage : soit à l'île Maurice, soit à la Réunion, par la part active prise dans la vie politique, sociale et surtout artistique et culturelle du pays habité !

A la mort de sa mère, « Maine » comme on l'appelait, à peine âgée de 15 ans, devint la véritable mère de famille, s'occupant avec amour, de ses frères : Antoine, Jean, futur conservateur du Musée de Port-Louis ; Philippe, futur docteur en médecine, très estimé dans tout le milieu médical réunionnais, et de sa sœur Marie, future Mme Henry Legras, dont elle devait, par la suite, s'occuper et des enfants et des petits-enfants !...

Indépendamment de ce sens de la famille, de ce sens de la responsabilité éducative qui l'a toujours habitée, indépendamment d'une jeunesse de caractère qui trahissaient ses pétillants yeux bleus, limpides, jeunesse de caractère qui lui conservait une éternelle jeunesse de comportement, ce qui caractérisait Germaine Vinson, c'était à la fois son goût inné pour la musique ; son penchant pour la peinture, ses qualités de conteur, et par-dessus tout : une foi chrétienne à toute épreuve.

Définitivement installée à la Réunion après le terrible cyclone de 1948, pour s'occuper de l'éducation des enfants de sa jeune sœur décédée, elle deviendra membre de la Société philharmonique de Saint-Denis et également membre de la Société des sciences et arts. Elle fait la connaissance de Georges Fourcade, le célèbre auteur de « Petites fleurs aimées », ami de son beau-frère Henry Legras, lui-même passionné de folklore et de musique. Et Germaine Vinson, parallèlement à la musique classique (premier concert à l'âge de 15 ans) se passionne pour le séga réunionnais. Elle recopie les vieilles partitions, met en musique les vieux refrains et rengaines des « Nénènes » et des vieux créoles du terroir, réactualise les documents déjà rassemblés lors de ses séjours antérieurs à la Réunion, compose de nouveaux ségas, de nouvelles complaintes, elle fut la véritable âme du groupe Jokary, mais, dans le même temps, avec le père Grémiont de la Montagne et avec le Dr. Desnanot, participe à des concerts de musique religieuse, sans pour autant négliger de composer des cantiques, d'enregistrer des disques, et de donner des leçons de violon, solfège ou guitare hawaïenne.

Véritable barde réunionnais toujours avec discrétion et avec humilité, elle contribua, à sa manière, à enrichir notre folklore local.

Dans le domaine de la peinture, elle sera tour à tour :peintre naturaliste, dessinant pour son frère Jean, conservateur au Musée de Port-Louis : insectes, papillons, oiseaux. Flore et faune mauriciennes d'abord et réunionnaises par la suite.

Portraitiste, elle rassemble une gentille collection de visages réunionnais typiques, dessinant avec réalisme les traits dominants de tel ou tel personnage...

Paysagiste, elle s'appliquera à représenter les montagnes de Cilaos, d'Hell-Bourg, sans oublier les vieilles cases et maisons créoles.

Dans le domaine de conteur d'histoires, là encore, Germaine Vinson rassemblera les vieilles histoires créoles, redonnant vie à la tradition orale et la propageant avec cette malice, cette fraîcheur, cet humour, cette jeunesse de caractère et d'esprit qui la caractérisaient.

Mais, s'il est un domaine où elle devait véritablement s'épanouir, c'est dans celui de l'amour des autres : soit dans son œuvre d'éducatrice familiale, de trois générations d'enfants, soit dans son contact avec la jeunesse, car elle-même avait toujours su rester jeune... Mais à travers la jeunesse, à travers l'Humain, à travers la nature, à travers tout ce qui était vivant, c'était en fait Dieu qu'elle rencontrait ! Dieu dont le nom, jusqu'aux derniers instants, était sur ses lèvres, dans une prière commencée dès l'enfance et ne se terminant qu'avec sa propre vie... Pour Germaine Vinson, pour « Maine » comme on l'appelait si familièrement, « réussir, c'est vivre multipliée, c'est vivre élargie aux promesses du monde. Réussir, c'est participer en esprit et en actions, au destin de la collectivité humaine ! ».

Germaine Vinson, dans les domaines culturels et humains, a toujours su s'élargir, se multiplier aux dimensions de notre île !

Elle a toujours su participer au destin de la Communauté réunionnaise comme à celui de la collectivité humaine !

Elle a pleinement réussi sa vie comme elle a su réussir sa mort ! Qu'un juste hommage lui soit rendu !

> Docteur S. YCARD Président de l'Académie de la Réunion

Séance du 30 Octobre 1986

.

Au Syndicat d'Initiative de St-Denis

Communication faite par Monsieur le Professeur René ROBERT Docteur Es Lettres Membre titulaire de l'ACADEMIE sur : « Les Catastrophes Naturelles à la REUNION »

a)

-

Introduction par

Le Docteur S. YCARD

Président de l'ACADEMIE

17

Mesdames, Messieurs,

Au moment d'ouvrir cette séance ordinaire de l'Académie de la REUNION, je voudrais exprimer toute ma gratitude aux personnes qui ont si aimablement répondu à notre invitation.

En la circonstance, je voudrais plus particulièrement saluer la présence

- Du Général LEMOINE, Commandant des F.A.Z.S.O.I. et son épouse,

- Du Médecin-Colonel LA MOTTE,
- De Monsieur et Madame De GAULLE,
- De Madame ROBERT, mère du Conférencier de ce nom.

Vos présences ici prouvent une fois de plus l'intérêt que vous portez aux travaux de notre Compagnie. Au nom de tous ses membres et plus particuièrement au nom de notre orateur de ce soir : le Professeur René ROBERT, je vous remercie.

Je voudrais également présenter les excuses de certains membres de notre Compagnie :

- Maître Jean VINSON,
- Maître Marcel VAUTHIER,
- Monsieur Henri CORNU.

Tous trois empêchés pour raison de santé.

- De Monseigneur AUBRY,

actuellement en Métropole à l'Assemblée épiscopale de Lourdes.

Mesdames, Messieurs !

Notre collègue et ami René ROBERT a toujours fait montre d'originalité chaque fois qu'il nous a parlé de « la pluie et du beau temps ».

Si, en d'autres circonstances, cette formule correspond à une simple convivialité exprimant ou définissant une conversation languissante,... Chez notre collègue par contre, parler de la pluie et du beau temps revient à assister à une véritable explosion scientifique dont les retombées constituent toujours un véritable enrichissement pour tous ceux qui ont alors l'avantage de l'écouter ou de dialoguer avec l'orateur...

Déjà, il y a deux ans, certain 18 Octobre 1984, dans le cadre de cette Académie, notre collègue avait fait une remarquable communication sur les conséquences dramatiques de la sécheresse à LA REU-NION ».

Ce soir, l'objet de sa conférence aura pour thème : « Les catastrophes naturelles à LA REUNION »

Qu'il me soit permis, en la circonstance, de rappeler que Monsieur René ROBERT est membre titulaire de notre Académie.

Il est professeur de Géographie au Centre universitaire de LA REUNION. Il est l'auteur de nombreux travaux sur la géographie, la pêche, l'aquaculture à la REUNION.

A noter également que nous conservons tous en mémoire les images magnifiques de messieurs BACQUET et GERENTE sur le Volcan de LA FOURNAISE, film dont le commentaire réalisé spécialement pour l'Académie de LA REUNION, par notre collègue René ROBERT, associait richesses scientifiques, concision dialectique et bien sûr, élégance et style académique.

APPROCHE DES RISQUES NATURELS A LA REUNION

La structure volcanique récente, l'intensité que peuvent atteindre certaines variables climatiques et hydrologiques, la présence de fortes pentes, le déséquilibre biogéographique inhérent à certaines actions de l'Homme, sont les principaux facteurs explicatifs d'une situation à haut risque que connaît épisodiquement l'île de la REU-NION

Une structure volcanique

En dehors du fait que le volcanisme soit actif (une manifestation tous les 16-18 mois en moyenne), nécessitant un surveillance étroite par un Laboratoire de Volcanologie, installé à la Plaine des Cafres, la structure volcanique est en elle-même responsable d'accidents naturels pouvant atteindre une ampleur remarquable :

- la combinaison coulées massives (« pahoehoe ») et scoriacées (« aa ») est parfois instable : éboulement sur la Route du Littoral, éboulement de Mahavel (vallée de la Rivière des Remparts)...

- les constructions sont parfois ruiniformes, comme c'est le cas dans le massif central du Piton des Neiges (sommets centraux et culminants) : éboulement du Bois Rouge...

- l'abondance des coulées de pyroclastites, à altération rapide, combinée à de fortes pentes, est source d'éboulements massifs : exemples récents au Brûlé de St-Denis (dépression CLOTILDA); par fortes intensités de pluies, ce matériau chargé d'eau peut engendrer des effets de « chasse d'eau » dévastateurs quand la pente s'y prête (exemples récents au Brûlé encore, et sur la route du littoral, en février 1987).

Un climat parfois violent

Deux variables climatiques peuvent atteindre des intensités remarquables et occasionner des dégâts importants : le vent et la pluie.

Le vent

Sur les trois types de vents que connaît l'île (brises, alizés, vents de perturbations tropicales), seul le vent cyclonique peut atteindre des dimensions dévastatrices : la force du vent est d'ailleurs le moyen utilisé pour faire la différence entre dépressions et cyclones tropicaux. Le suivi du phénomène est assuré par le Service de la Météorologie à la Réunion. Il est à noter cependant que l'île n'a pas subi depuis longtemps (JENNY, février 1962) de cyclones aux vents dévastateurs ; il n'est pas possible d'imaginer que c'est une situation qui va durer...

Les pluies

Par contre depuis moins de 10 ans, l'île enregistre des intensités de pluies tout à fait remarquables. C'est le fait des perturbations tropicales, dont les 2 plus célèbres exemples sont ceux de HYACIN-THE en janvier 1980 et de CLOTILDA en février 1987. Les stations des hauts de l'île (au-dessus de 1 500 m env.) et certaines stations de cirques reçoivent plus de 1 000 mm en 24 h ! Cela peut être aussi le fait d'autres masses pluvio-nuageuses qui affectent irrégulièrement la Réunion, tel cet exemple de pluies de convergence de ce dernier vendredi d'avril 1987, où les hauts ont enregistré de 300 à 500 mm en 24 h. L'érosion qui se déclenche en ces occasions est inquiétante : le laboratoire de Géographie Physique de l'université de la Réunion surveille ces mécanismes sur des parcelles situées au vent (Beaumont Ste-Marie) et sous le vent (Trois Bassins). Il est possible de se faire une idée des pertes annuelles en t/ha.

Une hydrologie torrentielle

Avec de telles pluies, la perméabilité des sols est réduite à néant et le ruissellement se fait sur toutes les pentes. Ces eaux finissent par se concentrer dans le réseau hydrographique pour engendrer de très fortes crues. Il n'est pas rare de constater alors des débits spécifiques de 10, voire de 20 ou de 30 m3/s/km2 ! Un bassin versant de 145 km2, comme celui de la Rivière du Mât, peut débiter 2 500 m3/s... De tels débits provoquent des dégâts considérables dans les vallées aux matériaux instables (ex. des cirques et particulièrement Salazie), et provoquent de brusques et dangereuses variations des chenaux anastomosés du cône de déjection, d'où la possible érosion des berges (exemple de la Rivière des Galets et de la nécessité de l'étude de la SOGREAH). L'apport d'un fort tonnage d'alluvions à la mer a des conséquences non négligeables sur la morphologie littorale (cf. les difficultés de maintenir ouvert le goulet d'entrée du port de la Pointe-des-Galets). Ce même apport représente un danger pour toutes les constructions d'hydraulique agricole s'alimentant à des canaux de dérivation ...

Quelques fortes houles

Le risque de gros dégâts peut venir aussi de la mer. Les cyclones tropicaux engendrent de fortes houles de tempête, contre lesquelles les hommes sont prévenus. Plus insidieuses est la houle de tempête australe. De genèse fort lointaine (3 000 km), elle peut frapper les côtes par beau temps. En mai 1968, l'invasion et la destruction des littoraux sud et ouest ont illustré ce phénomène. La Météorologie locale suit de près la formation et les conditions de propagation de ces houles et avertit les responsables concernés (aménagement littoral, petite pêche côtière).

Une biogéographie en déséquilibre

C'est un risque qui grandit fortement aujourd'hui. A la différence des cas précédents, ce risque n'est pas occasionnel, il est en perpétuel développement. Il atteint maintenant des dimensions nuisibles aux activités de l'homme.

Le cas le plus flagrant est celui du développement rapide d'une ronce exotique (originaire des Moluques !) qui couvre des étendues de plus en plus vastes. C'est le *Rubus alcaefolius* (nom vernaculaire : raisin marron ou vigne marronne). Plante pionnière, elle devance dans les espaces libérés les repousses des espèces naturelles endémiques. Elle s'attaque même aux forêts de production comme c'est le as à Bélouve.

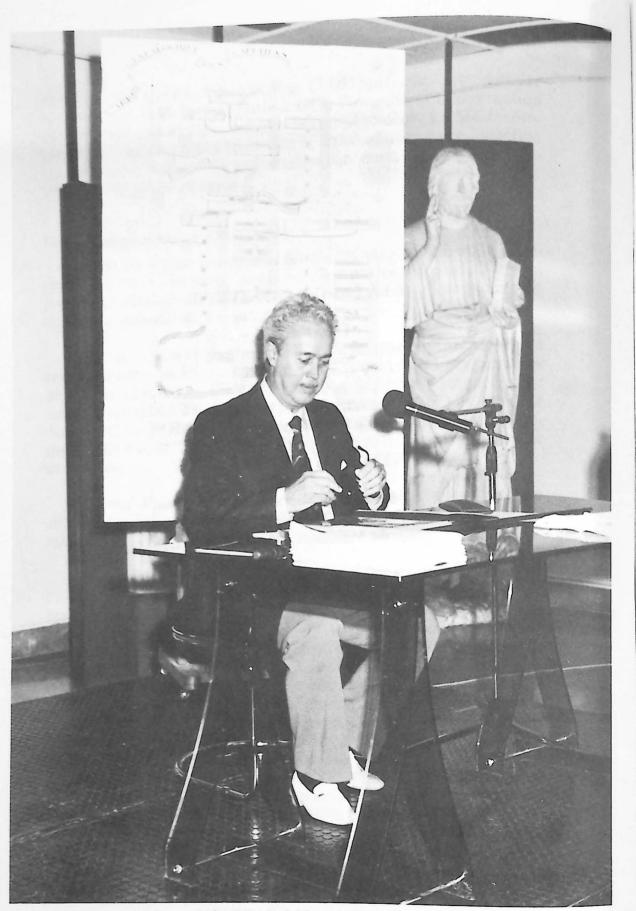
L'ONF s'occupe de la lutte contre cette ronce : essais de lutte chimique, éradication localisée, contacts avec des chercheurs du SE asiatique...

La nature tropicale est certes brutale. Mais les baux paysages de l'intérieur de l'île ne sont pas d'autres choses que la résultante de spectaculaires effondrements, d'une formidable érosion... Les risques sont toujours les mêmes : ils sont devenus plus sensibles à la population dès les moment où la départementalisation a provoqué le boom démographique et le développement prodigieux des infrastructures. Hommes et choses menacés occupent plus densément le territoire insulaire. Mais en plus les constructions humaines vont contribuer à accélérer certains processus, à en concentrer d'autres, si bien que les dégâts vont grandissants. La nouvelle voirie dans les hauts est le point de départ de cicatrices d'érosion, de l'occupation des sols par des plantes pionnières... L'étude récente des eaux de ruissellement des eaux de surface pour la commune de la Plaine des Palmistes a montré les erreurs à ne plus commettre.

> René ROBERT Maître de Conférences

« LA LIGNEE CAPETIENNE et LA FRANCE »

Conférence faite par le Docteur S. YCARD Président de l'Académie de la REUNION le VENDREDI 3 JUILLET 1987 au Musée Léon Dierx de St-Denis à l'occasion de la Commémoration du Millénaire CAPETIEN



Docteur Serge YCARD, Président de l'Académie de la Réunion

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

« CES ROIS QUI ONT FAIT LA FRANCE » « LA LIGNEE CAPETIENNE »

Lorsque, le 21 JANVIER 1793, tombait la tête de LOUIS XVI et que les troupes qui se trouvaient autour de l'échafaud voulaient donner quelque solennité à ce drame, un Conventionnel aurait murmuré :

« La tête d'un ROI ne doit pas faire plus de bruit que la tête d'un autre homme ».

Je pense qu'en cette circonstance, ce Conventionnel devait être un peu sourd. Cette tête de LOUIS XVI a roulé à travers toute la FRANCE. Elle a roulé à travers L'EUROPE. Elle a roulé à travers le temps. Et elle n'a pas encore fini de remuer des ondes sonores...

Je pense également que cette réflexion du Conventionnel nous conduit tout normalement, ce soir, à faire un voyage de retour, pour examiner ce qu'était cette FRANCE, brusquement interrompue par la guillotine... Et, ensemble si vous le voulez, à travers les événements les plus divers et les plus tragiques, tout le long de cette sinusoïde de notre Histoire Nationale, ensemble évoquons le souvenir, évoquons l'histoire de ces rois qui ont fait notre FRANCE. Ensemble, évoquons cette ligne de continuité de huit siècles qu'on appelle :

« LA SUITE CAPETIENNE ».

Mesdames et Messieurs,

« L'année qui se poursuit va voir se multiplier dans différentes villes de FRANCE, fêtes et commémoration en l'honneur du millénaire capétien. C'est en effet en 987 que Hugues CAPET, arrière-petit-fils de ROBERT LE FORT, Duc de FRANCE, était élu par ses pairs et sacré Roi de FRANCE par l'archevêque de REIMS ADAL-BERON.

Si la FRANCE doit son titre de « fille aînée de l'Eglise » au baptême de CLOVIS et de son armée, en 496, par l'Evêque de REIMS Saint-REMY, les dynasties mérovingiennes et carolingiennes ne réussirent pas à créer une véritable patrie française. Ce fut la gloire du capétien qui descendait, par les femmes, tant des carolingiens que des mérovingiens, de forger l'unité des différents peuples de La GAULE, dont CESAR disait qu'ils étaient « les plus indisciplinés et les plus religieux des peuples ».



Docteur Serge YCARD, Président de l'Académie de la Réunion

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

« CES ROIS QUI ONT FAIT LA FRANCE » « LA LIGNEE CAPETIENNE »

Lorsque, le 21 JANVIER 1793, tombait la tête de LOUIS XVI et que les troupes qui se trouvaient autour de l'échafaud voulaient donner quelque solennité à ce drame, un Conventionnel aurait murmuré :

« La tête d'un ROI ne doit pas faire plus de bruit que la tête d'un autre homme ».

Je pense qu'en cette circonstance, ce Conventionnel devait être un peu sourd. Cette tête de LOUIS XVI a roulé à travers toute la FRANCE. Elle a roulé à travers L'EUROPE. Elle a roulé à travers le temps. Et elle n'a pas encore fini de remuer des ondes sonores...

Je pense également que cette réflexion du Conventionnel nous conduit tout normalement, ce soir, à faire un voyage de retour, pour examiner ce qu'était cette FRANCE, brusquement interrompue par la guillotine... Et, ensemble si vous le voulez, à travers les événements les plus divers et les plus tragiques, tout le long de cette sinusoïde de notre Histoire Nationale, ensemble évoquons le souvenir, évoquons l'histoire de ces rois qui ont fait notre FRANCE. Ensemble, évoquons cette ligne de continuité de huit siècles qu'on appelle :

« LA SUITE CAPETIENNE ».

Mesdames et Messieurs,

« L'année qui se poursuit va voir se multiplier dans différentes villes de FRANCE, fêtes et commémoration en l'honneur du millénaire capétien. C'est en effet en 987 que Hugues CAPET, arrière-petit-fils de ROBERT LE FORT, Duc de FRANCE, était élu par ses pairs et sacré Roi de FRANCE par l'archevêque de REIMS ADAL-BERON.

Si la FRANCE doit son titre de « fille aînée de l'Eglise » au baptême de CLOVIS et de son armée, en 496, par l'Evêque de REIMS Saint-REMY, les dynasties mérovingiennes et carolingiennes ne réussirent pas à créer une véritable patrie française. Ce fut la gloire du capétien qui descendait, par les femmes, tant des carolingiens que des mérovingiens, de forger l'unité des différents peuples de La GAULE, dont CESAR disait qu'ils étaient « les plus indisciplinés et les plus religieux des peuples ». Qu'apportait donc de nouveau HUGUES CAPET ? Propriétaire d'un tout petit domaine, en cet an de grâce 987 ?

Tout d'abord l'avènement d'un pouvoir essentiellement familial, pouvoir où le fils aîné, sacré du vivant de son père, hériterait de l'intégralité du royaume ; évitant ainsi les divisions et les guerres civiles résultant du Droit Saxon.

Par voie de conséquence, ce droit de « primogéniture du fils aîné » enlevait à l'église son droit de regard sur le choix du successeur du prince régnant.

Le sacre qui était pourtant l'élément essentiel de la consécration du Roi n'était plus qu'une confirmation par l'Eglise, de cette autorité paternelle que le Roi tenait directement de DIEU. Dont il devait user et rendre compte pour faire régner la justice dans son royaume et protéger le faible contre le fort.

Le Roi capétien inaugure, en fait la séparation du pouvoir temporel et spirituel qui devait trouver sa plus belle expression sous le règne de Saint-LOUIS. Par ailleurs, à partir des Capétiens, les Rois de FRANCE abandonnent toute revendication à la succession à l'Empire de CHARLEMAGNE ; Désormais en effet, le Roi, en bon père de famille, a le souci exclusif, du bien-être, de la justice, et de la moralité du peuple qui lui est confié et auquel il a juré fidélité lors du serment au royaume. Et le peuple a, désormais, envers son roi, des sentiments filiaux, qui ont toujours frappé tous les ambassadeurs des puissances étrangères en séjour dans notre pays ».

De même en effet que la famille est la cellule de la société, la famille royale de FRANCE a été primitivement, sans métaphore, la cellule de la FRANCE. Seule, en effet, la famille capétienne a acquis la perpétuité par une hérédité prolongée de mâle en mâle pendant 800 ans. Elle seule, a eu la mesure que d'autres ont sautée et franchie. Ce sens de la mesure a été sa force et a assuré sa durée. Elle seule, a soutenu et maintenu pendant si longtemps, ses institutions qui, à leur tour, l'ont soutenue et maintenue contre tout ce qui pouvait l'abattre ou la saper.

« Un état ne supporte pas, sans se ruiner, deux princes faibles à la suite, à moins, comme la FRANCE, que ses anciennes institutions ne la maintiennent » a noté MACHIAVEL.

Aucun autre pays que la FRANCE en effet, n'est dans le même espace de vie, parvenu à l'unité : ni l'ALLEMAGNE, ni l'ITALIE à qui il a fallu attendre le XIXe siècle la GRANDE-BRETAGNE, pour ses deux îles, a eu deux royaumes et trois états, et pour l'un au moins, malgré toutes les reprises de soudure, l'unité ne s'est jamais faite...

Pourquoi la nôtre ! Pourquoi notre unité ?

Parce que nous avons eu, dès la fin du Xe siècle, la monarchie française, une, et la même en ses diverses branches, dans la race des CAPET, dans la descendance de Saint-LOUIS qui, prudemment, a refusé à nourrir et enfler sa grandeur d'éléments ou d'aliments inassimilables...

Mesdames et Messieurs,

C'est cette union remarquable de plus de 800 ans entre une famille régnante et un peuple qui a véritablement créé la nation française !

C'est cette dynastie régnante, « CELLE CAPETIENNE », que d'un rapide survol, nous voulons évoquer ici, ce soir.

La lignée capétienne se divise en trois branches :

Les Capétiens directs de 987 à 1328, donc 341 ans (du couronnement de H. CAPET, à la mort de Charles IV Le Bel) (15 Rois),

Les VALOIS de 1328 à 1589 soit une durée de 261 ans (De Philippe II de Valois, à l'assassinat d'Henri III (13 Rois),

Les BOURBONS enfin, de 1589 à 1793 (Avènement d'Henri IV), mort de LOUIS XVI soit 204 ans, bien qu'en fait, la fin des BOURBONS se situe après la fin du règne des Trois frères de LOUIS XVI, (8 Rois).

LOUIS XVIII et CHARLES X. CHARLES X étant décédé en 1836 date qui constitue en fait la véritable fin des BOURBONS.

« Rois sans fastes exagérés qui portaient sur leurs larges épaules, le manteau de patience. Rois qui regardaient, non pas vers l'infini, mais vers les limites géométriques de notre hexagone sacré, LES CAPETIENS DIRECTS ont su allumer cette lumière centrale assez forte pour éclairer la route assez douce pour ne pas brûler les regards inquiets. Leur caractère fait penser à ces piliers qui constituent la solidité de l'édifice. Les premiers Capétiens sont les piliers de notre histoire ».

écrivait le Duc de LEVIS DE MIREPOIX.

Voici leur fondateur **Hugues CAPET** qui, dès sa montée sur le trône, eut ce trait de génie de faire sacrer ROI, de son vivant, son fils aîné, établissant ainsi l'usage de la transmission de la couronne par primogéniture mâle.

Si ce Roi n'avait de pouvoir direct et fort que sur un petit territoire, entre SEINE et LOIRE, il était toutefois reconnu depuis le NORD jusqu'aux PYRENEES.

Et l'on vit un comte de CATALOGUE l'inviter à conduire une croisade contre les CATALOGNE l'inviter à conduire une croisade contre les SARRAZINS. Mais le roi était alors trop occupé à installer son trône.

Son pragmatisme, son bon sens, sa sagesse furent reconnus de tous. Après 9 années de règne, il laisse un trône à un prince essentiellement religieux Robert LE PIEUX (996-1031).

Grand poète à qui l'on doit nos plus beaux psaumes latins, mais cette vocation de poète mystique toutefois, ne l'empêcha pas de bien gouverner son petit état pendant 35 ans. C'est à cette époque que la France se couvre « d'un blanc manteau d'église » et que se développe l'art Romain caractérisé par des voûtes de pierre en plein centre, des murs épais percés de rares fenêtres et apposés en contreforts.

Son fils : **HENRI 1er**, brave guerrier, hanté par la crainte de subir les foudres de ROME, s'il épousait une princesse qui lui fût apparentée, alla chercher épouse dans le grand duché de KIEV. Anne de KIEV, femme sensible, intelligente, raffinée, contribua au succès d'un règne sans histoire. Epouse fidèle elle donna à HENRI, trois fils.

Nous passerons rapidement sur **PHILIPPE 1er**, prince nonchalant qui vécut une vie facile. Son règne voit la conquête de l'AN-GLETERRE par les NORMANDS en 1066.

LOUIS VI LE GROS (1108-1137), son fils, fut d'abord un guerrier, un homme sachant faire face aux difficultés immédiates. « roi-gendarme », il sait mettre bon ordre entre les vassaux turbulents, voire même agressifs ; il sait les ramener au calme et imposer la paix intérieure en cette IIe de FRANCE ; (sires de Monthléry, de Covey et de Puiset).

Après avoir réduit les MONTMORENCY à une certaine impuissance à l'égard de la royauté, il sut avec tact, avec diplomatie, en faire pour l'avenir de très illustres serviteurs de la FRANCE et de la monarchie. Fin politique, LOUIS LE GROS eut à naviguer entre un pape et un empereur germanique par trop envahissant, sachant garder une indépendance temporelle stricte quoique toujours respectueuse visà-vis du pape, mais sachant également faire reculer, même vaincre l'empereur germanique dont l'armée avançait sur les hauteurs avoisinantes de PARIS.

Administrateur attentif, il sut étendre l'influence de la COUR; cette Cour qui, sous son règne, ne fut pas un simple entourage ornemental royal, mais aussi et surtout fut un véritable gouvernement.

LOUIS VII (1137-1180). Début de l'Art Gothique, Consécration Basilique de St-DENIS. Son successeur, être inquiet, n'était pas préparé au rôle qui l'attendait après la mort de son frère aîné. Une passion a traversé sa vie : l'indomptable, la capricieuse ALIENOR D'AQUITAINE.

On ne songe pas assez souvent, quelle eut pour petite-fille la plus grande de nos reines : BLANCHE DE CASTILLE.

Autant ALIENOR avait été frémissante et amoureuse de la vie sous toutes ses formes, autant BLANCHE DE CASTILLE s'affirma par l'austérité. Grand'mère et petite-fille, toutefois, se ressemblaient : toutes deux eurent le sens de l'état aussi fortement que des hommes...

Et nous arrivons à PHILIPPE AUGUSTE ! (1180-1223).

Voici la grandeur qui s'installe sur ce trône encore rustique en la personne de ce prince tant attendu, tant désiré, qui ajouta si justement le nom d'AUGUSTE à celui de PHILIPPE.

Nul ne fut plus maître de soi sur le trône ! Il s'affirma devant la dynastie. Il s'affirma devant la FRANCE ; Il s'affirma devant l'EUROPE.

Au moment où notre pays se construisait, au moment où ses différentes pièces allaient se rejoindre, il fut « le cimenteur » des éléments de la FRANCE.

Un grand, un terrible danger en effet, va fondre sur le royaume : ce fut la Bataille de BOUVINES. 1214.

BOUVINES évoque en effet une coalition fomentée par les PLANTAGENETS d'ANGLETERRE, par l'empereur germanique et quelques féodaux, pour écraser l'expansion du jeune royaume de FRANCE auquel PHILIPPE AUGUSTE avait donné un si magnifique départ. A BOUVINES, l'attaque est puissante, terrible. Une défaite eût pu être mortelle au destin national. Autour du roi, chevaliers, paysans à cheval, milice communale, clergé, en bref tous ceux qui devaient construire ensemble la FRANCE dans la paix affirmèrent d'un commun élan coordonné, sa souveraineté par les armes.

« Sous la chaleur torride de JUILLET, les cris, les appels des guerriers dans presque toutes les langues d'EUROPE, étaient accompagnés d'un grand froissement de fer le sol retentissait du piétinement de la bataille »,

écrivaient les historiens.

« OTON DE BRUNSWICK Empereur germanique, voyant ses lignes enfoncées, la déroute s'étendre, ne réussit qu'à grand peine à échapper du champ de bataille ; laissant sur le sol les débris de son aigle d'or ».

Avec BOUVINES, la monarchie devenait nationale. Au-dessus de la suzeraineté dont elle protégeait le code d'honneur, elle étendait, elle fortifiait sa souveraineté avec ses deux attributs principaux : d'une part le Haut arbitrage à l'égard des sujets, d'autre part l'affirmation de l'indépendance et de l'unité du royaume devant l'étranger. « Du grand coup de BOUVINES, PHILIPPE AUGUSTE avait enfoncé dans le sol les racines de la FRANCE ». A sa mort après 43 ans de règne le Domaine Royal sera quarante fois plus grand que celui d'HUGUES CAPET.

Son fils LOUIS VIII fut l'époux de BLANCHE DE CAS-TILLE, père de Saint-LOUIS. D'un règne à l'autre, se déchaîna sur le LANGUEDOC, la croisade des Albigeois (1209-1229). Elle commença en dehors du trône et du regard royal. Le LANGUEDOC composé en grande partie du comité de TOULOUSE, du comté de FOIX, de la vicomté de CARCASSONNE, n'était pas aux regards de la souveraineté, indépendant de la couronne, mais, la vassalité du comte de TOULOUSE était plus de principe que ce fait.

Il y eut alors affrontement des deux FRANCE : la France du nord plus solidement constituée, la France méridionale plus souriante, plus civilisée à certains égards bien que le nord eût aussi sa participation civilisatrice par ses cathédrales et par ses universités.

Ces deux FRANCE s'affrontèrent durement. Ce sera l'œuvre de SAINT-LOUIS IX de les réconcilier et de les réunir ! mais non pas de vainqueur à vaincu mais comme « un principal à un autre principal » Depuis lors, on a pu voir la FRANCE DU MIDI et la FRAN-CE DU NORD communier dans une même grandeur. Une Foi vive et éclairée, un sens aigu de la justice, la conscience de ses devoirs de Roi.

Saint-LOUIS, le petit-fils de PHILIPPE AUGUSTE (1225-1270), qui les avait réconciliées, est vraiment la figure la plus pure, la plus rayonnante de toute monarchie.

Homme de son temps, il a parfaitement incarné le MOYEN-AGE, et, pour le Français d'aujourd'hui, c'est la grande figure qui demeure !

Cependant, ne voyons pas en Saint-LOUIS, une figure de vitrail, image sans relief formée de quelques lignes et d'un peu de lumière. Sa piété ne l'empêchait pas d'être un grand politique, d'être un prince qui veillait à tout ! Il a fait, en consultant les intéressés, le **livre des métiers qui est la plus ancienne charte de l'industrie françai**se. Ailleurs, il précisa que la justice devait être rendue, sans acception de personne, en respectant les coutumes locales. L'image du chêne de VINCENNES et dans toutes les mémoires.

Mais il ne faut pas y voir un prince débonnaire et cherchant à tout apaiser par de bonnes paroles. L'exercice de la justice royale devenant très difficile, il fit entrer dans les conseils, des hommes de loi qualifiés, ce qui fut à l'origine du **PARLEMENT**.

Dans la confusion monétaire du moment, cet idéaliste, ce mystique séraphique sut doter la FRANCE d'une monnaie saine et sûre.

En grand politique, il traita la question d'ORIENT d'une façon ample et magnifique. Sa croisade qui se termina en défaite militaire, n'en reste pas moins un triomphe moral, un triomphe politique. Sa loyauté, son intégrité, son sens de la justice charitable étaient recherchés de tous, en FRANCE bien sûr et aussi hors de FRANCE ; véritable arbitre de l'EUROPE. Il meurt de la Peste sous les murs de TUNIS le 25 Août 1270 Saint-LOUIS incarne incontestablement ce XIIIe siècle que beaucoup d'historiens considèrent comme l'égal du XVIIe siècle. Par les lettres, par les sciences, par ses monuments, par l'organisation, essor prestigieux de l'art gothique : (La Sainte Chapelle) architecture, vitraux, sculptures, orfèvrerie, enluminures, épanouissement de l'école de CHARTRES, de l'Université de PARIS, de TOU-LOUSE, de MONTPELLIER, création de la SORBONNE, naissance des collèges, organisation estudiantine.

Saint-LOUIS eut un petit-fils qui ne lui ressemblait guère, mais pourtant se réclamait de sa foi ; encore qu'il eût à affronter le pape BONIFACE VIII, PHILIPPE LE BEL (1285-1314) en effet, est un roi très discuté. On lui reproche sa dureté, son insensibilité « il n'avait d'entrailles que pour l'Etat » dit-on.

Bel homme, toujours vêtu somptueusement, très pieux (Il porte un cilice) et de mœurs pures il est probablement un des plus grands politiques de tous les capétiens directs.

Contrairement à PHILIPPE AUGUSTE, contrairement à bien d'autres rois, il n'eut pas de vie privée : il n'eut qu'une vie publique, entièrement vouée au développement de la FRANCE.

Ses démêlés avec les PLANTAGENETS furent un de ses grands soucis. Quand ils commencèrent, la FRANCE n'avait pas de flotte, mais de LA RONCIERE Historien de la Marine a rendu à PHILIPPE IV cet hommage : qu'en très peu d'années, il a réussi à faire pour ainsi dire, surgir dans ses ports, une flotte puissante qui menaça l'Angleterre plus que ne l'avait jamais fait le Blocus continental de NAPOLEON 1er.

PHILIPPE LE BEL eut aussi à combattre la FLANDRE, ses démêlés avec BONIFACE VIII, démêlés juridiques qui n'entamaient pas sa foi, marquèrent pour la royauté capétienne, une résolution farouche de garder son indépendance temporelle. C'est ce qui a fait dire à quelque commentateur facétieux : « que PHILIPPE LE BEL, par son anti-cléricalisme, est le père des radicaux socialistes. En 1309 le pape Clément V transporte le Siège de la papauté à AVIGNON.

Surgit aussi le procès des Templiers. Les Templiers revenus de TERRE-SAINTE affirmaient une puissance redoutable. Ils avaient d'abord servi généreusement les chrétiens de PALESTINE ; ensuite, l'orgueil dit-on, les avait entraînés à devenir un état dans l'état. Et l'historien des croisades René GROUSSET les range parmi les principaux responsables de la chute du royaume palestinien.

Rentré, inutile en FRANCE, qu'allait-il devenir ? Qu'allait devenir cette force inquiétante ?

PHILIPPE LE BEL, pragmatique, l'écrasa (1310... 54 Templiers périrent sur le bûcher) ! il prit ses responsabilités. « Il est de ces hommes, et en cela il est très capétien, qui, voyant le danger, se disent :

Ou bien je laisse le danger se dessiner, et alors on verra pourquoi je m'oppose à lui mais de grands désastres risquent de se produire, Ou bien j'arrête le danger parce que je le vois avant qu'il n'éclate.

La responsabilité pèse sur de tels chefs. La postérité a le choix d'incriminer leur intervention prématurée, ou de les honorer comme des sauveurs. (De l'avis de Mirepoix).

PHILIPPE LE BEL, quoiqu'il en soit, sut toujours prendre ses responsabilités sachant que les affaires du gouvernement ne sont pas simples, il sut retenir ses légistes et affirmer parallèlement le droit coutumier et le droit écrit.

Malgré une bonne foi digne de Saint-LOUIS il eut le courage, répétons-le, de tenir tête au pape, en convoquant les Etats généraux en 1302. La FRANCE et le capétien, aux yeux d'une nation française en pleine croissance, se trouvaient ainsi unis sans effort « parce que la France était la raison d'être du Roi, et le Roi le signe vivant de LA FRANCE ! »

Dans la formation de cette FRANCE, PHILIPPE LE BEL a tenu, en quelque sorte un rôle de force, mais aussi un rôle de raison.

Avec ses trois fils : LOUIS X LE HUTIN, PHILIPPE V LE LONG, CHARLES IV LE BEL qu'on a appelés « LES ROIS MAUDITS » qui régnèrent peu, s'éteignit la branche vraiment féodale des Capétiens. Avec eux, se terminent les Capétiens directs.

L'HERITAGE PASSE ALORS DES CAPETIENS DIRECTS AUX VALOIS :

Ainsi donc, 987 : couronnement d'HUGUES CAPET

1338 Mort de CHARLES IV LE BEL, dernier fils de PHILIP-PE LE BEL. 351 années de règne en lignée directe (15 Rois se sont succédés).

Voyons comment les Capétiens directs laissèrent la FRANCE.

Tout d'abord, au point de vue territorial, le domaine royal, au début composé de l'Ile de FRANCE et de l'ORLEANAIS, s'était agrandi des régions suivantes : BERRY, PICARDIE, MAINE, TOURAINE, ANJOU, AUVERGNE, BOULONNAIS, ARTOIS, POITOU, LANGUEDOC, AUNIS, CHAMPAGNE.

Voyons maintenant au point de vue socio-politique comment se présente la FRANCE :

La paysannerie était en pleine ascension ; le sevrage diminuait ; PHILIPPE LE BEL avait dit que tout Français, par son nom qui veut dire Franc, devait être libre et il avait supprimé les serfs dans son domaine..

Les paysans, en dehors des périodes de guerre, vivaient dans leur chaumière où l'on pouvait voir des coffres assez bien garnis de bons linges, des tables bien servies, de volailles et de porcs. Groupés en paroisse, ils avaient obligés les seigneurs à respecter les contrats féodaux.

Des seigneurs, il y en avaient de toutes sortes : ceux-là étaient obéis, qui comprenaient leur rôle public ; les autres se heurtaient au principe d'association un des plus puissants du MOYEN AGE.

A l'intérieur des communes, une nouvelle bourgeoisie progressait. Pendant ce temps, la Cour prenait plus de luxe : « dans les vastes salles des demeures royales, on voyait, sur les tables couvertes de nappes magnifiques, se dresser les écuelles d'or et d'argent, les anaps ; les aiguières finement ciselées.

Devant les seigneurs drapés de velours et les dames en robes de brocart, les pages présentaient des paons tout entiers avec leurs plumages, des quartiers de venaison ».

Enfin, la FRANCE, malgré les soucis inhérents à la vie quotidienne, se montrait souriante, se montrait heureuse dans l'ignorance de la catastrophe imminente : la GUERRE DE CENT ANS.

C'est alors que les VALOIS montèrent sur le trône !

Leur ascension fut difficile, parce qu'ils durent faire accepter la succession masculine indirecte. Le premier VALOIS PHILIPPE VI (1328-1350) n'était en effet que le cousin du dernier roi. Le Plantagenet d'Angleterre descendant d'une fille de PHILIPPE LE BEL (Isanet d'Angleterre descendant d'une fille de PHILIPPE LE BEL (Isabelle), revendiquait le trône... c'était Edouard II fils d'Isabelle et d'Edouard II d'Angleterre... Ce furent les origines de grandes misères pour la FRANCE... Défaite de CRECY (1346). La PESTE NOI-RE (1347-1353) misères aggravées par des luttes intestines...

Après JEAN LE BON (1350-1364) en effet, dont le règne est marqué par la défaite de POITIERS (1356) où il fut, lui-même prisonnier, un grand souverain CHARLES V (1364-1380), arrive sur le trône et fait face à toutes ces épreuves, avec intelligence, avec autorité.

« Il n'était remarquable que pour avoir eu toutes les qualités moyennes » a-t-on dit de lui.

Or, demandons-nous, si le fait d'avoir toutes les qualités moyennes n'est pas précisément une qualité supérieure !

Avec ténacité en effet, aidé de DUGUESCLIN, il reconquiert petit à petit, les provinces perdues... Mais il meurt trop tôt hélas !

Le relèvement de la FRANCE reste fragile et la folie de CHARLES VI (fou en 1392) (1380-1422) après un très beau début de règne, vient tout compromettre.

C'est alors que monte sur le trône CHARLES VII dit LE VIC-TORIEUX. (1422-1461). Avec ce roi, apparaît également l'image de JEANNE D'ARC, notre JEANNE nationale. Est-il besoin, ce soir, de rappeler son histoire ? Je ne le pense pas ! ELLE est dans toutes les mémoires. Mais, ce qu'il est bon de souligner, c'est qu'elle représente précisément tout ce peuple de FRANCE, ce peuple de FRANCE attaché à sa dynastie elle-même consciente de ce qu'elle pouvait faire.

Au début de son règne en effet, CHARLES VII n'avait-il pas perdu toute confiance en lui-même et en l'avenir ? Le grand mérite de JEANNE fut de lui faire réapparaître son propre destin.

Nous avions vu la réunion du lANGUEDOC à la couronne sous les premiers Capétiens. Aux heures difficiles qu'allait traverser le Roi, cette province fut admirable. Elle se conduisit mieux que PA-RIS qui, un moment, reconnut le roi anglais tandis que le Languedoc PERSISTA dans sa fidélité à CHARLES VII. A propos de la Guerre de CENT ANS, certains historiens cédant à une vive curiosité ont dit :

N'aurait-il pas mieux valu que le Plantagenet réussit à régner en FRANCE ? ne formant qu'une seule monarchie anglo-française !

A cela, l'histoire elle-même répond par un fait écrasant : le petit roi HENRI VI tandis que CHARLES VII luttait pour se maintenir sur le LANGUEDOC, et sur sa ville de BOURGES, fut couronné à PARIS : Roi de FRANCE et d'ANGLETERRE.

Or, à peine avait-il atteint ses 20 ans, il fut précipité du trône de FRANCE et d'Angleterre ;

Les PLANTAGENETS s'ils avaient voulu imposer un roi à la France, ne savaient plus eux-mêmes lequel d'entre eux devait être le roi de leur propre pays : ce fut la sanglante « GUERRE DES DEUX ROSES ».

Ainsi, aurions-nous hérité d'un malheur, ajouté à tous ceux que nous avions déjà supportés !

Vint le redressement : CHARLES VII reconduit, non seulement toutes les possessions que les PLANTAGENETS lui avaient ravies, et avaient ravies à son père, mais aussi les anciennes possessions des PLANTAGENETS, à savoir : la GUYENNE et la NOR-MANDIE.

CHARLES VII finit si glorieusement qu'on l'a appelé : le ROI DES ROIS.

Mais, sa fin fut triste, son fils LOUIS XI s'était révolté. Ce LOUIS XI (1461-1483) (22) qui devait plus tard, incarner le rassemblement français, ne fut d'abord, semble-t-il qu'un agitateur...

Par la suite, son règne de 22 ans fut une longue lutte contre les princes, mais véritable araignée tissant sa toile, grâce au soutien des populations, grâce aux ressources abondantes fournies par la taille et la gabelle, grâce à une armée permanente, il put, d'une part venir à bout des princes coalisés, d'autre part, après une lutte sans merci, il put neutraliser les prétentions de CHARLES LE TEMERAIRE, Duc de BOURGOGNE.

Avec ce grand règne de LOUIS XI, nous voyons également surgir la RENAISSANCE ! Non pas bien sûr comme un rideau qui s'ouvre, avec sans doute, une transition progressive, mais les différences toutefois entre MOYEN AGE et RENAISSANCE n'en sont pas moins saisissantes. L'idéal du MOYEN AGE en effet était de croire. L'idéal de la RENAISSANCE sera de savoir. L'idéal du MOYEN AGE, c'était la spiritualité. L'idéal de la RENAISSANCE c'est la beauté des corps.

Ces deux grandes périodes ne sont pourtant opposables. Bien au contraire ! Elles sont complémentaires, gardant chacune, leur part de civilisation.

Pour la FRANCE, c'est une politique nouvelle. Et on a reproché bien à tort au petit CHARLES VIII (1483-1498), fils de LOUIS XI, de s'être lancé imprudemment dans les Guerres d'ITALIE.

LOUIS XI les avait, en quelque sorte, prévues et préparées. Charles VIII guerroie en ITALIE, appelé par une partie de ses habitants. Et en même temps, il écarte la guerre de nos frontières. Il affirme la volonté de la FRANCE de marquer dans l'histoire de l'EU-ROPE, car, au moment où s'ouvre la RENAISSANCE, c'est en ITALIE que se décident les grandes affaires européennes.

Ainsi, ce jeune prince qu'on a cru léger, trouve parfaitement sa place à la suite des Capétiens.

FRANÇOIS 1er 1515-1547 (32), lui, incarne incontestablement la RENAISSANCE !

Il l'incarne parce qu'il fut le père des ARTS. Il ne s'est pas contenté de protéger les artistes, il en a fait ses proches, il en fit ses amis.

Il les a aimés, il a vécu de leur vie. Et en même temps, il a su maintenir toujours solidement la place de la FRANCE dans le mouvement européen, en défendant les frontières françaises contre les emprises de la Maison d'AUTRICHE ou de CHARLES-QUINT. Il a su toujours s'opposer à cette conception révolue de l'empire, pour défendre l'idée de nationalité, l'idée de royaume, l'idée d'équilibre d'état à l'intérieur d'une EUROPE harmonieuse.

Les GUERRES DE RELIGION viendront hélas ! porter un coup terrible à la FRANCE et à la dynastie. Et, l'on a pu voir un moment la ligne de force fléchir, se briser presque, au moment de la SAINT BARTHELEMY (1572), cette faute criminelle de CATHE-RINE DE MEDICIS.

Pourtant, c'était une tête politique. Mais, un soir, semble-t-il, cette tête s'égara ! quand elle vit l'amiral de COLOGNY sur le point de la supplanter auprès de CHARLES IX (1560-1574).

Dans toute la FRANCE toujours si étroitement liée par le bonheur et par le malheur à la dynastie, vont passer 40 années de ravages, 40 années de déchirements fratricides.

A la fin, le dernier VALOIS si calomnié, mais dont aujourd'hui les historiens s'accordent à reconnaître le mérite politique, en dépit de son extravagance, **HENRI III** (1574-1589) se dépensa tant qu'il put, pour essayer de faire comprendre la tolérance à ce pays en proie à une anarchie d'autant plus dangereuse que c'était une sorte d'anarchie supérieure déchaînée par des champions intrépides.

C'est Henri III qui, le premier, eut l'idée de l'Edit de NANTES qu'HENRI IV se chargera de faire appliquer.

Lorsqu'après avoir traversé la LIGUE, la révolution parisienne, HENRI III fut assassiné par JACQUES CLEMENT, il s'était vraiment sacrifié à l'union des Français, à la réunion des deux possibilités de la FRANCE, c'est-à-dire : du passé VALOIS et de l'avenir BOURBON.

Si, à ce moment-là, les VALOIS et les BOURBONS n'avaient pas fait la soudure avaient laissé se briser la ligne de force, la FRAN-CE aurait été sans doute partagée entre les ESPAGNOLS et les AN-GLAIS.

HENRI III Laissa donc le commencement de cette œuvre à l'admirable HENRI IV.

Ainsi donc, après 261 ans de règne et après avoir vu 13 rois se succéder la dynastie des VALOIS laisse la place à celle des BOUR-BON.

Mesdames et Messieurs,

Nous avions dit que SAINT LOUIS avait été sans doute, la plus rayonnante figure de la dynastie capétienne. Mais, il est incontestable que **HENRI IV** (1589-1610) (21 ans) descendant direct de SAINT LOUIS (39 ans après la mort de ce dernier en 1270), fut notre homme politique le plus parfait.

S'il n'a jamais cherché à donner sa vie privée en exemple aux Français, français souvent très indulgents en cette affaire, il semble qu'il ne commit jamais une erreur politique. La tâche était pourtant difficile. Il fut obligé de prendre, non pas deux morceaux de FRANCE, mais quantité de morceaux épars.. En effet, les divisions créées par les guerres religieuses ne séparaient par la France d'une manière territoriale bien tranchée, mais créaient des divisions partout !

Dans le plus petit coin du pays, il n'était pas un endroit qui ne fût divisé ! Ces divisions se situant même parfois dans les familles.

HENRI IV dut prendre comme par la main tous ces passionnés, ces furieux.

« Comment pouvez-vous réciter tous les jours votre pater noster alors que vos cœurs sont si remplis de haine ? » leur disait-il.

Et c'est ainsi qu'avec tact, intelligence, diplomatie, il imposa l'EDIT DE NANTES (1598).

N'est-ce pas là justement, son incomparable grandeur, à côté de laquelle toutes les autres pâlissent ? d'avoir par son inlassable énergie, sa sereine confiance, son inébranlable volonté de tolérance et de paix, ouvert devant les Français le chemin du respect et de la compréhension mutuelle et de l'unité au service de la FRANCE, dans la diversité des croyances religieuses et philosophiques.

Concomitamment à cette grande œuvre de réconciliation : Agriculture, routes et chemins de France, commerce, armée, grands travaux, bâtiments de toutes sortes, et, dans d'autres domaines encore, HENRI IV voulut tout restaurer, tout rénover, tout perfectionner et ce, grâce à la collaboration :

- D'un LAFFEMAS qui saura promouvoir l'industrie : Soie de Tours, Dentelles de Senlis, Cuir du Poitou, Tapisserie de Gobelins.

- D'un Olivier de Serres dont l'influence sera grande sur les exploitants agricoles et la paysannerie.

- D'un Sully enfin qui réussit le miracle de refaire d'un pays ruiné une grande puissance économique.

Le Béarnais, après avoir reconstitué en quelque sorte, le patrimoine national, mourut trop tôt sous le poignard de RAVAILLAC certain 14 MAI 1610, Rue de la Ferronnerie à PARIS. Et il semble bien que cet équilibre qui le caractérisait ne put jamais être complètement retrouvé. Avec sa mort en effet, les épreuves pour la FRANCE ne disparurent pas. C'est en effet un spectacle bien curieux que nous offre cette véritable « méfiance créatrice » entre LOUIS XIII et son ministre RICHELIEU.

Ce dernier était incontestablement attaché à LOUIS XIII. Mais en fait, le ROI n'aimait pas le Cardinal. Cependant, il sut le soutenir avec patience, avec esprit de sacrifice. LOUIS XIII s'effaça en quelque sorte devant RICHELIEU parce qu'il avait compris que c'était l'homme qui pouvait redresser le royaume et c'est ce royaume trop durement redressé d'ailleurs, qui fut transmis au grand LOUIS XIV.

LOUIS XIV dit LE GRAND qui régna de 1643 à 1715 soit pendant 72 ans, ne fut sûrement pas le meilleur Capétien. Il fut cependant un très grand civilisateur, plus grand homme que ROI. Il abusa sans doute, de son autorité, de sa puissance, il commit la faute regrettable de la Révocation de l'EDIT DE NANTES (1685). Il est toutefois difficile de juger avec notre vision contemporaine les impératifs politiques du moment.

N'est-on pas en effet, stupéfait des éloges décernés par BOS-SUET pour cet acte ? à mon avis déplorable ?

LOUIS XIV fut vraiment l'homme de l'apogée de la civilisation française. Au moins égal au XIIIe siècle, mieux perçue parce qu'elle est plus près de nous.

Il eut ce mérite, non pas de forcer l'élite à venir à lui, mais de l'attirer comme un aimant. MOLIERE, LA FONTAINE, n'étaient pas soumis au roi. Ils étaient attirés par lui. RACINE, dit-on, pleurait d'avoir pu peiner le roi...

LOUIS XIV représente le type de monarque qui va devenir l'idéal de bien des souverains. Il prétend se confondre avec l'état qu'il domine. La magnificence de VERSAILLES est l'objet d'admiration pour tous ! sous son règne, la puissance et le rayonnement de la FRANCE atteignent un degré jusqu'alors inégalé !

A part la petite HOLLANDE, aucun adversaire n'ose plus, seul, tenir tête à la FRANCE. Le pape lui-même lui octroie des égards particuliers.

LOUIS XIV est un de ces rares souverains à donner leur nom à un siècle ! Si le roi soleil avait pu et avait su attirer les intellectuels, LOUIS XV son successeur, peut-être par timidité, s'éloignait des écrivains. Il aimait mieux les savants.

Certes, la science a sa valeur immense, mais elle ne sert pas au rayonnement social comme pouvaient servir, à cette époque, la pensée et les lettres.

Très intelligent, fin politique, il était malheureusement assez vélléitaire. Ses « guerres en dentelle » menées de manière désinvolte et trop souvent par des médiocres la perte du CANADA, de l'INDE tout en conservant toutefois certains comptoirs, les mœurs de la Cour, le règne des favorites, la faiblesse progressive des finances, constituaient inévitablement un trop lourd passif pour le règne de celui qu'on avait appelé et qu'on appelait « LE BIEN AI-ME ».

Il faut pourtant, pour le juger équitablement, savoir placer ce règne dans le contexte de son époque, époque où tant d'idées s'éveillent et où fermente un monde nouveau.

Epoque où la diplomatie doit tenir compte d'un changement de force en présence de la priorité accordée à l'économie sur les préoccupations territoriales.

Cependant, à la fin de son règne, pressentant que les affaires allaient se gâter, il eut un sursaut : il réussit pour la dernière fois, la manœuvre capétienne en brisant la résistance du PARLEMENT aux réformes nécessaires. Réforme judiciaire de MAUPEOU (20.1.1771) exil des parlementaires parisiens. Il les remplace par des conseils supérieurs de justice.

LOUIS XV s'éteint le 10 MAI 1774 à 3 heures de l'après-midi. Il avait régné 59 ans. Son règne commencé dans l'amour, s'était hélas ! terminé presque dans la haine.

Son malheureux petit-fils LOUIS XVI se trouve devant l'Histoire, avoir à son crédit, une politique étrangère magnifique. L'un avait perdu CANADA, LOUISIANE, INDE, l'autre suscita l'indépendance des ETATS UNIS, et remit la FRANCE à son premier rang en EUROPE ; en remettant, entre autres, sur pied la marine la meilleure que la FRANCE ait jamais eue !

Il est patent en effet que les guerres révolutionnaires, puis celles impériales, ont bénéficié de la qualité de l'armée de la fin de l'ancien régime, sur le plan tant de l'encadrement que de l'armement.

Malgré ses victoires extérieures, pourquoi faut-il qu'à l'intérieur, LOUIS XVI ait commis erreur sur erreur ? Maladresse sur maladresse ? Faible quand il eût fallu être fort, il s'obstinait chaque fois qu'il eût fallu céder.

Courageux, l'esprit ouvert, il lui manquait semble-t-il, cette vertu essentielle pour un souverain : vertu essentielle peut-être plus qu'une vaste intelligence : il lui manquait ce que les historiens ont appelé : le caractère.

Cependant, la FRANCE restait attachée à ses liens capétiens, ces liens capétiens que JAURES a si bien définis comme étant : «le charme séculaire de la Monarchie ».

Certes, l'ancien régime était arrivé à la nécessité de grandes réformes. Mais, un CHARLES V, un HENRI IV, eussent pu accomplir les réformes sans brisure.

Il y avait également eu dans le passé, des révolutions. Charles V, encore dauphin, avait connu une révolution parisienne. Il avait connu « la Jacquerie ».

Il avait connu les intrigues de CHARLES LE MAUVAIS, mais il avait réussi sa fuite et avait su reprendre, dès sa rentrée à PARIS, la force et l'autorité voulues pour rétablir l'équilibre de la monarchie.

HENRI III, lui aussi, avait eu sa révolution. Mais il avait réussi sa fuite... Le malheureux LOUIS XVI, lui, avec une maladresse infinie, avec toute sa famille, ses serviteurs, dans un trop lourd carrosse, ne pouvait réussir la déplorable aventure que fut sa fuite à VAREN-NES.

Mais la FRANCE, toutefois, avait de la peine à se séparer de son souverain. Et c'est alors que, devant la CONVENTION, Saint-JUST eut ce mot terrible : « Cet homme doit régner, ou il doit mourir ».

Dans cette phrase, se trouve tout entière, Mesdames et Messieurs, la vérité profonde de l'exécution de LOUIS XVI.

Cette exécution en effet, n'a rien de comparable avec celle de CHARLES 1er d'Angleterre. A LONDRES, la hache du bourreau n'a tué que CHARLE STUART. Par contre, la guillotine parisienne, elle, a frappé toute la monarchie française.

En effet, lorsque tomba dans le sac en osier la tête de LOUIS XVI, la FRANCE reçut un choc terrible. Toute la monarchie était là, sur l'échafaud, elle était là, plaidant pour son roi, plaidant pour l'ultime représentant malheureux, plaidant pour huit siècles d'amour.

La guillotine les a tranchés ! Dès lors, les Français se trouvaient séparés par un vaste fossé : d'un côté, 800 ans de vie commune, de l'autre, un idéal nouveau suscitant une grande ferveur.

Si, pour les chrétiens intimement imprégnés de christianisme, le miracle capétien est essentiellement dû à une véritable intervention Divine, caractérisée dès le départ, par la collaboration de l'écolâtre de REIMS GERBERT (moine fameux le plus brillant savant de son temps, futur pape SYLVESTRE II), avec son archevêque ADAL-BERON, principaux agents de l'élection CAPETIENNE.

Si cette imprégnation divine se trouve, en quelque sorte, en filigrane de toute l'Histoire royale de FRANCE, caractérisée par :

Le baptême de CLOVIS faisant ainsi de la Nation française « la fille aînée de l'Eglise ».

Désormais, LES ROIS DE FRANCE seront les seuls parmi tous les princes, à porter le titre de ROIS très chrétiens. Leur personne est inviolable.

Le caractère sacré et saint du monarque prend toute sa dimension et sa signification lors du Sacre.

Les clercs du Haut MOYEN AGE qui puisaient leur science dans la BIBLE, transférèrent sur les rois de FRANCE les rites d'onction qui marquaient du signe divin les prêtres et les rois d'ISRAEL.

Ainsi donc, CLOVIS sera baptisé, oint et sacré avec une huile sainte venue du CIEL portée par une colombe. Sa conversion ne pouvait être que le fruit du miracle.

En 751, PEPIN LE BREF, reçut du pape BONIFACE l'onction qui lui conférait un caractère sacerdotal. HUGUES CAPET, à son tour, sera oint et sacré à NYONS, prouvant ainsi sa légitimité. Jusqu'à 1825, tous les rois de FRANCE, à l'exception de LOUIS XVIII seront sacrés.

Imprégnation divine encore cette liturgie du sacré qui trouve son point culminant dans la consécration du roi par l'onction (avec l'huile de la fameuse Sainte ampoule mêlée au Saint-CHREME) conférée, selon la formule, par la puissance de la Trinité sur différentes parties du corps... Cette cérémonie ressemblait fort à une consécration épiscopale et donnait au sacre toutes apparences d'un sacrement...

Signe d'intervention divine encore, pour les chrétiens : toute la vocation religieuse de Saint-LOUIS, l'action miraculeuse de JEAN-NE D'ARC sous CHARLES VII, la consécration du royaume de FRANCE à la VIERGE MARIE, Reine de FRANCE sous LOUIS XIII et sous LOUIS XIV, certaines apparitions de PARAY LE MO-NIAL à Sœur Marguerite Marie, semblent monter l'intérêt que porte le DIVIN à la royauté française.

« FRANCE, es-tu fidèle à ton baptême ? »

Disait encore, tout récemment Sa Sainteté JEAN-PAUL II débarquant sur le sol de FRANCE.

Pourtant, au terme de quelques siècles de sécularisation qu'il est convenu d'appeler « MODERNITE » l'apologétique capétienne ne semble plus emprunter les voies de l'« HAGIOGRA-PHIE » c'est-à-dire de l'Histoire sainte des rois de FRANCE.

Et, aussi bien, par « Miracle capétien » renverra-t-on plus volontiers aujourd'hui, au caractère vraiment exceptionnel de l'expérience royale française.

La durée d'abord, frappe notre temps. Capétiens, Valois, Bourbons, grâce à l'efficacité des lois fondamentales du royaume (primogéniture, masculinité, loi de nationalité, loi de catholicité), lois fondamentales peu à peu découvertes ou mises au point, ont exercé la dignité royale pendant plus de 800 ans.

On ne peut que s'étonner d'autre part, sur une telle période, de la qualité d'ensemble des princes Capétiens.

De HUGUES CAPET à CHARLES X, sur 36 Capétiens (on émettra bien sûr, des réserves sur LOUIS X LE HUTIN ou FRAN-

ÇOIS II fils de Philippe LE BEL), mais ils sont morts jeune, et leur règne fut très court (1 à 2 ans), quelques réserves encore sur un CHARLES VIII et un CHARLES IX.

Mais, on devra constater que le règne de CHARLES VI, obscurci par une folie particulièrement tragique, avait fort bien commencé.

On admirera un LOUIS XIII, qui, au rebours de certaines inclinations, sut défendre le grand Cardinal de RICHELIEU contre toutes les intrigues.

On saura discerner la vraie grandeur, au moins morale, d'un LOUIS XVI ou d'un CHARLES « X », même si, pour faire face à la bourrasque révolutionnaire qui les a emportés, il eût fallu un LOUIS XIV, un CHARLES V ou un LOUIS XI...

Mais, surtout, on imputera à tous les autres, plus de qualités que de défauts et on sera frappé, par le nombre, sans exemple ailleurs, de très grands rois.

Tous les Capétiens directs, jusqu'à PHILIPPE LE BEL pendant 300 ans sont de grande classe. A des titres divers, certains nous éblouissent :

au premier chef : PHILIPPE AUGUSTE ou Saint-LOUIS. Mais chez tous, on admirera une souplesse sans laquelle la FRANCE ne serait pas !

Par la suite, est-il besoin de s'attarder sur les exceptionnelles personnalités de CHARLES V LE SAGE, de CHARLES VII LE Victorieux, de LOUIS XI, de HENRI IV ou de LOUIS XIV qui semblent faire injustement pâlir les réels mérites de tous les autres.

« Au vu d'une telle galerie, on peut bien affirmer que les lois de la génétique d'une part, associées aux contraintes d'une éducation singulière et rigoureuse d'autre part, aient en quelque sorte, engendré un choix d'hommes bien adaptés à leur tâche » (Stéphane RIALS).

Cette tâche, ce fut d'abord et tout simplement : la FRANCE ! On sait bien aujourd'hui, que nulle fatalité d'aucune sorte (géographique, ethnique, linguistique ou autre) ne portait la FRANCE en ses flancs. Le « Pré-carré » a bien plutôt résulté du labeur patient, tenace, modeste, d'une dynastie terrienne des superbes Rois paysans. Voyez HUGUES CAPET : le fondateur bannissant toute nostalgie d'Empire universel, Il ancre LA FRANCE à l'OUEST ; retrouvant plus ou moins inconsciemment, les anciennes limites de la GAULE.

Voyez les premiers Capétiens, si faibles à leurs débuts. Ils savent faire face à plus puissants qu'eux, conquièrent patiemment leur indépendance envers l'empereur et le pape, à l'extérieur, et sur les grands seigneurs à l'intérieur. Et PHILIPPE AUGUSTE, à BOUVI-NES, finit par étayer la suprématie de Droit du roi de France d'une indispensable supériorité de fait.

Voyez encore ce patient grignotage qui, en plusieurs siècles, va substituer le moderne hexagone au petit pentagone médiéval que bordaient à l'origine : l'ESCAUT, la MEUSE, la SAONE et le RHONE.

Rayonnement par les armes, mais aussi rayonnement par les Arts et par les Lettres. Comment occulter en effet, le magnifique éclat des XIII et XVIIe siècles ! Comment passer sous silence le fait que la plupart des grands établissements scientifiques et culturels qui font aujourd'hui encore, le renom de la FRANCE ont été créés, protégés et encouragés par les Capétiens. Et, alors que de nos jours, notre magnifique langue française lutte désespérément pour se maintenir à travers le monde, comment ne pas éprouver un pincement au cœur en évoquant ce XVIIIe siècle où, culturellement l'EUROPE était française. Toutes les élites parlaient la langue de nos grands classiques du RHIN à l'OURAL.

Le miracle, bien sûr, eut ses ombres : trop de guerres, bilan déplorable dans les dernières décennies de l'Ancien régime, perspective économique à courte vue, souvent contradictoire, misère d'un peuple de plus en plus accablé d'impôts, bien qu'à tous égards, la pauvreté du paysan français eût été moindre que celle de la plupart de ses homologues européens.

Et bien sûr, cette pénible blessure protestante qui n'a pas fini de se cicatriser !

Il est incontestable que les dirigeants de l'ancien régime au moment où un VOLTAIRE voyait déjà l'EUROPE apparaître comme « une espèce de grande république dotée d'une culture commune» à un moment encore où un ROUSSEAU voyait également « s'effacer les différences entre les divers peuples européens pour être unis par un lien privilégié qu'était la FRANCE », il est incontestable dis-je, qu'un LOUIS XV ou un LOUIS XVI, auraient dû ressentir cette révolution qui s'opérait dans les esprits.

Ils auraient dû déjà en effet ressentir cette profusion d'idées nouvelles remettant en cause statuts politique et social, ou valeurs religieuses ; cette montée d'une bourgeoisie dynamique voulant ajouter le pouvoir politique au pouvoir de l'argent ou encore cette réaction des catégories sociales menacées dans leurs anciens privilèges.

OUI ! Il est incontestable que des réformes s'imposaient, qui n'ont pas pu être entreprises, reprises par des princes sans caractère ou trop vélléitaires.

Mais, il n'en reste pas moins vrai que, dans la balance de l'Histoire, la dynastie capétienne n'a pas à rougir du travail réalisé durant ces huit siècles d'un véritable mariage d'amour entre peuple de FRANCE et souverains.

Mesdames et Messieurs,

Nous l'avons déjà dit, ces 800 ans d'amour, la guillotine les a tranchés ! Dès lors, les Français se sont trouvés séparés par un vaste fossé.

Pourquoi ce fossé ? Pourquoi y auraient-ils deux histoires ! Estce que toute l'Histoire ne circule pas dans les veines de tous les Français !

La France ne se termine pas en 1789. La France ne commence pas en 1789 !

Deux traditions culturelles majeures, informent, désormais, la mémoire française :

D'une part, celle d'une monarchie forte, créant la Nation française, autour de l'ILE DE FRANCE, très liée au catholicisme malgré d'incessants conflits avec l'église.

D'autre part, la tradition de la révolution française liée à la démocratie moderne aux droits de l'homme et à une laïcité d'autant plus militante que l'église a longtemps fait cause commune avec la contre-révolution.

Depuis deux siècles, ces deux traditions se sont combattues, avec des périodes d'accalmie et des périodes de fièvre. Affrontements d'autant plus vifs qu'elles ont, sans le dire, une source commune :

A savoir la tradition évangélique qui fonde le droit et la liberté infinis de chaque personne. Aujourd'hui, laïcisée, cette tradition ne représente pas moins un héritage essentiel de l'EUROPE et de l'OC-CIDENT en général.

Certes, il est impossible en ce moment, de préjuger de l'avenir. On peut au moins se dire que toute l'histoire de FRANCE peut servir à la méditation française. On peut encore dire que toute notre histoire, Ancien et Nouveau régime confondus, ont bien forgé en chacun de nous, un sentiment d'appartenance, un sentiment de connivence, un consensus, en bref : un sentiment d'amour véritable de valeurs à défendre. C'est ce sentiment qui constitue notre identité française.

Mesdames, Messieurs,

La FRANCE réfléchit ! La FRANCE s'instruit ! La FRAN-CE SE REGARDE !

Elle se veut voir toute entière... C'est le devoir de l'Histoire d'étudier le passé ! Mais, l'avenir ne lui appartient pas ! Il est à l'ensemble des hommes vivants. Chacun de nous en particulier aurait du mal à le découvrir. Mais, tous le composent dans la profondeur de la conscience Nationale.

C'est cette conscience Nationale qui est notre grande Histoire à tous !

Mesdames, Messieurs,

« Le millénaire capétien et le Bicentenaire de la révolution vont se succéder dans la ferveur des commémorations. Profitons de cet heureux concours de circonstances pour nous réconcilier avec nous-mêmes et puiser ensemble dans notre plus lointain passé, les réponses aux défis du XXIe siècle.

Et si ce soir, par delà même le sujet traité, j'ai pu raviver en chacun de vous, cette impression d'appartenance à une même conscience nationale « comme si la FRANCE cessait d'être une Histoire qui nous divise, pour devenir une culture qui nous rassemble ».

Vous m'en voyez ravi ! J'aurai atteint mon but !

Docteur S. YCARD Président de l'Académie de LA REUNION La vraie Adèle FERRAND (Nancy 1817 - Bourbon 1848)

par Madame Suzanne GREFFET-KENDIG Membre titulaire de l'Académie de la Réunion



Autoportrait présumé (N° 5 du legs de son fils, Hervé de Kervéguen, établi en faveur du MUSEE LEON DIERX).

A été mis en dépôt extérieur à une date inconnue. A souffert d'interventions non autorisées et des outrages du temps.

Adèle de KERVEGUEN née Ferrand (1817-1848)

Il y avait à Paris, dans le deuxième quart du XIXe siècle, deux femmes peintres qui travaillaient sous le nom de Ferrand.¹

En raison d'une erreur du **Bellier-Auvray**² qui regroupe sous une même identité des œuvres de l'une et de l'autre, en confondant de surcroît leur état civil, seule **Mme « Adèle » Ferrand née Marcel** figurera dans les dictionnaires spécialisés parus à ce jour.³

Celle-ci, peintre sur porcelaine « de faible talent » selon ses professeurs, se prénommait Elisabeth.

La vraie Adèle Ferrand, qui pratiquait la grande peinture de chevalet, devait connaître un sort hors du commun au cours de sa brève existence.

Son père, Georges Ferrand, et sa mère, Henriette Foisy, parisiens de souche, semblaient mener une vie paisible qu'ils partageaient entre leur mercerie et l'éducation de trois enfants, quand, subitement, en novembre 1814, la famille s'implante à Nancy, rue St-Georges, où un quatrième enfant, Jules, vient au monde le 16 janvier 1816. Puis on emménage rue des Dominicains où l'on ouvre un petit commerce de papier et, le 20 octobre 1817, c'est une fille, Julie Adèle, qui vient bénir l'union de ce couple avisé qui semble avoir pressenti les bouleversements que la capitale connaîtra en 1815 et en 1830. Quoi qu'il en soit, dans les premières années de la Monarchie de juillet, nous retrouvons les Ferrand domiciliés à Paris avec leurs deux derniers-nés au 11 bis, rue de Montholon. Jules, qui a été admis aux Beaux-Arts dans l'atelier de Paul Delaroche, étudie le paysage, tandis que la jeune Adèle se consacre de son côté au portrait et à la peinture de genre.

Le frère et la sœur sont admis au Salon Royal du Louvre en 1837 et c'est le point de départ d'une carrière météorique pour cette jeune fille de dix-neuf ans qui paraîtra régulièrement au Salon jusqu'en 1846.⁴

Les comptes rendus ne tariront pas d'éloges.

Au Louvre, où le « remarquable » **Portrait de Mme F(errand)** (cat. N° 17) eut l'honneur d'être accroché au-dessus de la porte du Grand Salon-Carré, un critique tout ému devant les toiles de 1841 ne peut cependant oublier « *le beau portrait de sa mère que Mademoiselle Ferrand avait exposé l'année dernière »*.

A Rouen où elle se produit quelques mois plus tard aux côtés du chef de l'école romantique, le féroce Louis Batissier, après avoir relevé « les flagrantes incorrections » (du dessin de M. Delacroix), s'attarde longuement devant le **Couronnement de la Rosière** (cat. N° 12) et la **Jeune mère**, pour conclure : « Comme tout cela est exécuté de manière brillante ! »

Aussi peu enclin à l'indulgence que le précédent, un rapporteur du Salon de 1844 qui signe H.L.S. dans l'**Indépendant** du 28 mars, retient « l'extrême suavité de pinceau de Mlle Adèle Ferrand. »

Déjà, dans son compte rendu du Salon de 1840, Eugène Bareste qu ne ménage pas ses sarcasmes envers l'époque⁵ ni envers la plupart des exposants⁶ s'attendrit soudain devant les toiles de cette toute jeune artiste, leur trouvant «de la noblesse, de la grâce, de la naïveté (...). »

On la compare à Greuze. On s'émerveille devant « sa facilité de pinceau, » « son talent naturel, » « cette inspiration du cœur... » La coupure d'un journal imprimé à Nancy, où elle expose en 1841, ponctue ses louanges par ces mots : «Mlle Ferrand est une artiste riche d'avenir et dont notre ville aura quelque jour à revendiquer la gloire ».



Autoportrait présumé (N° 5 du legs de son fils, Hervé de Kervéguen, établi en faveur du MUSEE LEON DIERX).

A été mis en dépôt extérieur à une date inconnue. A souffert d'interventions non autorisées et des outrages du temps.

Adèle de KERVEGUEN née Ferrand (1817-1848)

Il y avait à Paris, dans le deuxième quart du XIXe siècle, deux femmes peintres qui travaillaient sous le nom de Ferrand.¹

En raison d'une erreur du Bellier-Auvray² qui regroupe sous une même identité des œuvres de l'une et de l'autre, en confondant de surcroît leur état civil, seule Mme « Adèle » Ferrand née Marcel figurera dans les dictionnaires spécialisés parus à ce jour.³

Celle-ci, peintre sur porcelaine « de faible talent » selon ses professeurs, se prénommait Elisabeth.

La vraie Adèle Ferrand, qui pratiquait la grande peinture de chevalet, devait connaître un sort hors du commun au cours de sa brève existence.

Son père, Georges Ferrand, et sa mère, Henriette Foisy, parisiens de souche, semblaient mener une vie paisible qu'ils partageaient entre leur mercerie et l'éducation de trois enfants, quand, subitement, en novembre 1814, la famille s'implante à Nancy, rue St-Georges, où un quatrième enfant, Jules, vient au monde le 16 janvier 1816. Puis on emménage rue des Dominicains où l'on ouvre un petit commerce de papier et, le 20 octobre 1817, c'est une fille, Julie Adèle, qui vient bénir l'union de ce couple avisé qui semble avoir pressenti les bouleversements que la capitale connaîtra en 1815 et en 1830. Quoi qu'il en soit, dans les premières années de la Monarchie de juillet, nous retrouvons les Ferrand domiciliés à Paris avec leurs deux derniers-nés au 11 bis, rue de Montholon. Jules, qui a été admis aux Beaux-Arts dans l'atelier de Paul Delaroche, étudie le paysage, tandis que la jeune Adèle se consacre de son côté au portrait et à la peinture de genre.

Le frère et la sœur sont admis au Salon Royal du Louvre en 1837 et c'est le point de départ d'une carrière météorique pour cette jeune fille de dix-neuf ans qui paraîtra régulièrement au Salon jusqu'en 1846.⁴

Les comptes rendus ne tariront pas d'éloges.

Au Louvre, où le « remarquable » Portrait de Mme F(errand) (cat. N° 17) eut l'honneur d'être accroché au-dessus de la porte du Grand Salon-Carré, un critique tout ému devant les toiles de 1841 ne peut cependant oublier « le beau portrait de sa mère que Mademoiselle Ferrand avait exposé l'année dernière ».

A Rouen où elle se produit quelques mois plus tard aux côtés du chef de l'école romantique, le féroce Louis Batissier, après avoir relevé « les flagrantes incorrections » (du dessin de M. Delacroix), s'attarde longuement devant le Couronnement de la Rosière (cat. N° 12) et la Jeune mère, pour conclure : « Comme tout cela est exécuté de manière brillante ! »

Aussi peu enclin à l'indulgence que le précédent, un rapporteur du Salon de 1844 qui signe H.L.S. dans l'Indépendant du 28 mars, retient « l'extrême suavité de pinceau de Mile Adèle Ferrand. »

Déjà, dans son compte rendu du Salon de 1840, Eugène Bareste qu ne ménage pas ses sarcasmes envers l'époque⁵ ni envers la plupart des exposants⁶ s'attendrit soudain devant les toiles de cette toute jeune artiste, leur trouvant «de la noblesse, de la grâce, de la naïveté (...). »

On la compare à Greuze. On s'émerveille devant « sa facilité de pinceau, » « son talent naturel, » « cette inspiration du cœur... » La coupure d'un journal imprimé à Nancy, où elle expose en 1841, ponctue ses louanges par ces mots : «Mlle Ferrand est une artiste riche d'avenir et dont notre ville aura quelque jour à revendiquer la gloire ». Les Sociétés d'Amis des Arts se disputent ses tableaux de genre. Elle est sollicitée par les Musées de Province qui, en l'espace de quatre ans, ne lui décerneront pas moins de cinq médailles d'argent. Les commandes de portraits affluent... Le Ministère de l'Intérieur, dont dépend alors la Direction des Beaux-Arts (qui se muera éventuellement en Ministère de la Culture et de la Communication) lui assigne la tâche d'exécuter trois reproductions d'après Prud'hon et Winterhalter. Ravalée au rôle de servile copiste, la vaillante Adèle s'applique de toute sa conscience professionnelle à ces travaux de proportions démesurées (et combien ingrats), qu'elle livrera chaque fois en un temps record.

L'aisance venant, elle est à même, dès 1844, de s'installer avec ses parents au N° 25 de la Place Vendôme, tandis que Jules emménage au 31 de la Place Louis le Grand.⁷

Vers 1845 (1844 au plus tôt),⁸ elle fait la connaissance de Denis François de Kerveguen, natif de l'île Bourbon. Les bans sont publiés le 3 février 1846, ce qui n'empêchera pas la jeune femme de se présenter au Salon avec huit peintures de genre.⁹

A peu de temps de ces événements, les nouveaux-mariés accompagnés des parents du peintre s'embarquent pour l'île lointaine qu'ils atteignent vraisemblablement durant l'été austral.¹⁰ Arrivée à Saint-Pierre-de-Bourbon, berceau d'une puissante dynastie de négociants fondée par le grand-père de Denis François,¹¹ la famille s'entasse rue du Commerce, chez Mme Vve de Kerveguen, belle-maman d'Adèle.

Au recensement de 1848, Denis François et sa mère n'ont à eux deux que quinze esclaves,¹² alors que Gabriel, frère d'un premier lit, gère une fortune colossale, à tel point, qu'après l'abolition,¹³ il sera autorisé à importer des kreutzer démonétisés pour payer ses travailleurs indiens dont le nombre est si considérable, qu'il serait imprudent d'ignorer leur méfiance envers le papier-monnaie.¹⁴ Cherchant à s'élever au niveau de son frère aîné par le biais de la politique, Denis François y consommera sa ruine...¹⁵

Le sort devait épargner à la tendre Adèle la vie de misère et d'opprobres que son époux lui réservait.

Elle décède chez sa belle-mère le 1er avril 1848 à l'âge de trente ans,¹⁶ laissant sur son chevalet le portrait inachevé de son père¹⁷ et dans son berceau un fils âgé de seize mois.

Le jeune Hervé devait reporter sa piété filiale sur les peintures et dessins de cette mère qu'il n'avait pas connue, les répertoriant, « les caressant comme des reliques »¹⁸ et allant même jusqu'à les restaurer lui-même.¹⁹ Deux jours après son 74e anniversaire, Hervé de Kerveguen prend la résolution « après bien des hésitations » de léguer au Musée Léon Dierx les vingt-six peintures et dessins encadrés qui ornent les murs de sa case, ainsi que « leurs livrets d'exposition et des papiers les concernant, en sus de deux albums de dessins (...)²⁰. Il souligne :

- « q'il faut leur assigner une demeure
- « immobile où existera l'obligation
- « doublée de la responsabilité morale
- « pour la Colonie d'en avoir soin. »²¹

Hervé de Kerveguen s'éteignait à Saint-Denis le 2 septembre 1922, léguant à ses enfants des portraits à la mine de plomb d'Adèle et de sa mère exécutés par Louis Gallait et des miniatures d'Isabey représentant se grand-mère Ferrand, sa tante, Mme Augustine Bernard, sœur d'Adèle, et M. Bernard, époux d'Augustine.²²

L'inauguration au Musée Léon Dierx de la Salle Mme Denis Le Coat de K/Véguen fut célébrée en grande pompe le 11 novembre 1922 par M. Cléret, Gouverneur par intérim, M. Tixier, Inspecteur Général des Colonies et M. Richeville Robert, Maire de Saint-Denis, sans oublier le premier Conservateur du Musée, Adrien Merlo, frère d'Ary Leblond,²³ fondateur avec Marius Leblond²⁴ du Musée Léon Dierx et du Musée de la France d'Outre-Mer.²⁵.

Le Bulletin de l'académie de La Réunion²⁶ conserve la mémoire de cet événement historique grâce au compte rendu d'Hippolite Foucque et à l'émouvant discours de Raphaël Barquissau, tous deux membres fondateurs de l'Académie et farouches défenseurs du Musée.

Mais Adrien Merlo disparaissait en 1838. On accabla son successeur de la charge écrasante de la Bibliothèque et des Archives Coloniales en sus du Musée. A l'arrivée du Don de Lucien Vollard en 1947, l'ancien Evêché déjà trop étroit en 1911, au jugé des descriptions d'Ary Leblond, force fut de faire de la place là où il n'y en avait jamais eu. Entassées tant bien que mal ça et là, après l'effondrement d'une petite réserve dû au cyclone de 1948, les œuvres les plus anciennes (celles qui avaient déjà beaucoup souffert des rigueurs du climat, dont les Ferrand) perdirent leur identité. D'autres, dont on conservait encore le souvenir, subirent des restaurations non autorisées avant d'être déposées extra muros, nonobstant les termes explicites du testament d'Hervé de Kerveguen.

En dépit de ces difficultés qui paraissaient insurmontables avant la Décentralisation, et grâce à la coopération de tous les Services de l'Etat et du Département, le CONSEIL GENERAL DE LA REU-NION est en mesure d'offrir aujourd'hui au Public une deuxième Salle Mme Denis Le Coat de K/Véguen plus resplendissante encore que la première, en raison de l'évolution des sciences et techniques qui a pris place depuis 1922.

Puissent les mânes d'Hervé de Kervéguen y trouver un apaisement durable.

NOTES

1. Un article retraçant les étapes de l'enquête qui nous a amenée à isoler la vraie Adèle Ferrand a été soumis à un bulletin spécialisé sous le titre « Adèle Ferrand (1817-1848) » dans l'espoir de voir réhabiliter cette talentueuse jeune artiste au rang qu'elle mérite dans l'histoire de l'art français.

2. BELLIER-AUVRAY : Dictionnaire généalogique (Paris 1882), p. 545.

3. cf. entre autres, Tieme und Becker, vol. 11, p. 434, Bénézit (1976), vol. 4, p. 330 et Dictionnaire de biographie française (Paris VI) publié sous la direction de Roman d'Amat, tome 13, p. 1065.

4. A l'exception des années 1842 et 1845.

5. « Les tableaux de genre ne font que croître et enlaidir » proclame-t-il d'emblée dans son compte rendu du « Salon de 1840 » in Revue du XIXe siècle (Paris 1840), tome 7, pp. 33-39.

6. Tony Johannot et Destouches, ces deux piliers de l'institution, sont promptement renvoyés au placard (op. cit.).

7. Jules Ferrand ne tardera pas à retourner dans sa ville natale pour s'y établir définitivement.

8. Nous savons grâce à M. Pluchon, que Denis François de Kervéguen s'est rendu en France vers la fin de l'année 1844 (Philippe PLUCHON : Histoire d'une dynastie insulaire : les K/Véguen avant de K/Véguen, Mémoire de maîtrise d'histoire contemporain (Université de La Réunion 1984), p. 94). Cette précision permet de savoir que la peinture qu'Hervé de Kervéguen intitule Le Grand portrait de mon père (cat. N° 15) lequel est daté 1837 (ou 1839, seul le dernier chiffre faisant difficulté) de la main de l'auteur ne peut en aucun cas représenter l'époux du peintre.

9. Le Musée Léon Dierx conserve la mémoire de ce dernier Salon avec deux peintures définitives (cat. N° 13 et 14) et trois esquisses (cat. N° 2, 20, 21).

10. Le percement du canal de Suez devra encore attendre vingt-trois ans.

11. Philippe PLUCHON, op. cit.

12. A.D.R. M 755.

13. L'abolition de l'esclavage à Bourbon, qui reprit alors le nom de La Réunion, fut célébrée le 20 décembre 1848, entraînant l'immigration de centaines de milliers de travailleurs indiens dits engagés.

14. Méfiance bien légitime lorsqu'on se souvient que les projets de John Law échouèrent sur les rivages de l'Océan Indien.

15. Philippe PLUCHON, op. cit.

16. A.D.R. 4E5, N° 21. Il y est dit à tort qu'Adèle Ferrand était alors âgée de 32 ans. Selon l'extrait de naissance fourni par la Ville de Nancy. Adèle Ferrand est née le 20 octobre 1817.

17. Cat. Nº 18.

18. « Dispositions testamentaires spéciales à mes principaux tableaux, » enregistrées à Saint-Denis le 21 septembre 1922 (N° 72.C.3), p. 2.

19. Raphaël BARQUISSAU in Bulletin de l'Académie de La Réunion, Année 1922, vol. 5, p. 234.

20. Document cité note 18, p. 3.

21. Ibid., p. 2.

22. Ibid., p. 6.

23. De son vrai nom Aimé Merlo

24. De son vrai nom Georges Athénas

25. Aujourd'hui Musée National des Arts Africains et Océaniens.

26. op. cit. pp. 229-241.

HOMMAGE

.

.

 $\mathcal{E}_{12} \simeq$

à

Gabriel GERARD Ancien Vice-Président de l'Académie de la Réunion

Par le Docteur Serge YCARD

1.181.1

HOMMAGE A GABRIEL GERARD par Serge YCARD

Tous les membres de l'ACADEMIE DE LA REUNION ont appris avec tristesse le départ d'un de leurs membres éminents : Monsieur Gabriel GERARD, affecté à l'ANT de MARSEILLE en MAI 1987.

Membre titulaire de l'ACADEMIE de LA REUNION depuis 1973, successivement secrétaire, puis vice-président, Gabriel GE-RARD a marqué son passage dans notre Compagnie par de très nombreuses communications toujours très appréciées tant par la qualité du travail de recherche entrepris, que par l'enrichissement qu'en retiraient ceux qui avaient la chance d'être à l'écoute de l'orateur.

Ses dernières communications traitaient de l'Esclavage de l'ILE BOURBON et du mouvement migratoire à LA REUNION.

Cet homme affable, sympathique, toujours disponible, cultivait au plus haut point cette qualité, noble entre toutes :

l'Amitié !

Directeur départemental du BUMIDOM depuis le 15 MARS 1962, puis Directeur de l'ANP à LA REUNION, Licencié en Droit, chargé de cours de Droit à l'U.E.R. et à la Chambre de Commerce de LA REUNION, ancien Président du LIONS'CLUB PERLE AUSTRALE, Officier de l'Ordre National du Mérite, son activité débordante ne se limitait pas à ses seules activités professionnelles :

Il était en effet Président de l'Association des Amis des Archives, Bibliothèques et Musées de LA REUNION, mais surtout il était auteur de nombreux ouvrages et articles concernant l'histoire de son Ile natale :

- Guide Illustré de LA REUNION en 1971
- Album de LA REUNION en 1974
- Guide Historique de LA REUNION en 1979
- Histoire résumée de LA REUNION en 1984.

Autant d'étapes dans une vulgarisation Historique toujours enrichissante pour tous !

Notre collègue Gabriel GERARD laissera le souvenir d'un homme aimant profondément son pays, avec cette délicatesse et cette élégance intellectuelle qui le faisaient apprécier de tous ! En ce qui concerne notre Académie de LA REUNION, Nous regretterons ce collègue toujours disponble, souriant, précieux, méthodique, toujours prêt à rendre service...

Personnellement, outre ses qualités intellectuelles, et son érudition, je regrette cette amitié véritable qu'il savait cultiver avec tant de discrétion... aidé en cela par une épouse charmante dont nous avons tous pu apprécier, en bien des circonstances, l'extrême gentillesse.

Le trop brutal départ de ce charmant collègue ne nous a pas permis, en temps voulu, de lui rendre l'hommage qui lui était dû...

C'est avec une très grande joie que je le fais, dans ce Bulletin de l'ACADEMIE qu'il a tant contribué à enrichir... Mieux qu'un long discours, puisse ce Bulletin dont il s'occupait tant, lui redire toute notre profonde et sincère amitié, ainsi que nos sentiments de profonde gratitude pour l'apport culturel qui fut le sien !

Docteur S. YCARD

Président de l'Académie de LA REUNION

NOUVELLE IMPRIMERIE DIONYSIENNE 25, rue Gabriel de Kervéguen Sainte-Clotilde - Ile de la Réunion D.L. N° 253 - 3e Trimestre 1988

.

.

•